



COMITÉ CONSULTATIF DES
PREMIÈRES NATIONS ET DES INUIT
SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

RAPPORT 2023

Le marché du travail des Premières Nations et des Inuit du Québec

Dominique Normand, artiste de souche Malécite

Une contribution
au développement du Québec

Commission
des partenaires
du marché du travail

Québec 

Québec 

PRÉSENTATION DU COMITÉ

MEMBRES PERMANENTS

Richard Jalbert, Commission de Développement des Ressources Humaines des Premières Nations du Québec, CDRHPNQ, Président CCPNIMT

Solange Loiselle, Administration Régionale Kativik, ARK, Vice-présidente CCPNIMT

Jessica Chevrier, Corporation des ressources humaines et du développement durable de la nation Algonquine, CRHDDNA, Vice-présidente CCPNIMT (mandataire)

Eva Coon Boivin, Conseil de la Nation Atikamekw

MEMBRES ASSOCIÉS

Stéphanie Fontaine, Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, RCAAQ

Karine Awashish, Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador, CDEPNQL

Rosalie Sioui, Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador, CSSSPNQL

Tanu Lusignan, Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes

Souleyman Guissé, Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale, de l'action communautaire, CSMO ÉSAC

Jean-Yves Couture, Syndicat des Métallos

MEMBRES OBSERVATEURS

Éric Gourde, Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle

Secteur Emploi-Québec, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Andréanne Hamel, Direction générale des opérations de programmes, Service Canada

Jean Perron, Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuits et de la nordicité, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Gabrielle Poulin, Secrétariat aux Relations avec les Premières Nations et les Inuit

Réal Martin, coordonnateur

Recherche réalisée par : Normand Roy, Économiste-conseil

Designer graphique par : Guylaine Provencher

Cette recherche est réalisée grâce à une aide financière de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)

Table des matières

Sommaire	4
Liste des tableaux	6
Liste des graphiques	7
Sources, définitions et concepts	8
PREMIÈRE PARTIE : Les Premières Nations et les Inuit au Québec et au Canada, démographie et marché du travail	9
La démographie des Premières Nations et des Inuits	9
1.2 Le marché du travail des Premières Nations et Inuit du Canada et du Québec selon le recensement de 2021	13
DEUXIÈME PARTIE : Les caractéristiques socio-économiques et démographiques des Premières Nations et des Inuit québécois	15
2.1 La démographie : composition, évolution récente et prévue au Québec	15
2.2 Le lieu de résidence	18
2.3 Les groupes d'âge	20
2.4 Le sexe	22
2.5 Le niveau de scolarité	24
2.6 La langue	27
2.7 La durée du travail et les revenus	28
2.8 Les personnes à faible revenu	31
TROISIÈME PARTIE : Les tendances du marché du travail de 2001 à 2021 selon le recensement et l'enquête sur la population active	32
3.1 Rappel des évolutions entre les recensements de 2001 à 2021	33
3.2 Changements observés sur le marché du travail pour les groupes autochtones depuis 2007 selon l'enquête sur la population active (EPA)	33
QUATRIÈME PARTIE : Le marché du travail pour les PNI dans les différentes régions du Québec	35
4.1 Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement	36
4.2 Les régions administratives	37
Conclusion	41
Bibliographie	43
Annexe statistique	47
ANNEXE 2 : Concepts, méthodes et questions utilisés lors du recensement de 2021	66
Guide de référence sur les peuples autochtones, Recensement de la population, 2021	66
Questions du recensement	67
Guide de l'Enquête sur la population active 2020, numéro de catalogue 71-543-G	69
Classification de la population active selon l'activité	70



SOMMAIRE

Le Comité consultatif des Premières Nations et Inuit du Québec relatif au marché du travail (CCPNIMT) est le mandataire de ce document qui examine les données du recensement de 2021 afin de fournir une base empirique aux travaux et aux avis du Comité. Il s'inscrit dans la continuité d'études antérieures utilisant principalement les recensements depuis 2001. D'autres sources, dont l'Enquête sur la population active, font également partie des apports statistiques, auxquels s'ajoute la consultation de divers textes de réflexion et d'analyses portant sur les Premières Nations et les Inuit du Québec, du Canada, et parfois de l'étranger. Le questionnaire du recensement couvre plusieurs thèmes. Ceux qui ont été retenus ici sont la démographie, la scolarité, la langue, la dimension territoriale, le revenu et les divers indicateurs du marché du travail qui influencent, et qui sont influencés, par les facteurs énumérés auparavant.

La COVID-19 a marqué le contexte prévalant lors du recensement. Cette réalité a agi particulièrement sur le marché du travail et les revenus. Ce fut vrai pour les PNI comme pour le reste de la population. Des professions et des secteurs d'activité ont subi plus que d'autres les effets des confinements et des ruptures d'approvisionnement. En conséquence, des catégories de salariés et des territoires ont également été affectés davantage. Ce fut le cas pour des sous-groupes autochtones. Cependant, ces déséquilibres ont été de courte durée dans l'ensemble. La réalité plus pérenne qui s'impose est celle du vieillissement de la population, du ralentissement de la croissance démographique et des pénuries de main-d'œuvre qui en sont une conséquence. À cela s'ajoutent les forces du changement technologique, des perturbations géopolitiques, et de plus en plus, des bouleversements climatiques.

La situation des PNI en regard du marché du travail est naturellement marquée par ces facteurs, comme elle l'est aussi par des réalités qui sont propres aux Nations et aux individus qui les composent. Celles-ci mettent en évidence l'hétérogénéité de ces populations. Une première distinction importante concerne le statut des personnes ou des collectivités. La migration identitaire

observée depuis le début du siècle dans les réponses aux questions du recensement a beaucoup contribué à brosser un portrait plus complexe. Les personnes s'identifiant aux PNI sans reconnaissance officielle, communautaire ou fédérale, ont des profils socio-économiques différents de celles qui sont inscrites au registre des Indiens ou qui sont couvertes par des traités. Une autre dissemblance, qui recoupe en partie la première, porte sur la résidence. Là encore, les résidents des réserves, établissements ou villages nordiques se distinguent des autres PNI au chapitre de la démographie, de l'âge, de la scolarité, de l'emploi ou du revenu. Ils sont habituellement plus jeunes, moins scolarisés, moins employés et ont des revenus inférieurs à ceux des non-résidents, surtout si leur communauté se situe loin de centres urbains de grande taille. D'autres circonstances affectent aussi la situation des PNI. Par exemple, au Québec, les Nations couvertes par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, amendée par la Paix des Braves, bénéficient d'avantages substantiels, dont une autonomie gouvernementale accrue, par rapport aux autres Nations.

Toutes ces considérations sont à prendre en compte lorsque vient le moment de peindre le tableau d'ensemble. Les PNI sont plus jeunes que les non Autochtones, surtout lorsqu'ils vivent dans leurs communautés. Leur démographie est plus dynamique, de sorte que leur poids relatif, qui était de 1 % au début du siècle, atteindra près de 2 % de la population québécoise en 2041 selon les projections de Statistique Canada. La migration identitaire joue pour beaucoup dans cette progression, mais les personnes inscrites ou couvertes par des traités auront également une croissance supérieure à celle de leurs concitoyens. En dépit de cela, le fait saillant est celui d'un vieillissement notable. Ainsi, entre 2016 et 2021, l'âge moyen des PN a crû de 3,7 années, soit beaucoup plus que pour la population totale, et on prévoit que le nombre des PN de 65 ans et plus doublera d'ici 2041. Cette transformation majeure de la démographie aura des impacts multiples, notamment sur les besoins à satisfaire en matière de santé, de logement et autres. Les jeunes de moins de 15 ans seront aussi plus nombreux, mais la hausse sera moindre.

La population hors réserve croît plus vite que celle sur réserve depuis quelques décennies, surtout en région métropolitaine de recensement (RMR), et le mouvement se poursuivra. Les enjeux pour cette population autochtone urbanisée seront donc en progression, dont celui de l'intégration au marché du travail.

La scolarité des PNI est inférieure à celle des non Autochtones, surtout pour ceux vivant sur réserve ou en village nordique. Or, l'obtention d'un diplôme d'études secondaires ou davantage est cruciale pour ce qui est de l'accès à l'emploi et au revenu qui l'accompagne. Les avancées de la scolarisation sont réelles depuis au moins 25 ans. La progression remarquable des femmes PNI à ce chapitre constitue certes un des faits saillants les plus encourageants que confirme le recensement. Leurs gains se traduisent sur le marché du travail par des taux d'activité et d'emploi élevés, et un taux de chômage plus bas que celui de leurs confrères, principalement au sein des nouvelles cohortes. Les revenus sont à l'avenant. De plus, on sait que les enfants d'une mère détentrice d'un diplôme secondaire ou plus ont une probabilité accrue d'en obtenir un eux aussi¹.

L'embellie du marché du travail québécois a profité aux PNI, comme à d'autres groupes souvent défavorisés, dont les immigrants, les jeunes, et les personnes faiblement scolarisées. Et comme les jeunes sont nombreux parmi eux, le poids relatif des Autochtones est en hausse sur le marché du travail.

La scolarisation contribue à de très hauts taux d'emploi et à des revenus de travail qui tendent à se rapprocher de ceux du reste de la population, et ce même si des écarts demeurent pour un même niveau de diplôme et un même groupe d'âge. La localisation de l'emploi ou le choix professionnel peuvent expliquer en partie ces différences, de même que le secteur d'activité, ainsi que le temps de travail. La discrimination peut aussi jouer, mais elle est difficilement mesurable objectivement.

La connaissance de la langue maternelle est davantage présente dans certaines communautés, plus éloignées, dont les Inuit, les Cris, les Innus et les Naskapis. Outre la dimension identitaire fondamentale, sa maîtrise s'avère indispensable à l'occupation de postes de travail au sein des communautés. Cependant, la connaissance du français, de l'anglais ou des deux langues s'impose dans l'exercice de fonctions qui requièrent des contacts avec l'extérieur. Or, il existe une dualité linguistique chez les PNI québécois quant à la langue maternelle ou seconde, pour des raisons historiques, ce qui a pour conséquence de limiter les possibilités de formation et d'emploi chez ceux qui ne connaissent pas le français ou l'anglais. Il est à souligner à ce propos que le taux de trilinguisme des PNI québécois est de 20 %, soit le double de la moyenne canadienne.

Les faibles possibilités d'emploi sont une difficulté présente sur la réserve ou en village nordique. Hors l'emploi en santé et services sociaux, en éducation, et en administration publique, les postes sont rares dans le secteur privé. Ils se concentrent dans le commerce de détail, et dans une moindre mesure en construction et en transport. La diversification de l'activité économique est compliquée par la faible population et l'éloignement par rapport aux centres urbains. Une stratégie de développement adaptée à cette réalité est nécessaire. Les défis du virage vers une économie verte et la généralisation du télétravail offrent peut-être des perspectives que des efforts de scolarisation et de formation doivent appuyer.

Au total, la comparaison historique permet de constater que des gains importants ont été faits en matière d'éducation, d'emploi et de revenu mais que des écarts substantiels persistent, surtout pour les personnes vivant dans les réserves et les villages nordiques. Ces populations croîtront à l'avenir, quoique moins rapidement que les PNI non-inscrits vivant hors des communautés. Parmi ces derniers, certains connaissent des expériences difficiles en milieu urbain, mais le profil statistique du groupe en matière d'âge, de scolarité, d'emploi et de revenu, tend à se rapprocher de celui de la population non autochtone.

¹ Commission de la santé et des services sociaux du Québec et du Labrador, Facteurs de réussite et obstacles à l'emploi, 2021, p1.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Répartition (nombre) de la population selon l'identité autochtone (dont les Premières Nations et les Inuit) et selon la province ou le territoire, Canada, 2021	47
Tableau 2 Répartition selon l'âge de la population autochtone et non autochtone, Canada et Québec, 2021	48
Tableau 3 Population selon l'identité autochtone et selon le sexe, Canada et Québec, 2021	49
Tableau 4 Principaux indicateurs du marché du travail (en %), selon les groupes autochtones et non autochtones et la province, 2021	50
Tableau 5 Principaux indicateurs du marché du travail (en %), groupes autochtones et non autochtones, Québec, de 2001 à 2021	51
Tableau 6 Taux d'emploi des Autochtones et Premières Nations, de 2007 à 2021, Québec	52
Tableau 7 Indicateurs du marché du travail des PNI et des Inuit du Québec, 2021	53
Tableau 8 Principaux indicateurs du marché du travail (N et taux en %) pour les Premières Nations et Inuit selon la géographie autochtone, Québec 2021	54
Tableau 9 Taux d'emploi (en %) pour les Premières Nations et les Inuit selon la géographie autochtone et l'âge, Québec, 2021	55
Tableau 10 Population de 15 ans et plus selon certains groupes d'âge, Québec, 2021	56
Tableau 11 Principaux indicateurs du marché du travail (N et taux en %) pour les Autochtones et les non-Autochtones selon le groupe d'âge, Québec 2021	57
Tableau 12 Principaux indicateurs du marché du travail (N et %) pour les Autochtones et les non-Autochtones selon le sexe, Québec, 2021	58
Tableau 13 Répartition (N et %) de la population autochtone et non autochtone de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité, Québec, 2021	59
Tableau 14 Principaux indicateurs du marché du travail (taux) pour les autochtones et les non-autochtones, Québec, 2021	60
Tableau 15 Répartition de la population selon le revenu médian et l'emploi, PNI et non-Autochtones, Québec, 2020	61
Tableau 16 Situation de faible revenu selon l'identité autochtone (N et %), Québec, 2021	62
Tableau 17 Évolution des indicateurs du marché du travail selon l'identité autochtone, Québec, de 2015 à 2021 en milliers et en pourcentage	63
Tableau 18 Répartition (N et %) de la population selon l'identité autochtone et la région administrative, Québec, 2021	64
Tableau 19 Les indicateurs du marché du travail pour le Québec et les 6 RMR, PNI et population totale, 15 ans et plus, 2021	65

LISTE DES GRAPHIQUES

1	Part des PNI dans la population selon la province, Canada, 2021	11
2	Part de la population totale des PNI, Premières Nations et Inuit du Québec dans l'ensemble du Canada, 2021	12
3	Taux d'emploi des Autochtones, des PNI et de l'ensemble de la population, Canada et Québec, 2021	13
4	Taux de chômage des Autochtones, des Pni et de l'ensemble de la population, Canada et Québec, 2021	14
5	Répartition de la population totale des Premières Nations et des Inuit selon l'âge, Québec, 2021	16
6	Projection démographique PNI, Québec, scénario de croissance moyenne	17
7	Taux d'activité, d'emploi et de chômage pour les Premières Nations sur réserve et hors réserve, Québec 2021	18
8	Taux d'activité, d'emploi et de chômage pour les Inuit, Nunavik et hors Nunavik, Québec, 2021	19
9	Taux d'activité, d'emploi et de chômage, Québec et RMR, 2021	20
10	Taux d'emploi des Autochtones, des Premières Nations, des Inuit et de la population du Québec, 2021	21
11	Taux d'emploi des Autochtones, des Premières Nations, des Inuit et du Québec, selon le sexe, 2021	22
12	Taux d'emploi des détenteurs d'un certificat, diplôme ou grade d'études post-secondaires, Québec, 2021	23
13	Répartition de la population totale, des Autochtones, des Premières Nations et des Inuit de 15 ans et plus, selon la scolarité, Québec, 2021	24
14	Taux d'emploi de la population totale, des Autochtones, des Premières Nations et des Inuit de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité, Québec, 2021	25
15	Répartition de la population des PNI, Premières Nations, inuit et de l'ensemble de la population selon la langue maternelle, Québec, 2021	27
16	Revenu annuel moyen d'emploi, personnes ayant travaillé toute l'année, Québec, 2020	28
17	Revenu d'emploi, travail à temps plein toute l'année, Québec 2020	29
18	Revenu médian selon la scolarité et le groupe, 25 à 54 ans, Québec, 2021	30
19	Pourcentage de la population sous le seuil de faible revenu après impôt, Québec, 2021	31
20	Population active et emploi, Québec, de 2007 à 2021	34
21	Classement des régions selon le nombre de PNI, Québec, 2021	38
22	Classement des régions selon la part des PNI de l'ensemble du Québec, 2021	39
23	Taux d'emploi et taux de chômage, Québec et régions, 2021	40

SOURCES, DÉFINITIONS ET CONCEPTS

Plusieurs fichiers de données portant sur les peuples autochtones en 2021 sont disponibles sur le site internet de Statistique Canada². Il est possible d'obtenir un portrait assez précis de cette population à partir des informations publiées, autant en matière de caractéristiques socio-économiques que de sa participation au marché du travail. D'autres informations sont aussi extraites de compilations spéciales effectuées à partir des statistiques de 2021. Une remarque s'impose sur les données tirées du recensement. À l'échelle canadienne, un sous-dénombrement dans les réserves provient du fait que le recensement n'a pas pu être complété parmi un certain nombre de réserves canadiennes (63 en 2021, 14 en 2016, 31 en 2011, 22 en 2006, 30 en 2001 et 77 en 1996). C'est pourquoi la prudence s'impose, notamment lorsqu'il est question des réserves indiennes. Au Québec, cinq réserves n'ont pas accordé la permission aux enquêteurs de Statistique Canada de procéder à la cueillette des renseignements, dont les trois communautés mohawks (environ 15 000 résidents permanents et 5 000 non-résidents), la réserve micmaque de Listuguj (environ 2 800 résidents et 4 500 non-résidents), et la réserve algonquine de Lac-Rapide (approximativement 600 résidents permanents et 200 non-résidents). En outre, des dénombrements partiels ont aussi été tenus dans les établissements innus de La Romaine et Pakuashipi.

Une autre source principale a été mise à profit même si elle comporte certaines limites. Statistique Canada rend publiques des informations relatives aux Autochtones tirées de *l'Enquête sur la population active depuis 2007*. Mais l'enquête exclut les personnes résidant sur les réserves et les populations qui vivent en territoires très éloignés, dont la majorité des Inuit. De plus, elle porte sur un nombre limité d'observations, soit 10 000 ménages au Québec, ce qui entraîne des difficultés dans l'interprétation, surtout lorsque l'intérêt porte principalement sur des territoires ou des populations particulières. Trois groupes autochtones sont visés par l'enquête, à savoir les Indiens (Premières Nations), les Métis et les Inuit. Dans ce dernier cas, les estimations les concernant demeurent peu fiables, car les Territoires et le Yukon en sont exclus, de même que le Nunavik québécois.

En dehors de cette source, les données récentes relatives au marché du travail des autochtones sont pratiquement inexistantes. L'enquête sur les peuples autochtones de 2022, dont les résultats n'ont pas encore été produits, apportera des éclairages additionnels précieux au moment de sa diffusion.

L'univers autochtone peut être cerné de différentes façons. Celle retenue dans ce document se colle à celle du comité (CCPNIMT), soit les Premières Nations et les Inuit. D'ailleurs, celle-ci correspond à la position gouvernementale, telle que présentée par le secrétariat aux relations avec les Premières Nations et Inuit. :

Au Québec, le nom de Métis n'est pas utilisé pour désigner les Indiens non inscrits — ou sans statut. À ce jour, le gouvernement du Québec ne reconnaît pas la présence sur son territoire de communautés historiques métisses au sens du jugement rendu par la Cour suprême du Canada dans l'affaire Powley... Au Québec, le terme Autochtones désigne et les Inuit, et les Amérindiens. En ce qui concerne l'appellation Premières Nations, elle ne désigne que les Amérindiens.³

L'interprétation faite par les répondants des questions posées, dont la compréhension des termes d'ascendance ou d'identité, incluant l'identité unique, se conjugue aux limites inhérentes à toute approche statistique. De plus, les concepts ont fait l'objet de changements notables depuis quelques années, et les réponses fournies indiquent que de nombreuses personnes, en fait de plus en plus, s'identifient aux groupes et nations formant les PNI, et ce même si elles ne sont pas officiellement affiliées à une Première Nation, qu'elles ne possèdent pas du statut d'Indien au sens de la loi fédérale, ou qu'elles ne sont pas membres d'une communauté inuite. Les raisons de cette migration identitaire sont variées. Des modifications à la loi sur les Indiens ou à son application en font partie, de même qu'une volonté nouvelle d'affirmer une appartenance qu'on préférerait taire par le passé, ou qu'on ignorait tout simplement. D'autres motifs peuvent s'ajouter à ceux mentionnés.

² Une liste non exhaustive en est fournie dans la bibliographie.

³ Source : **Amérindiens et Inuit** Portrait des nations autochtones du Québec 2^e édition. <http://www.autochtones.gouv.qc.ca/index.asp>

Première partie

Les Premières Nations et les Inuit au Québec et au Canada, démographie et marché du travail



La démographie des Premières Nations et des Inuits

La question de l'identité autochtone est complexe. Statistique Canada retient 22 mesures de celle-ci ou de l'ascendance autochtone dans ses compilations censitaires⁴. Il y avait 380 720 répondants autochtones au Québec en 2021, selon la catégorie la plus inclusive comprenant toutes les formes d'ascendance unique ou multiple, alors que les PNI et les Métis d'identité unique comptaient 193 360 individus, soit environ la moitié moins. Les PNI sont au nombre de 132 350, soit 116 550 PN et 15 800 Inuit, à l'exclusion des Métis qui ne font pas l'objet d'une reconnaissance officielle au Québec à titre de communauté historique sur le territoire. L'écart entre l'ascendance et l'identité est proportionnellement plus faible dans l'ensemble canadien, 2 204 480 personnes se réclamant d'une ascendance ou d'une identité autochtone, et 1 743 165 se disant PNI ou Métis.⁵ Pour les fins de cette étude, nous avons retenu la catégorie de l'identité unique, soit PN ou Inuit, pour critère d'inclusion des individus dans la population des deux groupes. Comme il s'agit d'un décompte basé sur une auto-déclaration des répondants, le total peut diverger d'autres mesures, dont celles d'Indien inscrit ou membre d'une bande reconnue. Ce choix a des implications, car les résultats observés peuvent varier sensiblement selon les indicateurs examinés, dont ceux portant sur la scolarité, le marché du travail ou le revenu.

⁴ Voir Statistique Canada, *Profil du recensement, 2021 Canada, provinces et territoires*,

⁵ Voir Poirier, Daphné, *Pourquoi je ne suis pas indienne*, les Éditions Écosociété, 20 222. Bien qu'elle ait une ascendance abénaquise, l'auteure explique en quoi elle ne peut, en toute conscience, se réclamer d'une identité autochtone, n'ayant pas grandi dans cette culture. D'autres font un choix différent. Le tableau A.1 de l'Annexe fournit les données pour le Canada et les provinces et territoires

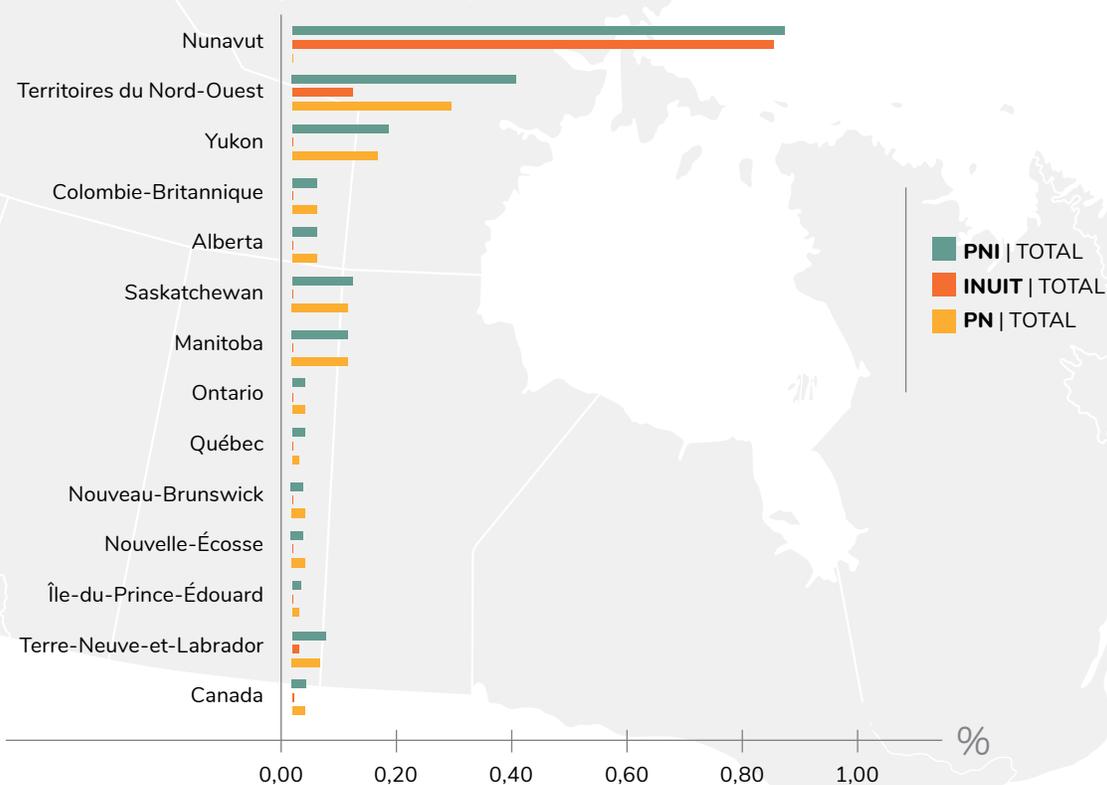
Les informations du recensement diffèrent de celles provenant d'autres sources, dont Service aux Autochtones Canada (SAC) et le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit du Québec (SRPNI) pour diverses raisons, dont le moment ou la méthode de collecte (autoréponse au recensement ou renseignements administratifs pour le SAQ et le SRPNI). Les écarts peuvent être importants, particulièrement quant au lieu de résidence. C'est ainsi que le recensement nous indique que 35 515 PN vivaient sur réserve au Québec en 2021, soit 30,4 % de cette population, et 81 040 étaient hors réserve (69,6 %). Or, le SAC et le SRPNI nous livrent un portrait distinct. Une nette majorité de PN habiteraient sur réserve au Québec d'après ces deux organisations, 60,2 % en 2022, suivant le SAC et 67 % en 2019 d'après le SRPNI. Des divergences analogues sont observées dans l'ensemble du Canada entre les sources disponibles. Les données du recensement sur les Indiens inscrits ou membres des traités se rapprochent davantage de celles des institutions fédérale et québécoise se rapportant aux PN sur réserve (61 810 selon le recensement, 57 670 selon le SAAC, 65 746 selon le SRPNI). Le fait que certaines réserves n'aient pas été recensées du tout contribue certainement à expliquer une partie de l'écart. Cependant, les PN hors réserve seraient sensiblement plus nombreux selon le recensement. On doit alors comprendre que l'auto déclaration joue un rôle non négligeable dans la différence observée. Quoiqu'il en soit de ces disparités entre les sources, la tendance depuis

de plusieurs années indique une croissance plus forte de la population hors réserve, tant au Québec qu'ailleurs au Canada, ce qui entraîne de multiples conséquences, dont certaines touchent le marché du travail, comme nous le verrons plus loin.

Le Québec abritait 8 308 400 habitants en 2021, selon le recensement. Les PN (Premières Nations) constituaient 1,4 % du total, et les Inuit, 0,2 %. Les PNI (Premières Nations et Inuit) s'élevaient donc à 1,6 % de l'ensemble québécois. Cet effectif était en hausse absolue et relative par rapport aux décomptes antérieurs. En compagnie de l'Île-du-Prince-Édouard, le Québec, est la province ou le territoire où le pourcentage des PNI est le plus faible au Canada. Les PN totalisaient 2,9 % de la population canadienne, et les Inuit, 0,2 %. Comme on le constate au graphique 1, ainsi qu'au tableau 1 de l'annexe statistique, la part des PNI varie beaucoup entre les juridictions. Les PN sont très présents dans Les Territoires du Nord-Ouest (30,5 %) et au Yukon (17,5 %). La Saskatchewan (11 %) et le Manitoba (10,3 %) sont les provinces où les PN ont le plus grand poids relatif. De leur côté, les Inuit sont nettement majoritaires au Nunavut, car ils constituent 84,3 % des habitants de ce territoire. Ils sont aussi nombreux dans les Territoires du Nord-Ouest (10,3 %). À Terre-Neuve, 1,5 % des personnes sont inuites, soit de loin la plus forte proportion parmi les provinces. Partout ailleurs, ils comptent pour 0,1 % ou moins de la population totale, sauf au Québec (0,2 %).

6 La migration vers les centres urbains date des années cinquante dans l'Ouest canadien. Elle serait survenue deux décennies plus tard au Québec. Source Regroupement des centres d'amitié autochtone du Québec, *Les Autochtones en milieu urbain : une identité revendiquée*, juillet 2006.

GRAPHIQUE 1
PART DES PNI DANS LA POPULATION SELON LA PROVINCE, CANADA 2021

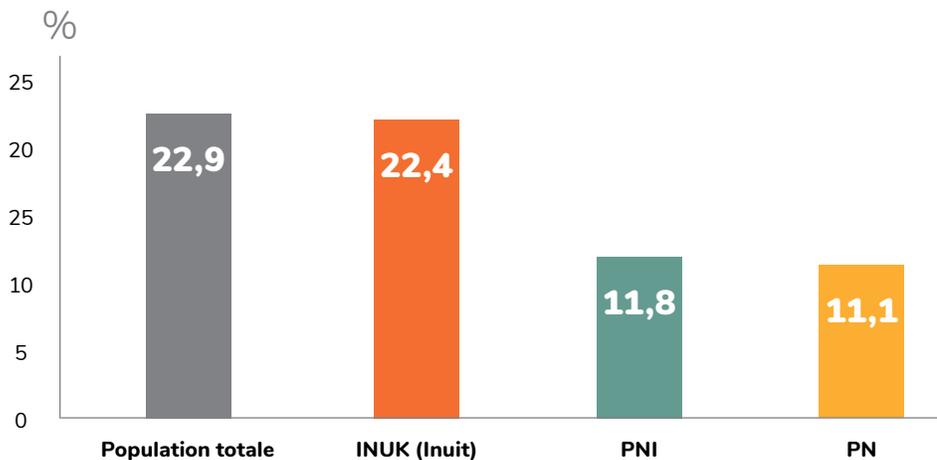


1 PART DES PNI DANS LA POPULATION SELON LA PROVINCE, CANADA, 2021

Source : Statistique Canada, fichier 98100264.ivt

Le portrait change si on tient compte du volume de personnes. L'Ontario a le plus de PNI au Canada, avec 253 340, dont 251 030 membres des Premières Nations. La Colombie-Britannique suit avec 181 805, puis l'Alberta (148 585) et le Manitoba (135 615). Le Québec arrive au 5e rang des provinces quant au nombre de représentants des PNI, ce qui le situe devant les 3 territoires, la Saskatchewan et les provinces maritimes à ce chapitre. De ce point de vue, la présence autochtone y compte pour beaucoup.

GRAPHIQUE 2

PART DE LA POPULATION TOTALE DES PNI, PREMIÈRES NATIONS ET INUIT DU QUÉBEC DANS L'ENSEMBLE DU CANADA, 2021

2 PART DE LA POPULATION TOTALE DES PNI, PREMIÈRES NATIONS ET INUIT DU QUÉBEC DANS L'ENSEMBLE DU CANADA, 2021

Source : Statistique Canada, fichier 98100264.ivt

Le graphique 2 montre que le poids relatif des Inuit d'ici dans l'ensemble canadien correspond à peu de chose près au ratio de la population québécoise au pays. Cependant, les PN québécois ne constituent que 11,8 % des PN canadiens, soit environ la moitié du poids démographique de la province dans la fédération. Cela provient bien sûr du fait de leur surreprésentation dans d'autres provinces ou territoires. Par exemple, le Manitoba héberge 3,6 % des Canadiens, mais 12,9 % de ses PN. Les proportions sont sensiblement les mêmes pour la Saskatchewan, soit 3 % et 11,6 % respectivement.

La progression de la proportion de PNI tient d'une part à un taux de natalité plus élevé et à un allongement de l'espérance de vie, quoique cette dernière demeure en deçà de celle du reste de la population. D'autre part, le phénomène de migration identitaire déjà mentionné est observé par les démographes depuis quelque temps. L'auto déclaration fait en sorte que des personnes qui ne se reconnaissaient pas d'ascendance ou d'identité autochtone avant le font dorénavant. Ce comportement a été particulièrement marqué parmi ceux qui se disaient métis antérieurement. Leur nombre a bondi au Canada, et plus encore au Québec d'un recensement à l'autre. Cette tendance s'est manifestée chez les PNI québécois entre 2016 et 2021. Une combinaison de facteurs explique le fait tout à fait remarquable que de 2016 à 2021, le groupe des PN est passé de 92 655 à 116 500, une progression

de 25,7 %, tandis qu'au cours de la même période, celle du Québec fut de 4,1 %. Chez les Inuit, la hausse est de 1 860 personnes, soit de 13 940 à 15 800 (13,3 %).

Selon les projections démographiques effectuées par Statistique Canada, la proportion des Autochtones, dont celle des PNI, va continuer à croître d'ici 2041. Le rythme de cette croissance devrait cependant ralentir, du fait d'une baisse du taux de natalité, ce qui aura également pour effet de provoquer un vieillissement des populations PNI, celles-ci demeurant toutefois plus jeunes que celles des non Autochtones. Si on rapproche les prévisions de Statistique Canada de celles de l'Institut de la statistique du Québec, le poids relatif des PNI québécois grimperait à 1,9 % en 2041, comparativement à 1,6 % en 2021. Celui des PN passerait de 1,4 % à 1,6 %, et celui des Inuit se maintiendrait à peu près à 0,2 % (comme les données sont arrondies au millier près dans les projections, les totaux diffèrent).⁷

En résumé, les PNI forment des peuples en croissance, partiellement à cause d'une migration identitaire importante, et aussi dû à une natalité plus vigoureuse que dans le reste de la population, en sus d'une espérance de vie en progression. En conséquence, leur poids relatif augmente en même temps que le nombre absolu de personnes. Cependant, le fait le plus marquant, sur lequel nous reviendrons, est celui d'un vieillissement rapide.

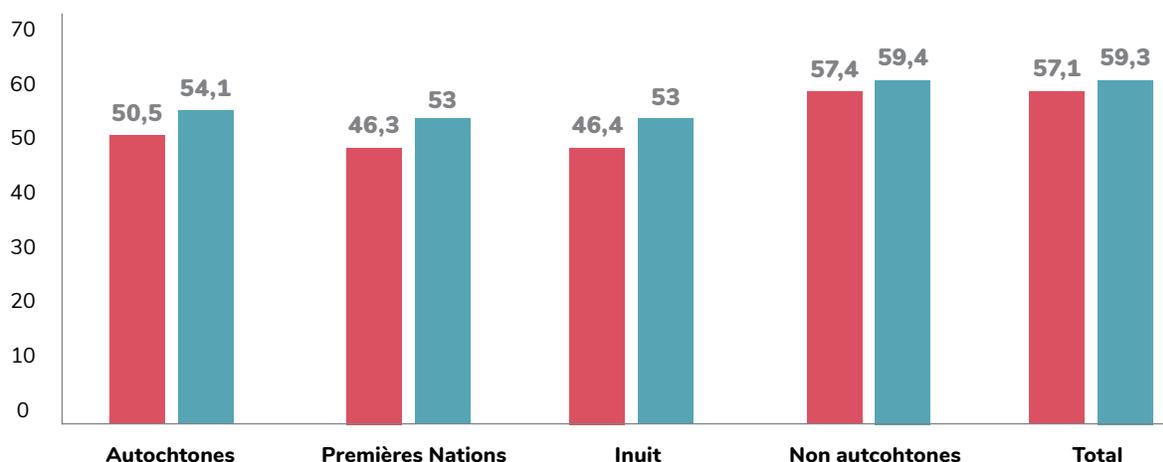
⁷ Pour Statistique Canada la référence est le tableau 17-10-0144-01, et pour l'Institut de la statistique du Québec, <https://statistique.quebec.ca/fr/document/projections-de-population-le-quebec>. Nous avons retenu le scénario moyen de projection fédérale.

1.2 Le marché du travail des Premières Nations et Inuit du Canada et du Québec selon le recensement de 2021

La performance québécoise, meilleure que celle de tout le Canada depuis quelques années, s'est redressée rapidement après le choc de 2020. En 2021, les grands indicateurs de taux d'activité, d'emploi et de chômage avaient en pratique rejoint ceux de 2016, comme le montrent le graphique 3 et le tableau 5. Le taux d'emploi de l'ensemble de la population québécoise était supérieur de 2,6 points de pourcentage à celui du Canada. La différence était plus accentuée chez les PN (6,7 points de pourcentage, et chez les Inuit 5,6 points).

GRAPHIQUE 3

TAUX D'EMPLOI DES AUTOCHTONES, DES PNI ET DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION, CANADA ET QUÉBEC 2021

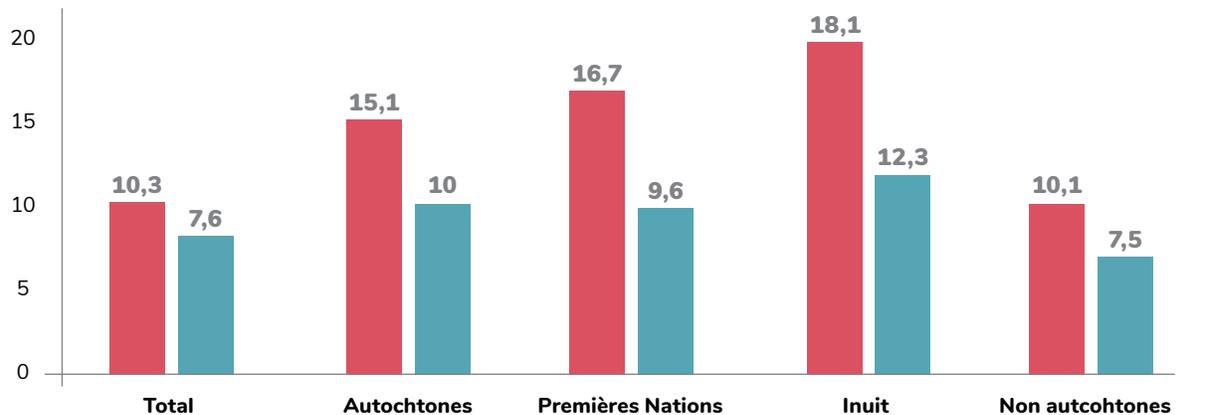


3 TAUX D'EMPLOI DES AUTOCHTONES, DES PNI ET DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION, CANADA ET QUÉBEC, 2021

Source : Statistique Canada, recensement 2021, fichier 8100451.ivt

Ce qui est vrai pour l'indicateur du taux d'emploi l'est autant pour celui du chômage. En dépit du fait que le taux de chômage des PNI soit encore plus élevé que celui du restant de la population, il a baissé considérablement sur une longue période. Entre 2016 et 2021, il est passé de 14,7 % à 10 % au Québec. L'écart favorable par rapport aux PNI d'ailleurs au Canada s'est accru, car de ce côté le recul a été de 3,2 points de pourcentage, soit de 18,3 % en 2016 à 15,1 % en 2021. Les taux de chômage ont été nettement plus bas en 2021 au Québec au sein de tous les groupes de citoyens. La différence est de nouveau plus prononcée chez les PN (9,6 % au Québec contre 16,7 % au Canada). Pour les Inuit québécois, l'avance est un peu moins marquée (12,3 % contre 18,1 %), tandis que dans la population non autochtone l'avantage est moindre (7,5 % versus 10,1 %).

GRAPHIQUE 4
TAUX DE CHÔMAGE DES AUTOCHTONES, DES PNI ET DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION, CANADA ET QUÉBEC 2021



4 TAUX DE CHÔMAGE DES AUTOCHTONES, DES PNI ET DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION, CANADA ET QUÉBEC, 2021

Source : Statistique Canada, recensement 2021, fichier 8100451.ivt

Il faut reconnaître que les données du recensement étonnent pour ce qui est des PNI québécois par rapport à ceux du reste du Canada. Un rattrapage important a eu lieu assurément, mais il est douteux que l'écart favorable soit aussi substantiel que celui révélé par le recensement. L'EPA, certes moins fiable, nous montre plutôt une égalité virtuelle au cours des récentes années entre les taux d'emploi québécois et canadien. Ces taux sont plus crédibles que les taux de chômage, parce qu'ils portent sur de plus grands nombres de personnes.

Le renforcement remarquable du marché du travail québécois a donc bénéficié aussi aux Premières Nations et aux Inuit d'ici. Longtemps à la traîne du reste du Canada, le Québec a été en 2022 la province canadienne dont le taux de chômage est le plus bas (4,3 % en moyenne annuelle). Il importe néanmoins de poursuivre dans la voie de l'amélioration de la participation des PNI à l'emploi, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Des efforts de scolarisation, de formation professionnelle initiale et continue, d'intégration et d'aménagement à la diversité culturelle, de même que le déploiement d'infrastructures favorisant le télétravail, sont au nombre des conditions requises à l'atteinte de l'objectif de comblement de l'écart avec les non Autochtones.



Deuxième partie

Les caractéristiques socio-économiques et démographiques des Premières Nations et des Inuit québécois

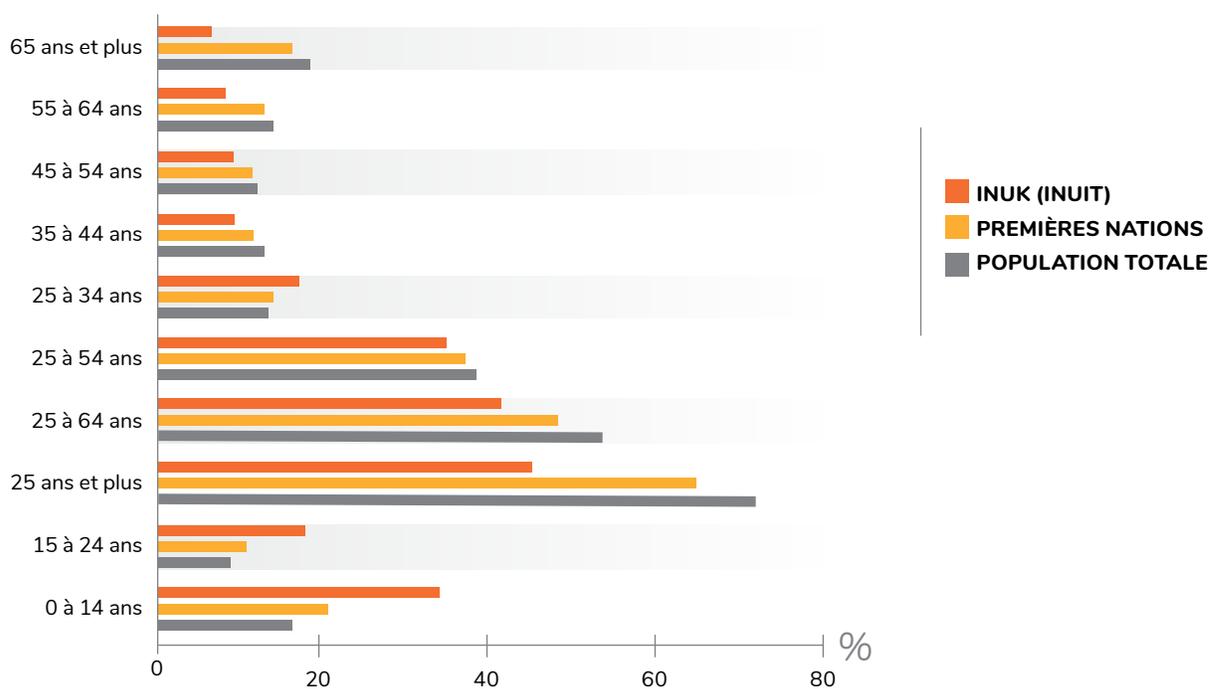
2.1 La démographie : composition, évolution récente et prévue au Québec

Les PNI sont plus jeunes que les autres Québécois. Au graphique 5, on observe que 20,8 % des PN et 34,3 % des Inuit avaient moins de 15 ans en 2021, contre à peine 16,7 % de tous les Québécois. À l'autre extrémité des âges, ils étaient respectivement 15,6 % et 5,7 % dans le groupe des 65 ans et plus, contre 19,3 % dans la population totale. Ils sont aussi plus nombreux en proportion des 15 à 24 ans, mais moins au sein des 25 à 64 ans. Les Inuit sont particulièrement jeunes, puisque plus d'un sur trois a moins de 15 ans, contre un sur 6 pour tout le Québec. En conséquence, l'âge moyen est de 27,7 ans chez les Inuit, 38,5 ans pour les PN et 42 ans pour la société dans son ensemble.

Une population jeune, surtout sur réserve et dans les villages nordiques



GRAPHIQUE 5
RÉPARTION DE LA POPULATION TOTALE, DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUIT
SELON L'ÂGE, QUÉBEC, 2021



	0 à 14 ans	15 à 24 ans	25 ans et plus	25 à 64 ans	25 à 54 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus	
INUK (INUIT)	34,3	18	47,7	42	34,6	15,4	9,9	9,3	7,4	5,7	
PREMIÈRES NATIONS	20,8	13	66,2	50,6	37	13,1	12,2	11,7	13,6	15,6	%
POPULATION TOTALE	16,7	10,6	72,6	53,4	38,6	12,7	13,4	12,4	14,8	19,3	

5 RÉPARTION DE LA POPULATION TOTALE, DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUIT SELON L'ÂGE, QUÉBEC, 2021

Source : Statistique Canada, recensement de 2021, fichier 98100264.ivt

Une nette disparité existe chez les Premières Nations selon le lieu de résidence. L'âge moyen des PN hors réserve est égal à celui de la population générale (42,1 contre 42 ans), tandis qu'il est nettement inférieur au sein des réserves (32,4 ans), où il se rapproche de l'âge moyen des Inuit des villages nordiques (27,4 ans). Nous retournerons à cette structure d'âge différenciée dans l'analyse des données du marché du travail et du revenu, où elle a aussi une incidence.

Mais une population qui vieillit rapidement

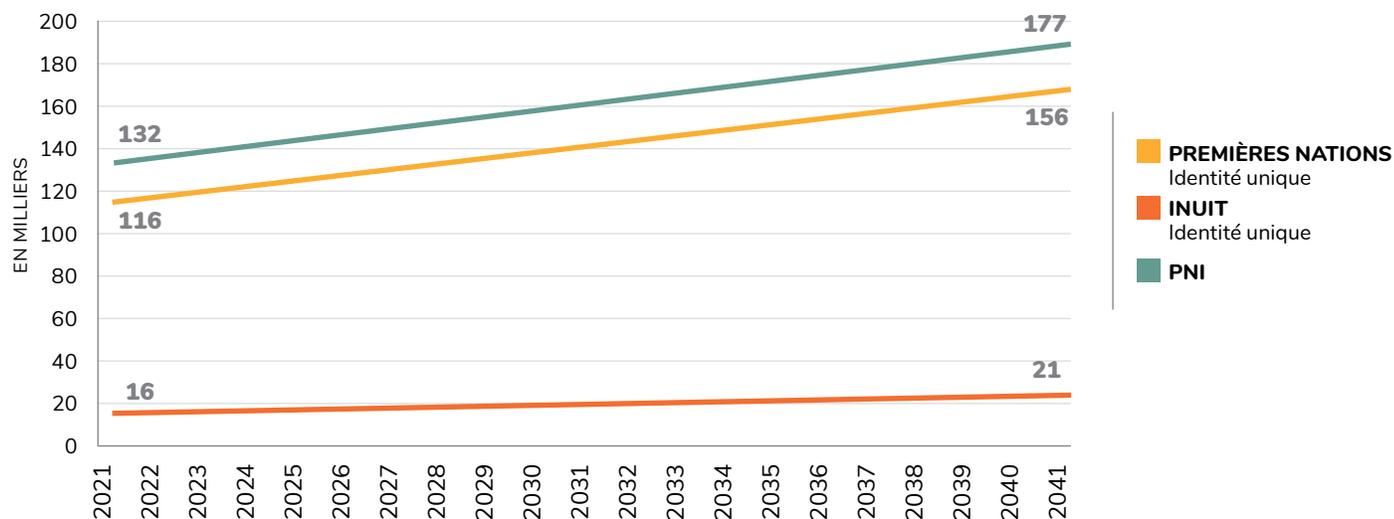
Celle du Québec vieillit rapidement, tout comme ailleurs au Canada. L'âge moyen de la population québécoise était de 41,1 ans en 2016. Chez les Premières Nations, il était de 34,8 ans, et chez les Inuit de 26,7.⁸ En 2021, les chiffres respectifs étaient de 42, 38,5 et 27,7 ans. La progression de 3,7 ans de l'âge moyen des Premières Nations est particulièrement marquée. Cela découle certainement en partie du fait que des personnes qui ne s'identifiaient pas comme PN en 2016 le font en 2021, et qu'elles ont un profil qui se rapproche beaucoup de celui des non Autochtones.

⁸ Statistique Canada, recensement de 2016, produit no 98-510.

Les prévisions démographiques en provenance de Statistique Canada annoncent à la fois une croissance notable des Autochtones au cours des prochaines décennies et un vieillissement. L'augmentation des PN serait de 34 % entre 2021 et 2041 dans le scénario moyen étudié, et celle des Inuit de 31,2 %. Ces taux excèdent ceux envisagés pour l'ensemble de la population, de sorte que le poids relatif des PNI passerait alors de 1,6 % actuellement à 1,8 % ou 1,9 % selon l'hypothèse retenue. Le graphique 6 présente les projections associées au scénario moyen.

GRAPHIQUE 6

PROJECTION DÉMOGRAPHIQUE, PNI, QUÉBEC, SCÉNARIO DE CROISSANCE MOYENNE



6 RÉPARTITION DE LA POPULATION TOTALE, DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUIT SELON L'ÂGE, QUÉBEC, 2021

Source : Statistique Canada, recensement de 2021, fichier 98100264.ivt

Les personnes de 65 ans et plus, qui sont actuellement 12,3 % des PNI, passeraient à 17,5 % durant cette période. Leur effectif doublerait alors, de 16 000 maintenant à 31 000 en 2041. Un tel scénario, s'il se confirme, aura des impacts importants sur les besoins de logements adaptés, de santé, de soins à domicile, etc. De leur côté, les moins de 15 ans auront une progression modeste en matière de nombre, de 31 000 à 35 000, de sorte que leur poids relatif régressera de 23,7 % en 2021 à 19,8 % en 2041. En conséquence, la croissance de leurs besoins sera vraisemblablement moindre que chez les aînés.

La hausse prévue chez les PN québécois avec statut d'Indien inscrit ou des traités est de 17,5 % entre 2021 et 2041. En revanche, elle est de 67,6 % chez ceux sans statut ou non couverts par des traités. La dynamique est donc fort différente. Elle recoupe également la tendance à une progression plus forte dans les RMR, même chez les Indiens inscrits ou des traités (croissance de 10,7 % dans les réserves pour ceux-ci, et de 28,6 % dans les RMR). Pendant la même période, la croissance des Indiens vivant en RMR,

non-inscrits et non couverts par des traités est estimée 75 %.⁹ On projette donc une modification notable dans la composition et dans le lieu de résidence, en plus de celui affectant la pyramide des âges. En conséquence, le portrait pour les PN sera fort différent en 2041 de ce qu'il est actuellement si on en croit ces projections. Chez les Inuit, la localisation ne changera pas de manière significative, non plus que l'appartenance, quelle qu'en soit la mesure. La croissance sera toutefois de 40 % d'ici 2041, supérieure à celle des PN et de la population totale, d'où la présence d'enjeux majeurs et grandissants découlant de cette démographie, tant du côté des jeunes que des plus âgés. N'oublions cependant pas que les PN sur réserve partagent certains de ces enjeux.

Une croissance plus forte chez les PN sans statut d'Indien inscrit ou des traités

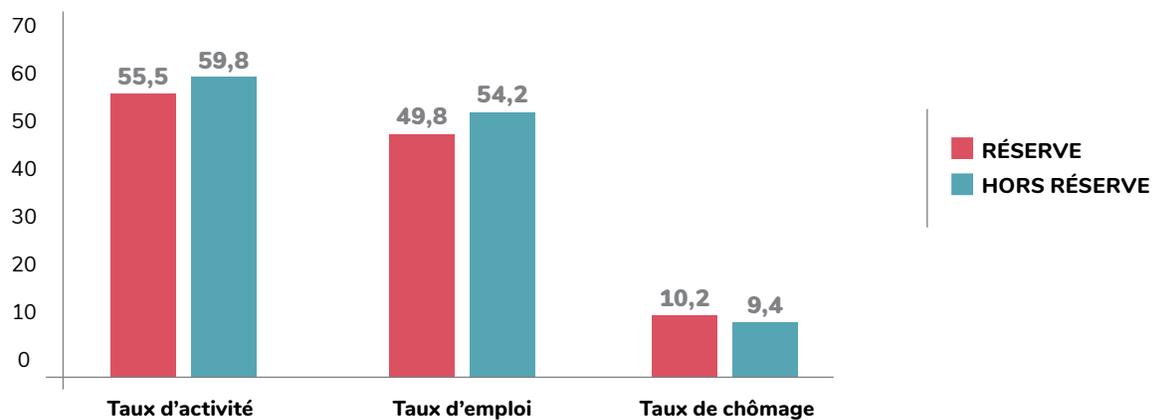
9 Statistique Canada, fichier 17-10-0145-01, diffusé le 6 octobre 2021.

2.2 Le lieu de résidence

Des observations ont déjà été faites concernant le lieu de résidence. Tout d'abord, des écarts d'assignation existent entre les données du recensement et celles d'autres sources. En second lieu, dans le cas des PN, mais pas dans celui des Inuit, la population hors réserve croît plus vite que celle sur réserve. Enfin, la population hors réserve est nettement plus âgée. Ces caractéristiques influencent la situation sur le marché du travail. La scolarisation différenciée, de même que la résidence en région métropolitaine de recensement (RMR) ou en agglomération de recensement (AR) constituent également des facteurs importants en matière d'activité, d'emploi, de chômage et de revenu.

GRAPHIQUE 7

TAUX D'ACTIVITÉ, D'EMPLOI ET DE CHÔMAGE POUR LES PREMIÈRES NATIONS SUR RÉSERVE ET HORS RÉSERVE, QUÉBEC, 2021



7 TAUX D'ACTIVITÉ, D'EMPLOI ET DE CHÔMAGE POUR LES PREMIÈRES NATIONS SUR RÉSERVE ET HORS RÉSERVE, QUÉBEC 2021

Statistique Canada, recensement de 2021, fichier 98100423.ivt

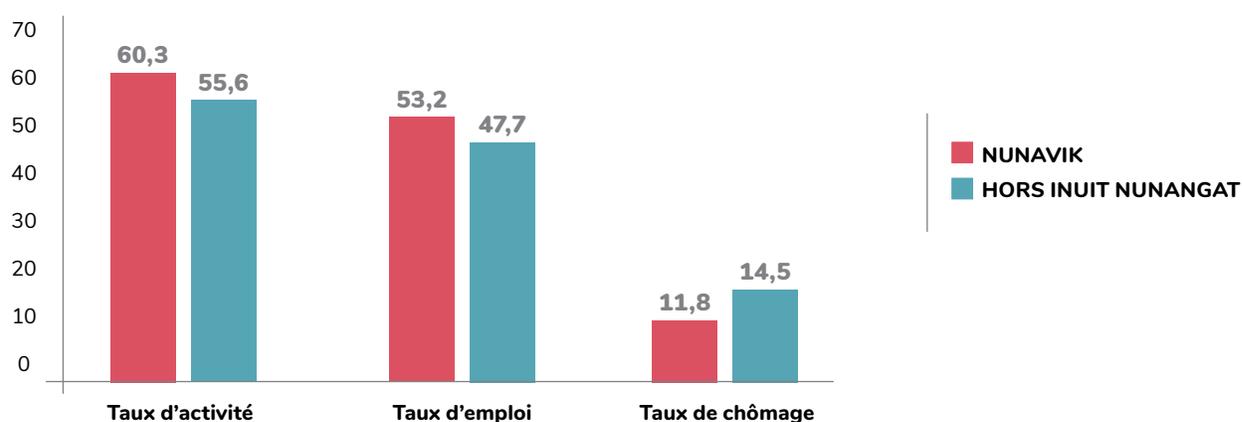
Les indicateurs sont tous les trois meilleurs pour les personnes hors réserve. Cependant, l'amélioration a été plus marquée au cours des dernières années pour les résidents des réserves. Si l'on tient compte de la structure d'âge, on obtient un portrait quelque peu différent, comme on peut le constater au tableau 4 en annexe. Les 15 ans et plus ont, dans leur ensemble, des taux d'emploi bien inférieurs aux 25 à 54 ans qui sont considérés le noyau dur du marché du travail. Les gens de 15 à 24 ans, et ceux âgés de plus de 55 ans ont une participation plus limitée. Or, nous avons vu que les plus jeunes sont surreprésentés dans les réserves et les localités nordiques, ce qui affecte négativement les taux d'emploi qu'on y observe. À cela s'ajoute la plus faible scolarisation des résidents des communautés PNI. Le tableau 9 indique aussi que, outre l'âge, le niveau d'étude exerce une influence majeure sur l'accès à l'emploi, que ce soit dans les villages ou les localités PNI ou hors de ceux-ci. L'écart de taux d'emploi entre les détenteurs d'un diplôme d'études secondaires et les non-diplômés est en général de plus de 20 points de pourcentage, quel que soit le lieu, le groupe d'âge ou le fait qu'il s'agisse de PN ou d'Inuit. Ces deux éléments combinés, à savoir une configuration d'âge distincte et une scolarisation moindre, sont des déterminants significatifs des scores inférieurs au sein des communautés PNI. Nous aborderons un troisième facteur plus avant dans le texte, soit le lieu de résidence du point de vue de la distance par rapport à des centres de population importants.

10 Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un centre de population (aussi appelé le noyau). Une RMR doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants. Quant à l'AR, son noyau doit compter au moins 10 000 habitants. Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les autres municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec le noyau, lequel est déterminé par le pourcentage de navetteurs établi d'après les données du recensement précédent sur le lieu de travail. Source : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/92-195-x/2011001/geo/cma-rmr/def-fra.htm> <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/92-195-x/2011001/geo/cma-rmr/def-fra.htm>

Rappelons à nouveau que les années 2020, et 2021 dans une moindre mesure, sont atypiques du fait de la pandémie. Certains éléments différenciés de la structure économique ont sans doute influencé les résultats observés. Ainsi, l'emploi public est généralement plus élevé sur réserve que hors réserve, que ce soit dans l'administration, la santé, les services sociaux ou l'éducation. Or, ces domaines ont été moins affectés par les pertes d'emploi que d'autres, plus présents hors réserve, comme l'hébergement, la restauration ou le commerce de détail.

GRAPHIQUE 8

TAUX D'ACTIVITÉ, D'EMPLOI ET DE CHÔMAGE POUR LES INUIT, NUNAVIK ET HORS NUNAVIK, QUÉBEC, 2021



8 TAUX D'ACTIVITÉ, D'EMPLOI ET DE CHÔMAGE POUR LES INUIT, NUNAVIK ET HORS NUNAVIK, QUÉBEC, 2021
Statistique Canada, fichier 98100423.ivt

Parmi les Inuit, la situation des habitants du Nunavik est meilleure que celle des non-résidents. Mais comme les nombres en jeu sont petits, les marges d'erreur ou les fluctuations aléatoires peuvent être importantes. La composition différenciée par groupe d'âge ou par scolarité peut vraisemblablement expliquer l'écart avantageux observé chez les résidents. Il se peut aussi que la présence plus forte d'activités économiques liées au secteur public favorise l'emploi des Inuit au Nunavik, tandis que la connaissance moins répandue du français dessert les Inuit hors de leurs communautés. Ce sont là des hypothèses à explorer.

Le fait de vivre en RMR, en AR ou à l'extérieur de zones urbaines, constitue un autre aspect de la question résidentielle qui influence les perspectives d'emploi.¹¹ Si on compare la situation du Québec à celle de ses six RMR, on constate que le taux d'emploi des Premières Nations y est supérieur dans cinq de celles-ci que dans l'ensemble de la province. Seuls les PN habitant la RMR de Trois-Rivières ont un taux d'emploi inférieur. Les données sont moins fiables du côté des Inuit, à cause du nombre peu élevé d'observations. En dépit de ce qui vient d'être mentionné, il appert que l'amélioration générale du marché du travail québécois s'est propagée sur une grande partie du territoire, même dans des régions rurales ou semi-rurales qui étaient davantage en difficulté au cours des décennies précédentes.

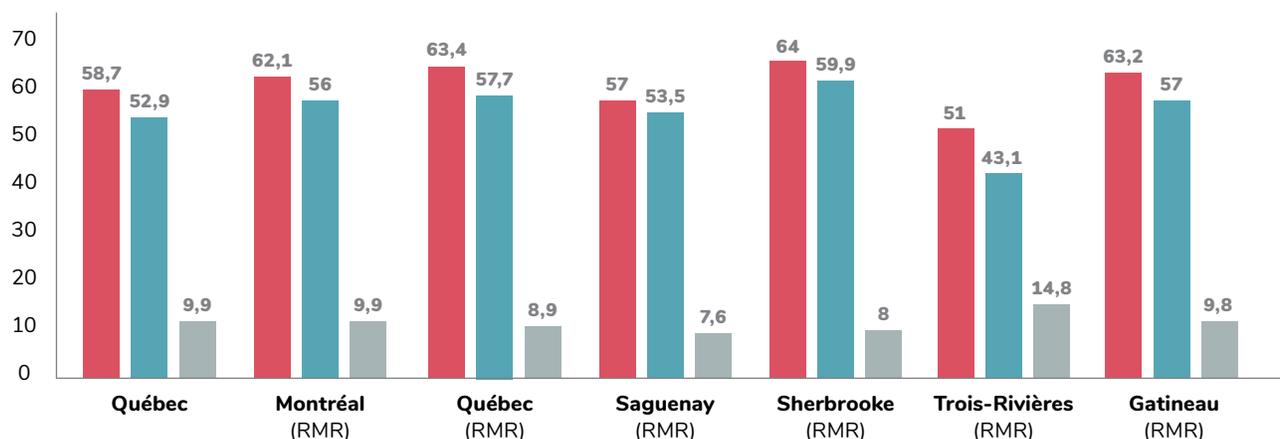
11 Voir la note 10 pour les définitions de RMR, région métropolitaine de recensement, et AR, agglomération de recensement, dans le lexique qu'utilise Statistique Canada lors du recensement.

GRAPHIQUE 9
TAUX D'ACTIVITÉ, D'EMPLOI ET DE CHÔMAGE, QUÉBEC ET RMR, 2021

■ PNII
Taux d'activité

■ PNII
Taux d'emploi

■ PNII
Taux de chômage



9 TAUX D'ACTIVITÉ, D'EMPLOI ET DE CHÔMAGE, QUÉBEC ET RMR, 2021

Source : Statistique Canada, fichier 98100423.ivt

2.3 Les groupes d'âge

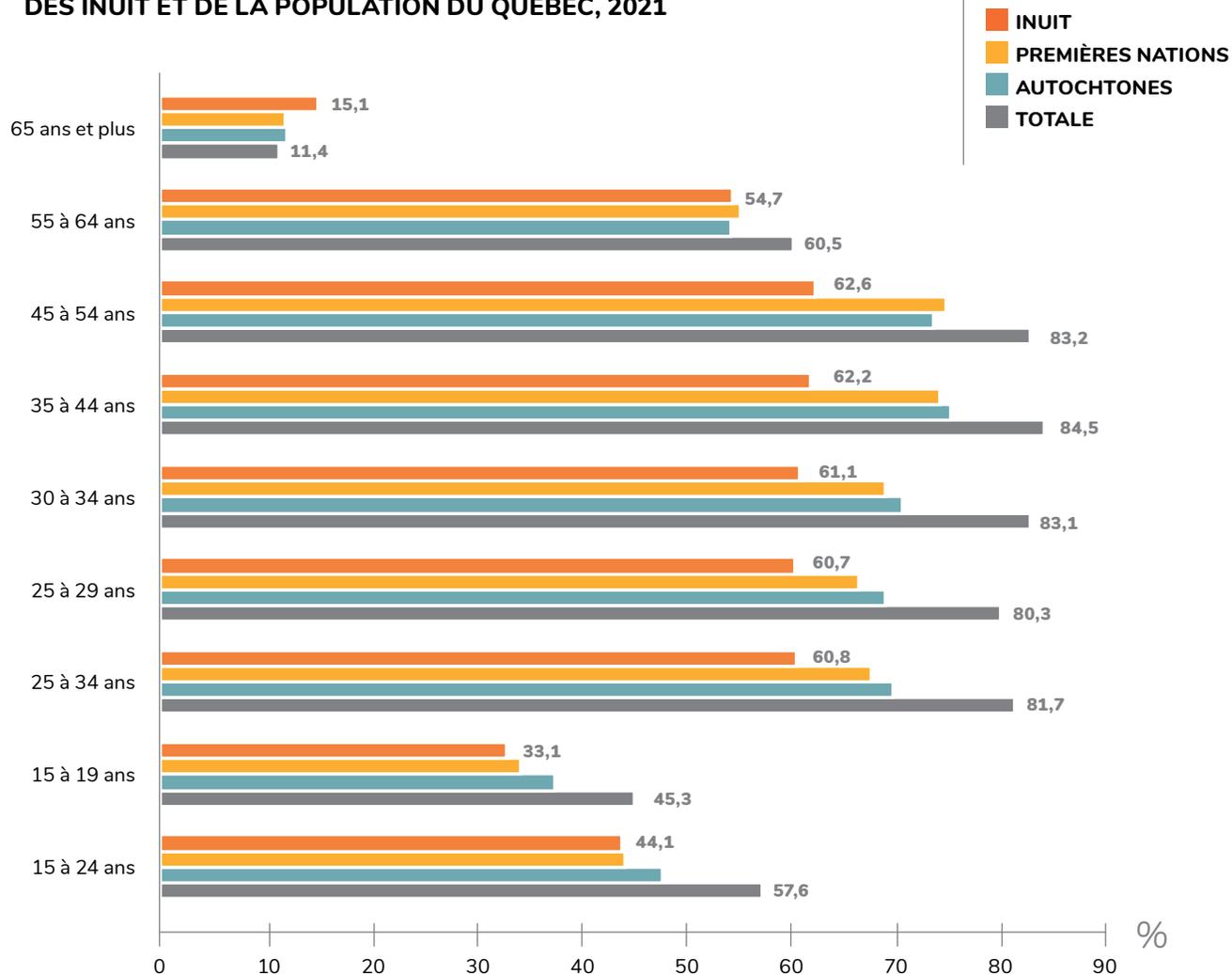
Les cohortes se distinguent entre elles au sein de la population en âge de travailler. La définition officielle de Statistique Canada inclut dans celle-ci toutes les personnes de 15 ans et plus. Or, il existe des différences importantes dans un tel éventail d'âge. Les plus jeunes, dont les 15 à 19 ans, et dans une moindre mesure les 20 à 24 ans, ont une présence réduite sur le marché du travail, du fait qu'une forte proportion d'entre eux sont encore aux études ou en processus d'intégration, ce qui requiert souvent une certaine période d'ajustement. Ceux qui ont définitivement quitté l'école sont fréquemment peu scolarisés, ce qui affecte leur participation. L'activité est plus élevée chez les 25 à 54 ans. Elle commence à décliner par la suite, même si les taux d'activité et d'emploi observés pour les plus âgés ont augmenté au cours des années récentes.

La population PNII étant en général plus jeune, il en résulte des effets sur le marché du travail. Les tableaux 10 et 11 nous montrent que ces PNII sont proportionnellement plus nombreux, mais que leur présence sur le marché du travail est moindre et que leur taux de chômage est plus élevé que chez les cohortes plus âgées. Cette observation vaut d'abord et avant tout pour le groupe des 15 à 19 ans. Mais il est aussi vrai que le taux de chômage des 20 à 24 ans dépasse largement celui de leurs aînés. La situation des PNII est cependant plus proche de celle de l'ensemble de la population que ne l'est celle des Inuit. Les PNII ont toutefois un avantage démographique. Les PNII (46,7 %) et les Inuit (52,7 %) se retrouvent plus dans le groupe des 25 à 54 ans, le cœur du marché du travail que la population totale (46,3 %). Cela n'empêche pas que les indicateurs leur soient défavorables, à la fois en matière d'activité, d'emploi et de chômage. Les PNII ont un taux d'emploi de 53 %, mais il est de 72,4 % chez les 25 à 54 ans, contre 83,4 % chez les non Autochtones. Les Inuit sont à 52 % en emploi au total, et à 61,6 % chez les 25 à 54 ans. La part de la population inactive dans cette cohorte est de même inégale (11,6 % dans la population totale, 21,6 chez les PNII et 30,3 % chez les Inuit).

Le poids nettement plus élevé des 65 ans et plus dans l'ensemble de la population a pour effet de son côté de limiter l'écart entre les PNI et les non Autochtones. Bien que la présence sur le marché du travail recule avec l'âge dans tous les groupes, le fait que les 65 ans et plus soient moins nombreux en pourcentage, surtout parmi les Inuit, mais aussi chez les PN, fait en sorte que le déficit de performance est sensiblement réduit quand on examine la population en âge de travailler dans son ensemble.

GRAPHIQUE 10

TAUX D'EMPLOI DES AUTOCHTONES, DES PREMIÈRES NATIONS, DES INUIT ET DE LA POPULATION DU QUÉBEC, 2021



10 TAUX D'EMPLOI DES AUTOCHTONES, DES PREMIÈRES NATIONS, DES INUIT ET DE LA POPULATION DU QUÉBEC, 2021

Source : Statistique Canada, tableau 98-10-0451-01

On peut conclure de cet examen que la relative jeunesse des PNI constitue un atout au sein d'une population vieillissante aux prises avec un défi important de pénurie de travailleurs. Dans ce contexte, dont la persistance sera assez durable, on prévoit que les Premières Nations et Inuit profiteront pleinement pour consolider leurs acquis des dernières années. Les employeurs et les autorités publiques ont tout intérêt à reconnaître leur potentiel et leur contribution à la solution des problèmes de rareté de main-d'œuvre omniprésents au Québec.

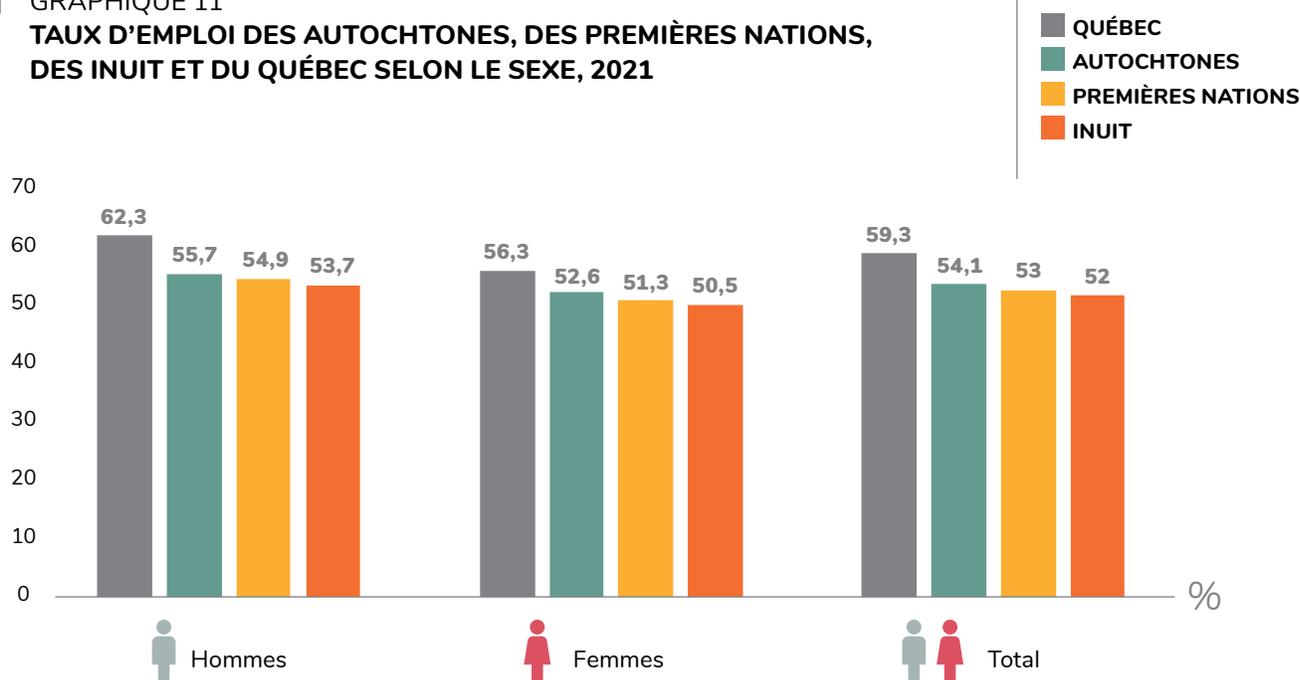
2.4 Le sexe

La dynamique du marché du travail a été profondément modifiée depuis les années 1970 par la présence accrue et continue des femmes. Progressivement, il est aussi apparu que leurs avancées en matière d'éducation avaient un impact considérable sur la composition des travailleurs et des compétences disponibles. On voit au graphique 11 les taux d'emploi selon le sexe pour les PNI et la population totale. L'écart de participation au marché du travail se réduit de plus en plus. En fait, si on tient compte de la scolarité et de l'âge, les différences sont faibles. Ainsi, dans le groupe des 45 à 54 ans détenant un diplôme d'études postsecondaires, les hommes non autochtones ont un taux d'emploi de 89,3 % et les femmes de 86,7 %. Chez les PN, les taux respectifs des hommes et des femmes sont de 84,6 % et de 83,9 %. De nouveau, les petits nombres rendent les données moins fiables pour les Inuit.

En 2021, les femmes constituaient 48,1 % de la population active au Québec, également 48,1 % des personnes employées, et 47,4 % des chômeurs. Elles avaient donc presque atteint la parité avec leurs congénères masculins. Pour les PNI, les femmes contribuaient davantage au marché du travail que les hommes, puisqu'elles étaient 50,8 % des personnes participantes, 51,1 % de celles en emploi, mais en outre 52,4 % des chômeurs chez les PN. Leurs taux d'activité et d'emploi se rapprochaient de ceux des hommes, tandis que leur taux de chômage était inférieur (9,1 % contre 10,1 % chez leurs collègues masculins). Les données correspondantes pour les Inuit étaient de 50,3 %, 50,8 %, et elles n'étaient que 47,7 % des chômeurs. Le taux de chômage des Inuit était aussi inférieur à celui des hommes (11,6 % versus 13,1 %).

Les statistiques présentées au graphique 11 portent sur tous les niveaux de scolarité des groupes, ainsi que sur l'ensemble des âges. Si l'on tient compte de l'instruction, on constate un écart plus grand. Les femmes PNI souffrent davantage que leurs confrères masculins d'une absence de diplôme, tout comme leurs consœurs non autochtones. Les indicateurs les concernant sont nettement moins bons que ceux des hommes. À l'opposé, chez les plus scolarisés, les femmes se rapprochent, ou même dépassent les hommes, particulièrement dans les cohortes où les personnes sont le plus actives sur le marché du travail.

GRAPHIQUE 11
TAUX D'EMPLOI DES AUTOCHTONES, DES PREMIÈRES NATIONS,
DES INUIT ET DU QUÉBEC SELON LE SEXE, 2021



11 TAUX D'EMPLOI DES AUTOCHTONES, DES PREMIÈRES NATIONS, DES INUIT ET DU QUÉBEC, SELON LE SEXE, 2021

Source : Statistique Canada, fichier 98100451

On observe au graphique 12 que les femmes de 35 à 44 ans et celles de 45 à 54 ans, tant les PNI que les autres, sont plus actives que les hommes, à l'exception des inuites de 35 à 44 ans qui le sont moins que leurs confrères, et des PN de 45 à 54 ans dont le taux d'emploi est égal à celui des hommes.

GRAPHIQUE 12

**TAUX D'EMPLOI DES DÉTENTEURS D'UN CERTIFICAT, DIPLÔME
OU GRADE D'ÉTUDES POST-SECONDAIRES, QUÉBEC 2021**



12 TAUX D'EMPLOI DES DÉTENTEURS D'UN CERTIFICAT, DIPLÔME OU GRADE D'ÉTUDES POST-SECONDAIRES, QUÉBEC, 2021

Source : Statistique Canada, fichier 98100451

On voit donc la répercussion positive des études. Celle-ci est encore plus frappante chez les femmes, quelle que soit leur origine ethnique. Les deux éléments réunis, soit la présence féminine accrue en emploi et la scolarisation, rendent compte d'une part essentielle de la transformation du marché du travail au Québec depuis au moins trois décennies. Entre autres choses, ces deux facteurs ont compensé largement les effets du ralentissement de l'offre de main-d'œuvre depuis quelques années déjà, et ils vont continuer à le faire en bonne partie au cours des années à venir.¹²

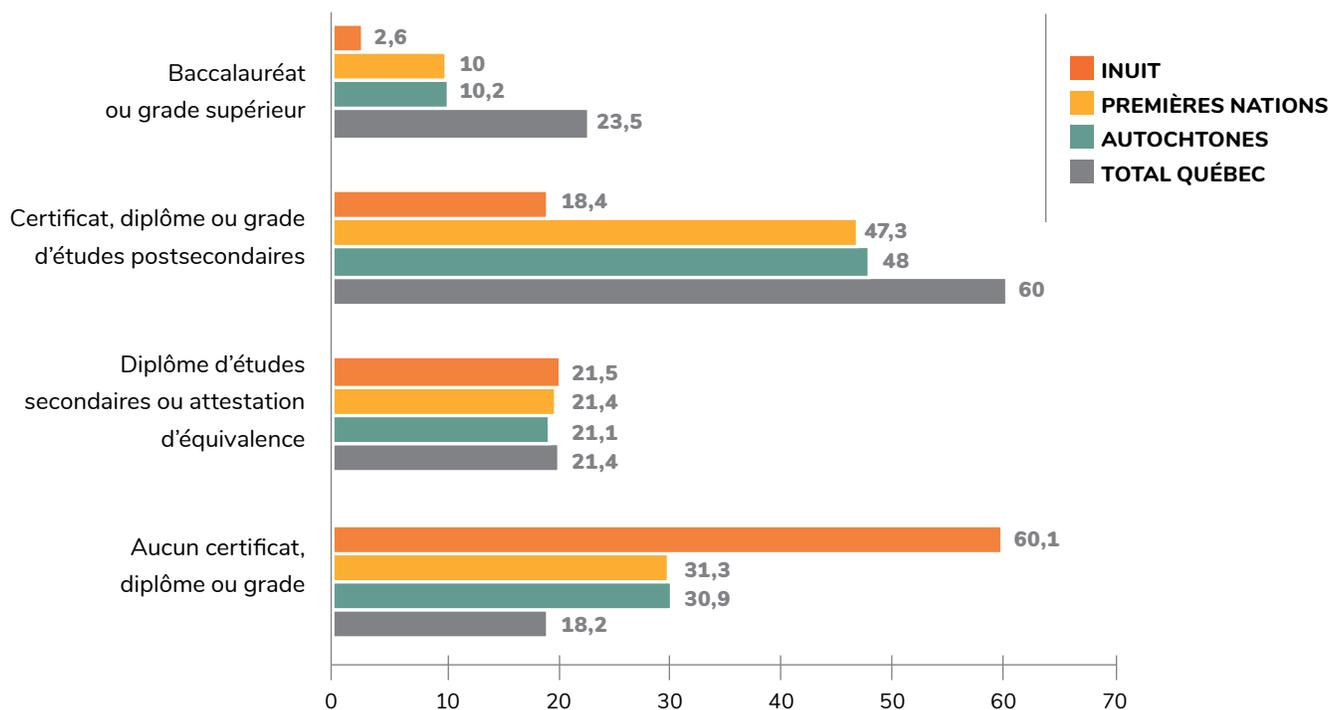
2.5 Le niveau de scolarité

Les différences marquées entre les taux d'activité, d'emploi et de chômage favorisant les personnes plus instruites valent pour les deux sexes. Cependant, on note que les hommes qui ne détiennent pas de diplôme s'en tirent mieux que leurs consœurs dans la même situation, tant parmi les PNI que pour les autres Québécois. Le coût d'une faible formation est donc plus important pour les femmes ou, réciproquement, le gain associé à des études plus poussées est supérieur chez elles que pour les hommes. Les PNI accusent toujours un retard à ce chapitre, mais d'une part ce retard tend à diminuer, et d'autre part les différences internes aux groupes découlant de la scolarité sont plus grandes que ceux entre groupes. En 2021, les écarts les plus marqués se trouvent aux deux bouts du continuum. Trois Inuit sur cinq ne détenaient aucun diplôme (60,1 %). Ils étaient trois sur dix dans cette situation (31,3 %) au sein des Premières Nations, contre moins d'un sur cinq dans l'ensemble de la population (18,2 %). À l'autre extrême, un Inuit sur quarante (2,6 %) possédait un diplôme universitaire, un PNI sur dix (10 %), et près d'un Québécois sur quatre (23,5 %), chez les quinze ans et plus. La situation s'améliore toutefois parmi les cohortes plus jeunes. Ils n'étaient plus qu'un sur cinq (21,7 %) sans grade parmi les PN de 35 à 44 ans. Chez les Inuit, le taux est certes élevé (51,4 %), mais il est en recul de presque dix points de pourcentage par rapport à celui de l'ensemble de la population en âge de travailler.

Chez les femmes PN du même groupe d'âge, soit les 35 à 44 ans, 18,9 % étaient sans diplôme, contre 24,8 % des hommes. Chez les Inuit de 25 à 54 ans, les femmes sans certificat d'études secondaires comptaient pour 51,8 % du groupe, et les hommes pour 55,5 %. Ce groupe d'âge plus étendu au sein des Inuit a été retenu afin d'obtenir une statistique plus fiable, compte tenu des observations disponibles.

GRAPHIQUE 13

RÉPARTITION DE LA POPULATION TOTALE, DES AUTOCHTONES, DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUIT DE 15 ANS ET PLUS, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, QUÉBEC 2021



13 RÉPARTITION DE LA POPULATION TOTALE, DES AUTOCHTONES, DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUIT DE 15 ANS ET PLUS, SELON LA SCOLARITÉ, QUÉBEC, 2021

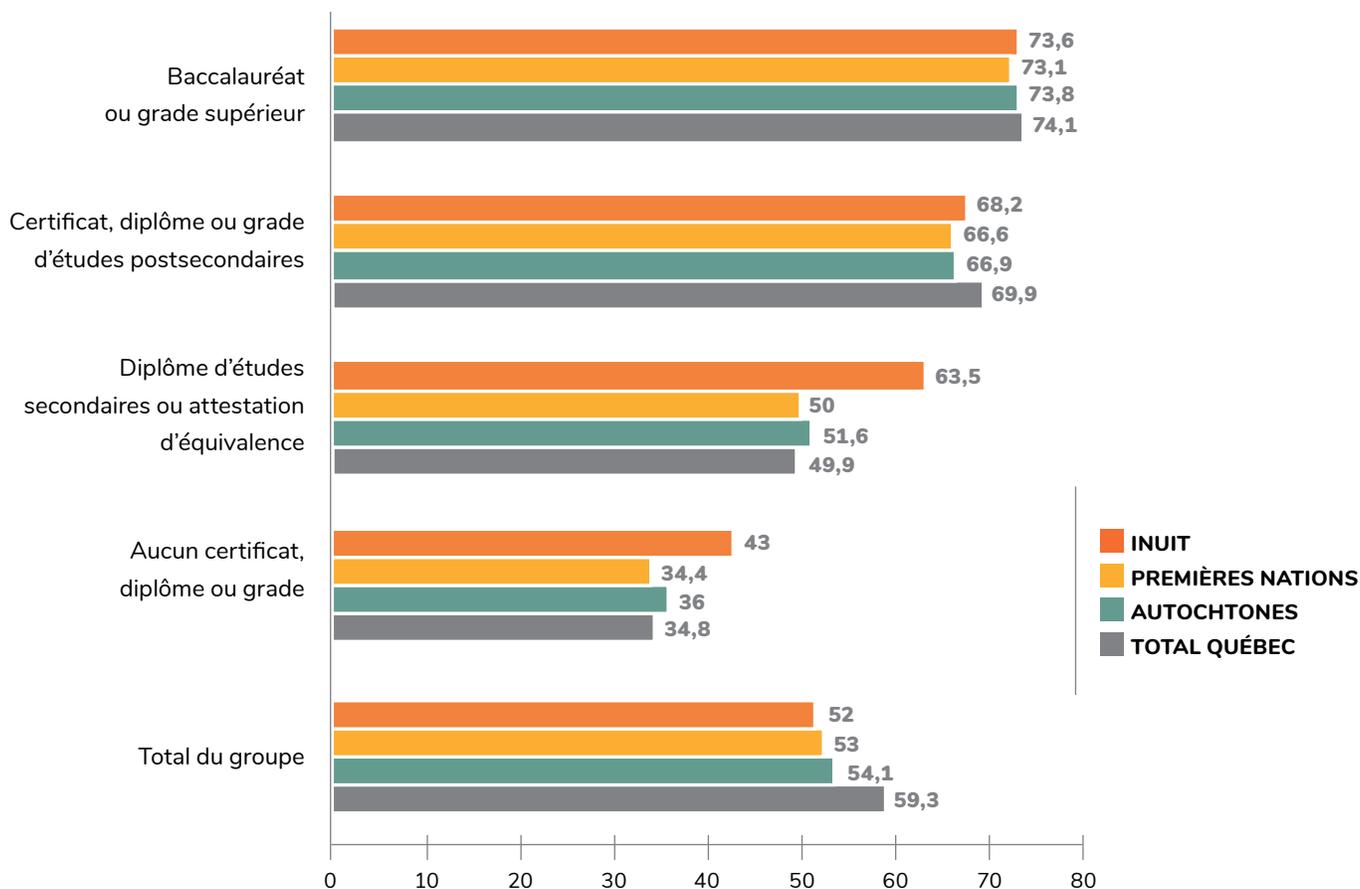
Source : Statistique Canada, fichier 98100451.ivt

Le tableau 14 en annexe met en évidence les effets de la scolarité sur le marché du travail. On voit une inégalité de taux d'emploi de près de 15,1 points de pourcentage pour les non Autochtones entre ceux qui n'ont pas de certification et ceux qui en ont une. Les études postsecondaires apportent un avantage supplémentaire significatif. Le gain associé à un diplôme est de 15,5 parmi les PN, et il augmente à 32,1 points lorsque l'individu détient un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires. L'écart favorable est de 20,5 points de pourcentage pour les Inuit, et il passe à 25,1 points pour des études postsecondaires. Un effet d'âge a pour conséquence de creuser le fossé entre les niveaux d'instruction, car les personnes plus âgées, et généralement moins scolarisées, sont aussi naturellement

moins présentes sur le marché du travail. Mais les avantages de la formation demeurent importants pour toutes les âges. Par exemple, chez les PN de 35 à 44 ans, le taux d'emploi est 22,3 points de pourcentage plus élevé pour ceux qui détiennent un diplôme secondaire, et il passe à 39,1 points de plus pour les études postsecondaires par rapport à une absence de grade. Les nombres étant plus petits pour les Inuit, les statistiques comparables sont moins fiables, mais il semble tout de même que les écarts soient significatifs au sein des différentes cohortes. Les données du recensement mettent aussi en évidence le fait que les avantages de la scolarisation sont plus grands, chez les PN à tout le moins, que chez les non Autochtones, et ce même s'ils sont appréciables pour eux de même.¹⁴

GRAPHIQUE 14

TAUX D'EMPLOI DE LA POPULATION TOTALE, DES AUTOCHTONES, DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUIT DE 15 ANS ET PLUS, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, QUÉBEC 2021



14 TAUX D'EMPLOI DE LA POPULATION TOTALE, DES AUTOCHTONES, DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUIT DE 15 ANS ET PLUS, SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, QUÉBEC, 2021

Source : Statistique Canada, fichier 98100451.ivt

¹⁴ Statistique Canada, *Situation d'activité selon le plus haut niveau de scolarité, l'identité autochtone, l'âge et le genre* : Canada, provinces et territoires, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement y compris les parties, fichier Scol_Act_Sex_RMR_98100451.ivt.

Le tableau 15 confirme de son côté le bénéfice accru de la scolarisation pour les femmes. Lorsqu'elles sont sans diplôme, leur taux d'emploi est inférieur à celui des hommes, du moins au sein des cohortes les plus actives, mais dès l'instant où elles obtiennent un diplôme, l'écart se réduit ou elles deviennent plus actives que leurs congénères masculins. Cela vaut pour les PNI comme pour les non Autochtones. Clairement, le niveau de scolarité est un déterminant majeur, fort probablement le plus substantiel,

de la participation au marché du travail et aux bienfaits qui en découlent, et ce pour tous les groupes d'âge. Nations et sexes étudiés. Il est possible que la rareté croissante de main-d'œuvre atténuée quelque peu à l'avenir l'avantage de la scolarisation, mais il demeure certain que celle-ci continuera d'apporter des bénéfices importants en matière d'emploi, dont l'accès à une rémunération supérieure, à des postes plus stables et à des perspectives de carrière meilleures.



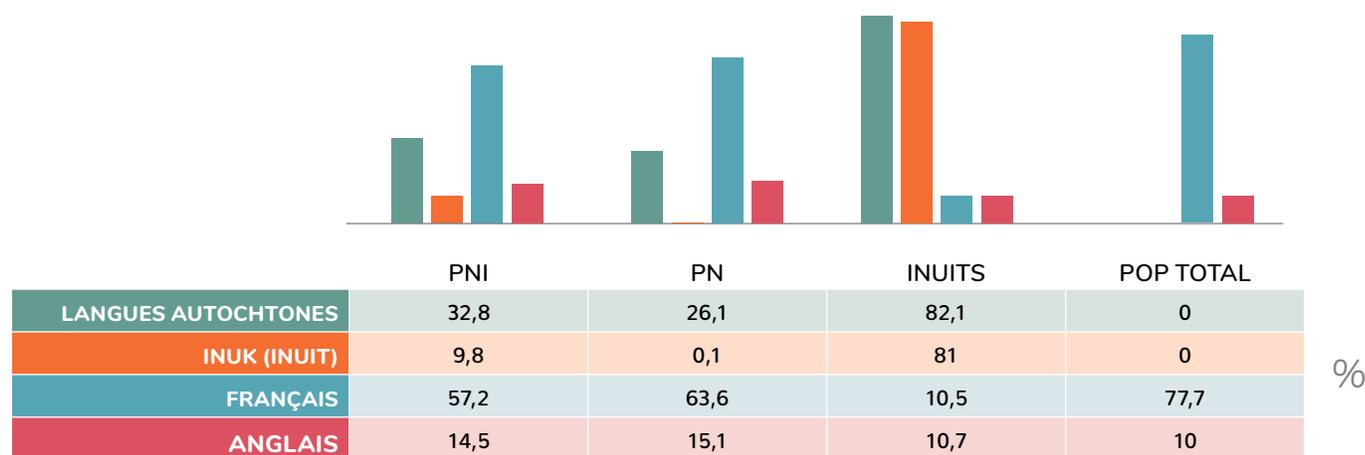
2.6 La langue

On comprend bien au Québec les enjeux associés à la langue maternelle, ainsi qu'à la langue d'usage commune et de travail. Par rapport à l'école, et le cas échéant à l'emploi, les PNI font face à un défi particulier. Les membres des communautés PNI ont rarement ou jamais l'option d'être unilingues, comme peuvent l'être plus souvent leurs concitoyens d'expression française ou anglaise. Et si le bilinguisme est un atout à bien des égards pour leurs compatriotes, dont en matière d'occupation, pour les PNI l'enjeu devient fréquemment celui du trilinguisme, quand ils assimilent le langage de leur peuple dès l'enfance.

Le graphique 15 nous indique que plus du quart des PN (26,1 %) ont une langue maternelle autochtone. Plus de quatre Inuit sur cinq (82,1 %) apprennent l'inuktitut au départ. Le français est la langue maternelle de près des deux tiers des PN (63,6 %) et l'anglais de 15,1 % d'entre eux.¹⁵ Un pourcentage quasi égal a le français (10,5 %) ou l'anglais (10,7 %) comme langue parmi les Inuit. Même dans un contexte où l'idiome autochtone est bien vivant dans une communauté, la scolarisation se fait au moins en partie en français ou en anglais. Cette exigence devient incontournable pour des études avancées. Alors que l'apprentissage d'une langue étrangère à celle dans laquelle une personne a grandi constitue un effort considérable, on comprend l'ampleur du défi auquel les PNI sont confrontés. Désireux de conserver leur langue, et dans certains cas de la raviver, ils doivent en même temps maîtriser une ou deux autres idiomes qui leur permettront de communiquer et de travailler avec leurs concitoyens ou avec le reste de la planète. Cette exigence, de même que la perception que l'école ne reflète pas ou pas suffisamment leur culture et leurs préoccupations peuvent sans doute expliquer la faible scolarisation de plusieurs d'entre eux.

GRAPHIQUE 15

RÉPARTITION DE LA POPULATION DES PNI, PREMIÈRES NATIONS, INUITS ET DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION SELON LA LANGUE MATERNELLE, QUÉBEC, 2021



15 RÉPARTITION DE LA POPULATION DES PNI, PREMIÈRES NATIONS, INUIT ET DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION SELON LA LANGUE MATERNELLE, QUÉBEC, 2021

Source : Statistique Canada, tableau 98-10-0272-01

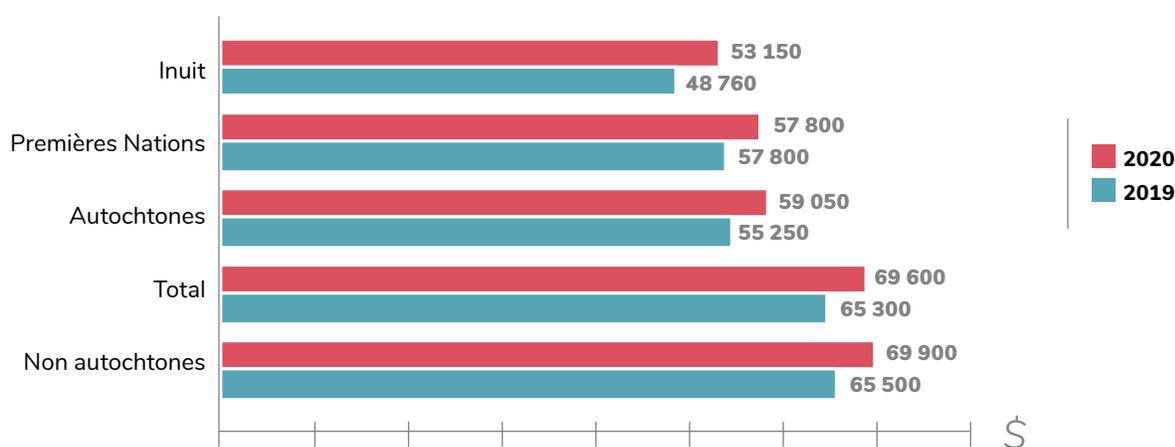
La langue la plus souvent utilisée au travail indique que ce défi de maîtrise d'au moins une autre langue que la langue maternelle est bien réel pour beaucoup de PNI. (à venir, été 2023)

¹⁵ N'oublions pas que la non-participation de certaines communautés de PN a pour conséquence de surévaluer la proportion de francophones parmi eux, et donc de sous-estimer la part des anglophones.

2.7 La durée du travail et les revenus

Les revenus d'emploi dépendent du salaire horaire ou hebdomadaire, et du temps travaillé. Les revenus inférieurs des PNI sont une combinaison de ces deux facteurs. Le graphique 16 présente les gains des années 2019 et 2020 pour le revenu médian et moyen des personnes ayant travaillé en 2020. Cette dernière année fut atypique du fait de la pandémie. Les revenus d'emploi ont été bonifiés par la prestation canadienne d'urgence (PCU) qui fut souvent plus généreuse pour les bas et moyens salariés que la rémunération qu'ils auraient pu tirer d'un emploi dans les conditions habituelles. Les travailleurs à temps partiel ou saisonnier en ont profité, tout particulièrement, de même que des dispositions temporaires appliquées à l'assurance-emploi.

GRAPHIQUE 16
REVENU ANNUEL MOYEN D'EMPLOI, PERSONNES AYANT TRAVAILLÉ TOUTE L'ANNÉE, QUÉBEC, 2020



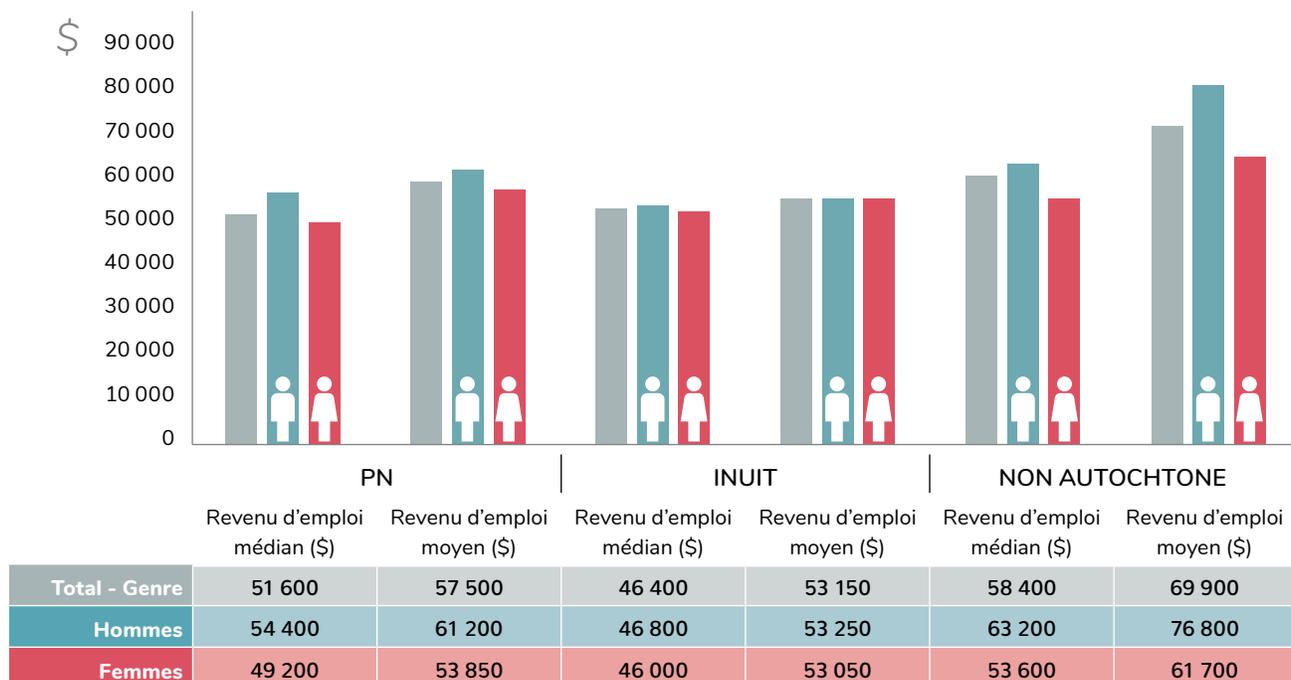
16 REVENU ANNUEL MOYEN D'EMPLOI, PERSONNES AYANT TRAVAILLÉ TOUTE L'ANNÉE, QUÉBEC, 2020

Source : Statistique Canada, fichier 98100427.ivt

Le revenu moyen des Inuit ayant travaillé à plein temps s'établissait à 76 % de celui des non Autochtones en 2020. Quant aux PN, le pourcentage correspondant était de 82,7 %. Notons que les écarts entre hommes et femmes internes aux trois groupes sont supérieurs à ceux entre les groupes, pour certaines statistiques du moins. On voit par exemple au graphique 17 que les hommes non Autochtones ayant travaillé à plein temps en 2020 avaient amassé un revenu médian supérieur de près de 10 000 \$ (9 600 \$) par rapport à celui des femmes non autochtones. L'écart entre les hommes non autochtones et ceux des Premières Nations était de 8 800 \$ la même année. Les explications de ces divergences sont multiples, et elles ne renvoient pas nécessairement à de la discrimination, selon le sexe ou l'ethnie, sans aucun doute encore présente par ailleurs. L'âge, l'expérience et la durée consécutive de l'emploi, les heures hebdomadaires travaillées, le taux de syndicalisation, la scolarité, le domaine d'études, la profession, et le secteur d'activité sont parmi les autres facteurs qui interviennent dans ces divergences de rémunération. En outre, ces ratios

ne nous renseignent pas sur le niveau de vie, car ils ne tiennent pas compte des coûts qui varient passablement selon la localisation, pas plus qu'ils ne tiennent compte d'autres facteurs cruciaux, comme la présence ou l'absence de services publics de qualité en quantité suffisante, ou le statut familial. Il faut donc chercher à les compléter à l'aide d'indicateurs portant sur le logement, l'alimentation et d'autres dépenses importantes du panier de consommation ou des dépenses collectives pour en arriver à une mesure de bien-être ou de qualité de vie significative. Et comme il s'agit de moyennes, ces nombres cachent des écarts parfois marqués. Règle générale, une moyenne de revenu est tirée vers le haut par les grandes rémunérations et ne reflète pas la situation du plus grand nombre. Le revenu médian est plus représentatif de la condition de la majorité. En 2020, ce revenu d'emploi était 30 400 \$ chez les PN, de 23 600 \$ chez les Inuit et de 36 000 \$ chez les non Autochtones. Le revenu médian tend à être plus égalitaire que le revenu moyen entre hommes et femmes chez les PN, mais pas chez les Inuit et les non Autochtones.

GRAPHIQUE 17
REVENU D'EMPLOI MÉDIAN ET MOYEN, TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE, PNI
ET NON AUTOCHTONES, 2020

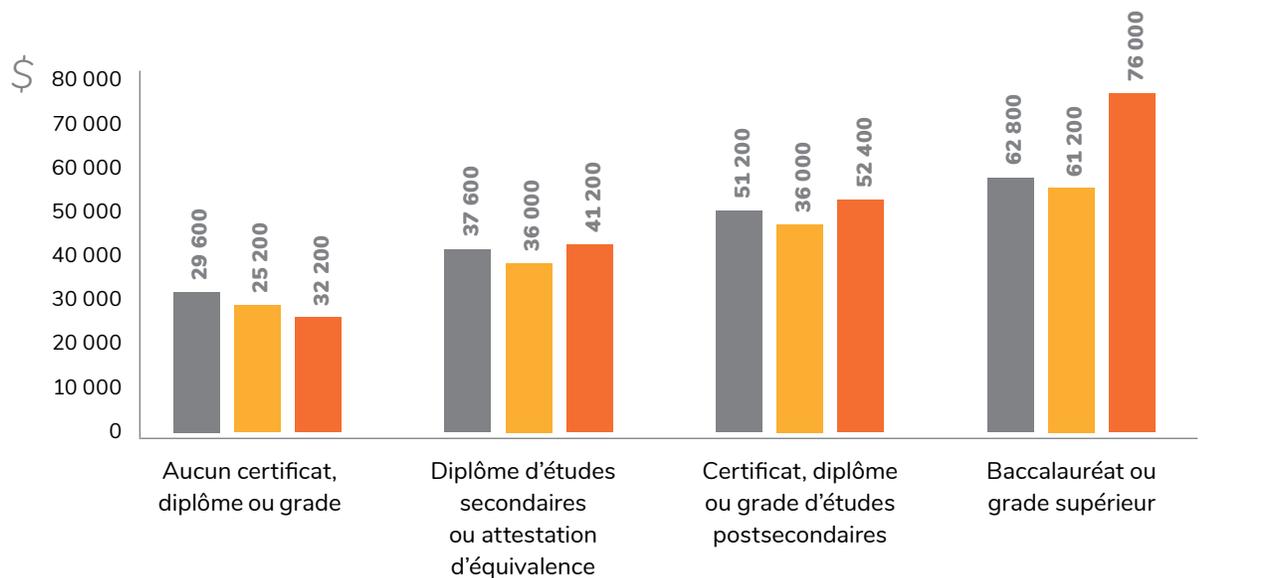


17 REVENU D'EMPLOI MÉDIAN ET MOYEN, TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE, QUÉBEC 2020

Source : Statistique Canada, fichier 98100427.ivt

Le graphique 17 porte quant à lui sur les revenus des personnes ayant travaillé toute l'année à plein temps. Ces revenus sont bien entendu plus élevés que ceux qu'on voit au graphique 16, puisque ces derniers incluent toutes les situations de travail possibles, dont le temps partiel. De nouveau, on retrouve des écarts entre les groupes et entre les sexes au sein de chacun des groupes. Le revenu médian, et plus encore le revenu moyen des hommes non Autochtones ayant travaillé toute l'année à temps plein, se détache tant de celui des femmes de ce groupe que des hommes, et a fortiori des femmes PN et Inuit. Ceci reflète la présence plus importante de ces hommes dans les emplois les plus hautement rémunérés existants dans certaines activités économiques et dans certaines professions, ce qui a pour effet de tirer vers le haut leur a rémunération moyenne.

GRAPHIQUE 18
REVENU MÉDIAN SELON LA SCOLARITÉ
ET LE GROUPE, 25 À 54 ANS, QUÉBEC, 2021



18 REVENU MÉDIAN SELON LA SCOLARITÉ ET LE GROUPE, 25 À 54 ANS, QUÉBEC, 2021

Source : Statistique Canada, fichier 98100427.ivt

La scolarité influence de manière importante le revenu de travail, notamment à cause d'un salaire plus élevé, mais aussi souvent à cause d'une durée annuelle de l'emploi plus longue. On voit au graphique 18 que le détenteur d'un degré universitaire gagne plus du double par rapport à une personne sans diplôme. L'écart est même supérieur chez les PNI. Pour les Inuit, le rapport est plus grand que le triple (23 200 sans certificat, contre 82 000 avec un titre universitaire).

Les écarts se retrouvent chez les deux sexes, pour lesquels on observe à nouveau que l'absence de diplôme est davantage préjudiciable aux femmes en matière de revenu. Par exemple, pour les hommes PN, le revenu est de 28 400 \$, tandis qu'il n'est que de 21 000 \$ du côté des

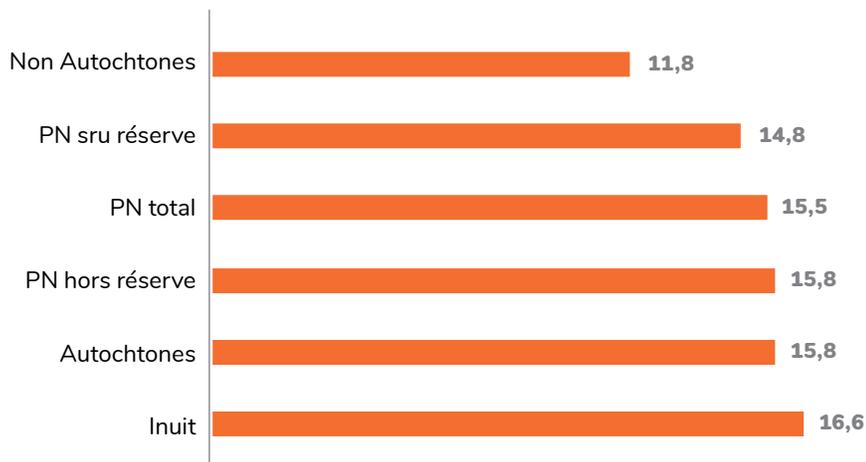
femmes (73,9 % du revenu d'un homme). Avec un diplôme universitaire, un homme PN gagne en moyenne 71 500 \$, et une femme de 58 400 \$. Un écart notable demeure, mais le ratio se réduit à 81,7 %. Il est ici question du revenu annuel, qu'il soit à temps plein ou pas. En considérant le travail à temps plein toute l'année, les différences entre les groupes et les sexes tendent à diminuer. Ainsi, une diplômée universitaire PN gagne 85,1 % d'un diplômé PN, soit 69 000 \$, et 93,9 % du gain d'une non-Autochtone.

En somme, la scolarité et le travail à temps plein toute l'année constituent des facteurs d'égalisation des rémunérations, selon le sexe, mais aussi selon l'appartenance ethnique, et ce en dépit de différences résiduelles.

2.8 Les personnes à faible revenu

GRAPHIQUE 19

POURCENTAGE DE LA POPULATION SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT, QUÉBEC 2021



19 POURCENTAGE DE LA POPULATION SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT, QUÉBEC, 2021

Source : Statistique Canada, fichier : 98-10-0283-01

La fréquence des faibles revenus est encore plus élevée de nos jours chez les PNI que dans le reste de la population québécoise. En 2020, elle était supérieure de 3 points de pourcentage chez les PN sur réserve, de quatre points du côté de ceux hors réserve, et de cinq points pour les Inuit. Ces pourcentages sont sensiblement plus faibles qu'en 2015, du moins chez Les PN. Dans ce groupe, le recul aurait été d'au moins 8 points de pourcentage (23,9 % de ce groupe aurait été à faible revenu en 2015 selon le recensement de 2016). Il aurait en revanche augmenté chez les Inuit (15,1 % en 2015), ce qui est surprenant au premier abord, compte tenu des importantes mesures de soutien du revenu découlant de la COVID 19. Pour l'ensemble de la population québécoise, l'incidence de la pauvreté a régressé de 2,8 points de pourcentage entre les deux recensements. Ce recul des faibles revenus ne semble pas exclusivement lié aux mesures ponctuelles de soutien durant la pandémie. Une autre source de Statistique Canada, dont la méthodologie est toutefois indépendante de celle du recensement, montre aussi une diminution continue durant la dernière décennie. Cependant, cette source indique également qu'elle aurait été très marquée en 2020, la dernière année disponible jusqu'à maintenant.¹⁶ Ces résultats peuvent être dus à l'amélioration concomitante du marché du travail au cours de ces années. Malheureusement, cette source de Statistique Canada ne fournit pas de données spécifiques aux PNI.

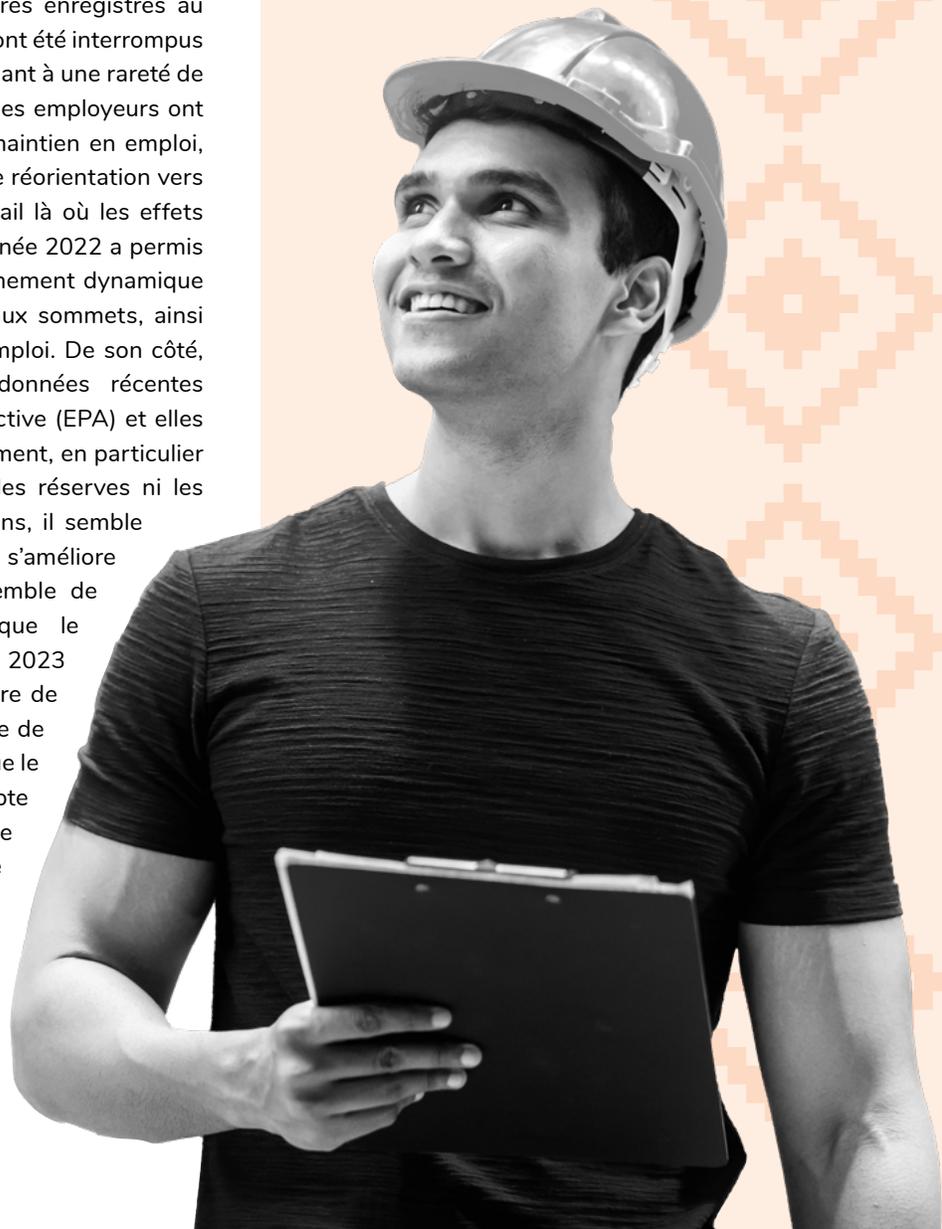
Pour le moment, il est difficile de statuer quant à ce recul de l'incidence de la pauvreté, tant chez les PNI que dans le reste de la population. Tout comme il est évident que l'assistance temporaire offerte en 2020 a contribué à un recul passager, il est aussi probable qu'à plus long terme, les tendances démographiques et du marché du travail favorisent une régression durable de la pauvreté, notamment en régions plus éloignées, ce qui inclut les communautés PN et les villages inuit. Ainsi, le vieillissement de la population permet à un plus grand nombre de personnes de toucher les sommes offertes par les programmes de la sécurité de la vieillesse fédérale (SV), et les postes vacants incitent les employeurs à bonifier les conditions de travail offertes. Dans un cas comme dans l'autre, ces tendances vont prévaloir pour des années à venir.

Troisième partie

Les tendances du marché du travail de 2001 à 2021 selon le recensement et l'enquête sur la population active

Le marché du travail a été profondément perturbé en 2020 par la pandémie de COVID-19. Sa récupération a été toutefois remarquable en 2021. Il reste que les progrès enregistrés au cours des quelques années pré-pandémiques ont été interrompus pendant un certain temps. Les inquiétudes quant à une rareté de main-d'œuvre de plus en plus ressentie par les employeurs ont cédé le pas temporairement à un souci de maintien en emploi, de protection du revenu des travailleurs et de réorientation vers d'autres emplois ou d'autres formes de travail là où les effets du coronavirus ont été les plus marqués. L'année 2022 a permis de renouer avec un marché du travail extrêmement dynamique où les postes vacants atteignent de nouveaux sommets, ainsi que les taux de participation et les taux d'emploi. De son côté, le chômage reculait sensiblement. Les données récentes proviennent de l'enquête sur la population active (EPA) et elles ne sont pas comparables à celles du recensement, en particulier pour les PNI puisqu'elles ne couvrent pas les réserves ni les villages nordiques. En dépit de ces limitations, il semble hautement probable que leur situation s'améliore à un rythme comparable à celui de l'ensemble de la population. Mentionnons néanmoins que le ralentissement économique attendu en 2023 pourrait entraîner une détérioration passagère de l'emploi pour les PNI, comme pour l'ensemble de la population. Cependant, le consensus est que le marché du travail ne souffrira que peu, compte tenu de la rareté persistante de main-d'œuvre que la nouvelle réalité démographique imposera pour des décennies à venir. L'enjeu actuel est plutôt de trouver des travailleurs pour les postes n'exigeant pas ou pas de compétences spécifiques.¹⁷ Ces emplois

17 Institut du Québec, Bilan 2022 de l'emploi au Québec, février 2023, <https://institutduquebec.ca/bilan-2022-de-lemploi-au-quebec/>



sont aussi les moins bien rémunérés et, contrairement aux emplois plus qualifiés, ils ne se prêtent pas ou peu au télétravail, ce qui les rend moins intéressants ou moins accessibles aux personnes vivant loin des grands centres, ce qui est le cas de nombreux PNII vivant sur réserve ou dans les villages nordiques.

3.1 Rappel des évolutions entre les recensements de 2001 à 2021

La croissance du nombre de PNI en âge de travailler a été forte entre 2001 et 2021 : d'un peu plus de 40 000 en 2001 (41 325), à plus de 100 000 en 2021 (102 705). Il s'agit d'une progression de près de 150 % sur une période assez brève. La dynamique démographique interne aux nations et peuples explique en partie cette hausse (forte natalité et hausse de l'espérance de vie), mais la migration identitaire observée d'un recensement à l'autre a aussi pesé dans la balance. Ce phénomène a été particulièrement marqué pour les PN québécois entre 2016 et 2021, ainsi que nous l'avons vu plus tôt.

L'accroissement de la population active et des personnes en emploi a évidemment suivi cette évolution. Ainsi, les personnes en emploi qui étaient moins de 20 000 en 2001 (18 940) étaient plus de 50 000 vingt ans plus tard (54 335), soit une hausse de 187 %. Simultanément, les taux d'activité et d'emploi ont augmenté sensiblement comme on le voit au tableau 5. Le taux de chômage a régressé de son côté. Dans le cas des PN, il a été réduit de plus de la moitié (de 19,5 % en 2001 à 9,6 % en 2021). Le recul a été moindre chez les Inuit, de 18,7 % à 12,4 %, ce qui demeure appréciable malgré tout. L'amélioration des indicateurs s'observe dans l'ensemble de la population, mais il est clair que les groupes historiquement défavorisés, dont les PNI, les immigrants récents, ou les jeunes, ont tiré davantage profit de cette embellie, ce qui a déjà observé antérieurement ou ailleurs, au Canada comme dans d'autres pays. La raréfaction des nouveaux travailleurs a certes posé des problèmes à plusieurs entreprises et secteurs d'activité, mais elle a contribué à une amélioration de l'accès au marché du travail, ainsi qu'aux conditions d'emploi. Jumelée à une croissance importante, en dépit de la crise financière de 2008 et à la COVID-19, cette évolution a été particulièrement bénéfique aux groupes historiquement défavorisés, dont les PNI. Il est en effet remarquable qu'une telle amélioration se soit produite, en dépit d'une très forte augmentation de leur nombre au cours de cette période.

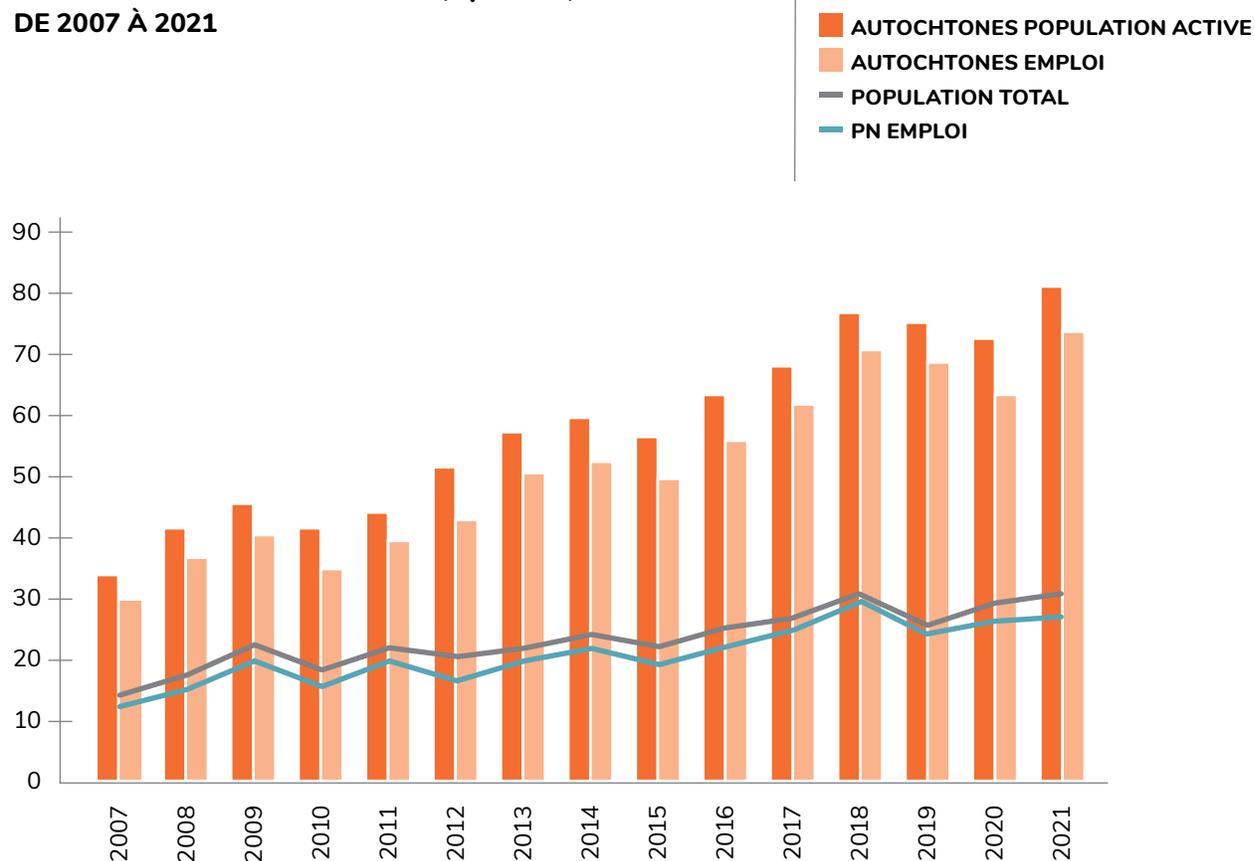
3.2 Changements observés sur le marché du travail pour les groupes autochtones depuis 2007 selon l'enquête sur la population active (EPA)

Les données annuelles de l'EPA, moins fiables pour les raisons énoncées précédemment (petit nombre de répondants, réserves et villages nordiques non couverts, publication officielle portant sur l'ensemble des Autochtones uniquement), nous renseignent néanmoins sur l'évolution de manière moins discontinue que celles du recensement qui, notamment en 2021, ont reflété une conjoncture très particulière qui fut défavorable à court terme par rapport aux évolutions structurelles déterminées en bonne partie par la démographie. Le tableau 6 porte sur le taux d'emploi pour les Premières Nations et les Autochtones du Québec et du Canada pour toute la période durant laquelle ces données sont disponibles. Celles sur les PNI québécois fluctuent davantage que celles des PNI canadiens, en bonne partie à cause du plus faible nombre d'observations québécoises. Des variations cycliques apparaissent, dont celles qui ont suivi avec un certain retard la crise financière de 2008. La très bonne tenue du marché du travail québécois pré-pandémique apparaît aussi assez distinctement. Une convergence et une hausse des taux d'activité et d'emploi québécois et canadiens se dessinent sur l'ensemble de la période. Quoique moins stables que les taux d'emploi, les taux de chômage observés vont dans le même sens lorsqu'ils sont disponibles, ce qui n'est malheureusement pas le cas pour les PN québécois entre les années 2018 et 2021.

Il est ardu de tirer des conclusions fermes à partir des observations provenant de l'EPA pour ce qui est des taux d'emploi, d'activité ou de chômage. Aucune information québécoise n'est disponible pour les Inuit, et celles portant sur les PN, et même les Autochtones, sont sujettes à caution. La certitude concerne les nombres. Les Autochtones, dont les PN, sont beaucoup plus nombreux sur le marché du travail. Ces derniers étaient au nombre de 13 800 au sein de la population active en 2007, dont 11 900 en emploi. Quatorze ans plus tard, les nombres correspondants sont de 30 400 et de 26 600, plus du double par rapport au début de la période. Encore là, cette croissance est très supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+10,2 % pour la population active et +11,5 % pour l'emploi).

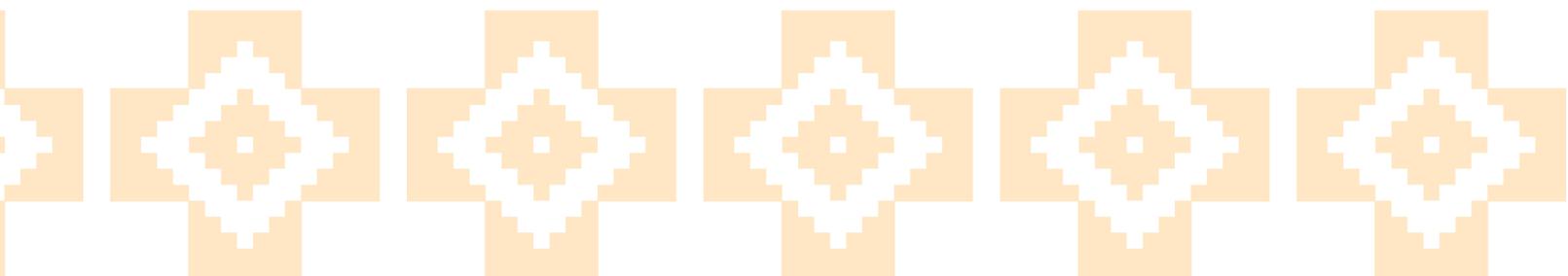
En conséquence, la contribution des Autochtones au marché du travail québécois, dont les Premières Nations et les Inuit, est de plus en plus visible en termes absolus et relatifs, et il importe d'en tenir compte et d'en tirer les meilleurs bénéfices pour toutes les parties concernées.

GRAPHIQUE 20
POPULATION ACTIVE ET EMPLOI, QUÉBEC,
DE 2007 À 2021



20 POPULATION ACTIVE ET EMPLOI, QUÉBEC, DE 2007 À 2021

Source : Statistique Canada, tableau 14-10-0364-01, 23 janvier 2023

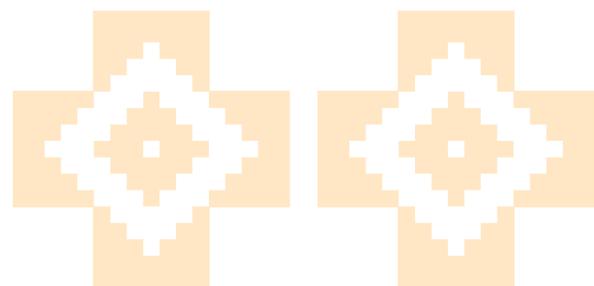


Quatrième partie

Le marché du travail pour les PNI dans les différentes régions du Québec

La situation des PNI varie sur le territoire québécois, tout comme elle varie pour les non Autochtones. Depuis des décennies, la population tend à se concentrer dans les grands centres. Ce phénomène se constate à peu près partout dans le monde. Les possibilités d'emploi y sont plus nombreuses et plus variées. À l'inverse, l'éloignement par rapport à des centres de population importants tend à réduire les chances d'obtenir un emploi, particulièrement un emploi de qualité. Ce constat mérite évidemment d'être nuancé, car d'autres facteurs interviennent également, comme la présence de ressources naturelles de grande valeur sur certains territoires. De plus, la rareté aiguë de main-d'œuvre semble avoir été un autre facteur décisif dans le resserrement de l'écart entre les grandes villes (RMR, les villes moyennes [AR] et les zones rurales, semi-rurales ou éloignées). L'expansion du télétravail contribue également à l'emploi éloigné des zones urbanisées. Ces deux derniers facteurs, à savoir la rareté de travailleurs et le télétravail, combinés aux impacts et aux impératifs découlant des changements climatiques, pourraient contribuer à infléchir la tendance passée à la concentration de l'activité et de l'emploi. La quatrième partie examine cette question de la diversité territoriale.

Depuis des décennies, la population tend à se concentrer dans les grands centres.



Les données régionales incluant les PNI n'étant pas disponibles avant le mois de juillet 2023, la première section de cette partie traitera des données pour les régions métropolitaines du recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR) en regard de celles du Québec dans son ensemble.

4.1 Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement

Le Québec compte 6 RMR de plus de 100 000 habitants, soit des villes centrales et leurs territoires adjacents. Montréal avec 3 485 575 résidents de 15 ans et plus est la plus peuplée, suivie de Québec (683 715), Gatineau (283 470), Sherbrooke (184 175), Saguenay (133 435) et Trois-Rivières (132 050). À elles seules, ces 6 RMR regroupent plus de 70 % de la population en âge de travailler (70,9 %), 72,8 % de la population active, 72,5 % des emplois, mais 76,2 % des chômeurs. Il y a proportionnellement plus de chômeurs dans les RMR parce que la participation au marché du travail y est plus élevée et que la population y est généralement plus jeune. La RMR de Montréal regroupe à elle seule plus de la moitié de la population en âge de travailler, de la population active et des personnes occupées, et Québec plus ou moins 10 %, selon l'indicateur examiné (9,9 % de la population en âge de travailler et 10,3 % des personnes occupées).

Outre ces 6 RMR, on retrouve 24 AR de plus de 10 000 habitants, pour une population de 15 ans et plus représentant 10,7 % du total québécois, et sensiblement la même proportion de la population active et des personnes occupées. En additionnant le poids des RMR et des AR, on obtient plus de 80 % des personnes en âge de travailler, des actifs, des travailleurs et des chômeurs québécois. Il s'agit donc d'un poids démographique et économique considérable concentré dans quelques lieux géographiques circonscrits.

La population des Premières Nations de 15 ans et plus vivant en RMR et AR était de 52 845 en 2021, selon les données du tableau 19. Plus des quatre cinquièmes résidaient dans les RMR. Les PN en âge de travailler étaient plus nombreux dans ces villes que dans le reste du Québec où ils étaient 39 490, soit 42,8 % de ce groupe. La présence des PN en RMR (41 140) surpassait de beaucoup celle en AR (11 705). Les Inuit étaient beaucoup moins nombreux hors du Nunavik et se concentraient eux aussi surtout dans les RMR où leur population en âge de travailler atteignait 1 690 individus sur les 10 375 qu'ils étaient dans l'ensemble du Québec.

Le faible nombre d'Inuit hors du Nunavik ne permet pas la production de taux fiables en matière d'activité, d'emploi ou de chômage dans les RMR et les AR. Du côté des PN, les différents taux présentés au tableau 18 montrent que la participation au marché du travail est sensiblement plus forte dans les RMR. Il en va de même du taux d'emploi qui y est supérieur de 7,2 points de pourcentage par rapport aux AR, et de 6,2 points par rapport au Québec hors RMR et AR. En dépit du fait que le taux de chômage hors RMR soit égal à celui en région métropolitaine, ce résultat découle d'une plus faible participation au marché du travail en zones rurales et éloignées. La structure d'âge différenciée peut expliquer en partie ce phénomène, car la population urbaine tend à être plus jeune. Il ressort aussi de cette comparaison que les AR ont une performance d'ensemble moins bonne que le reste du Québec en regard des trois indicateurs. Là encore, il faudrait examiner plus en détail la structure d'âge, car il est notable que les populations des villes de taille intermédiaire sont particulièrement âgées. On le constate notamment en examinant les postes vacants et les initiatives visant à y attirer des travailleurs dans ces lieux. Les besoins d'une population en âge de travailler sont grands dans plusieurs villes de taille moyenne.

Ce portrait global appelle des nuances importantes. Parmi les 6 RMR, Gatineau, Québec et Montréal ont les taux d'activité et d'emploi les plus élevés, Sherbrooke est en position intermédiaire, tandis que Saguenay et Trois-Rivières ont des résultats en deçà de la moyenne québécoise. Cette dernière ville se distingue du fait que les PN qui y résident, principalement des Attikameks, ont des taux d'activité et d'emploi faibles, ainsi qu'un taux de chômage élevé, soit 15,1 %, ce qui est très supérieur à qui est observé ailleurs au Québec.

Des disparités encore plus grandes existent entre les 24 AR, tant pour la population totale que pour les PNI (essentiellement des PN). Ainsi, Drummondville a des taux d'activité et d'emploi élevés et un taux de chômage faible, tant pour les PN que pour l'ensemble de la population. De

plus, il s'agit de la ville intermédiaire qui compte le plus de PN en âge de travailler (810) après Sept-Îles (2 590) et Val-d'Or (1 535). Cette dernière ville montre cependant des indicateurs beaucoup moins bons pour les PN, qui souffrent d'un écart considérable par rapport au reste de la population (taux d'activité et d'emploi inférieurs de 16,6 et de 23,4 points de pourcentage respectivement, et taux de chômage supérieur de 9,7 points). La population Algonquine/Anichinabée de Val-d'Or semble donc éprouver des difficultés majeures quant à sa participation au marché du travail. Quant aux Innus de Sept-Îles, leur performance est aussi inférieure à celle de leurs concitoyens, mais les écarts sont moindres qu'à Val-d'Or (moins 9,7 points de pourcentage quant à l'activité, moins 12,2 quant à l'emploi, et plus 6,7 en matière de chômage).

On peut tirer quelques grandes conclusions qui confirment des observations antérieures quant à la situation favorable des PNI en région métropolitaine, du moins en regard du marché du travail. Cependant, on vient de constater que le portrait plus détaillé est extrêmement nuancé et que des réalités locales jouent un rôle important dans les résultats constatés. En conséquence, toute politique ou stratégie d'intervention doit prendre en compte cette hétérogénéité, ses causes et les moyens d'y faire face. Une autre conclusion porte sur l'évolution du marché du travail des dernières années et de ses impacts territoriaux. Là encore, un examen plus approfondi est requis, mais il apparaît que l'embellie a permis de réduire quelque peu les écarts entre les RMR, les AR et les autres régions. Cette conclusion tentative semble tenir pour les PNI comme pour la population en général. Il se peut que la pandémie de COVID ait favorisé durablement les zones plus éloignées des grands centres, grâce notamment au télétravail appuyé par des développements technologiques favorables.

4.2 Les régions administratives

Nous disposons uniquement des données de population pour le moment. Celles portant sur les marchés du travail régionaux sont attendues à l'été 2023. Les PNI sont plus présents dans certaines régions. Ainsi, ils ont 30 180 dans le Nord-du-Québec, soit les deux tiers de toute la population du territoire. Ils comptent pour 11,2 % des résidents de la Côte-Nord, 4,3 % de ceux de l'Abitibi-Témiscamingue, 2,7 % de l'Outaouais et 2,4 % de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Le graphique 21 fournit le détail pour les dix-sept régions. On constate qu'ils sont 14 025 en Montérégie où ils constituent une faible part de la population totale. Pourtant, c'est la deuxième région du point de vue du nombre de PNI sur son territoire.

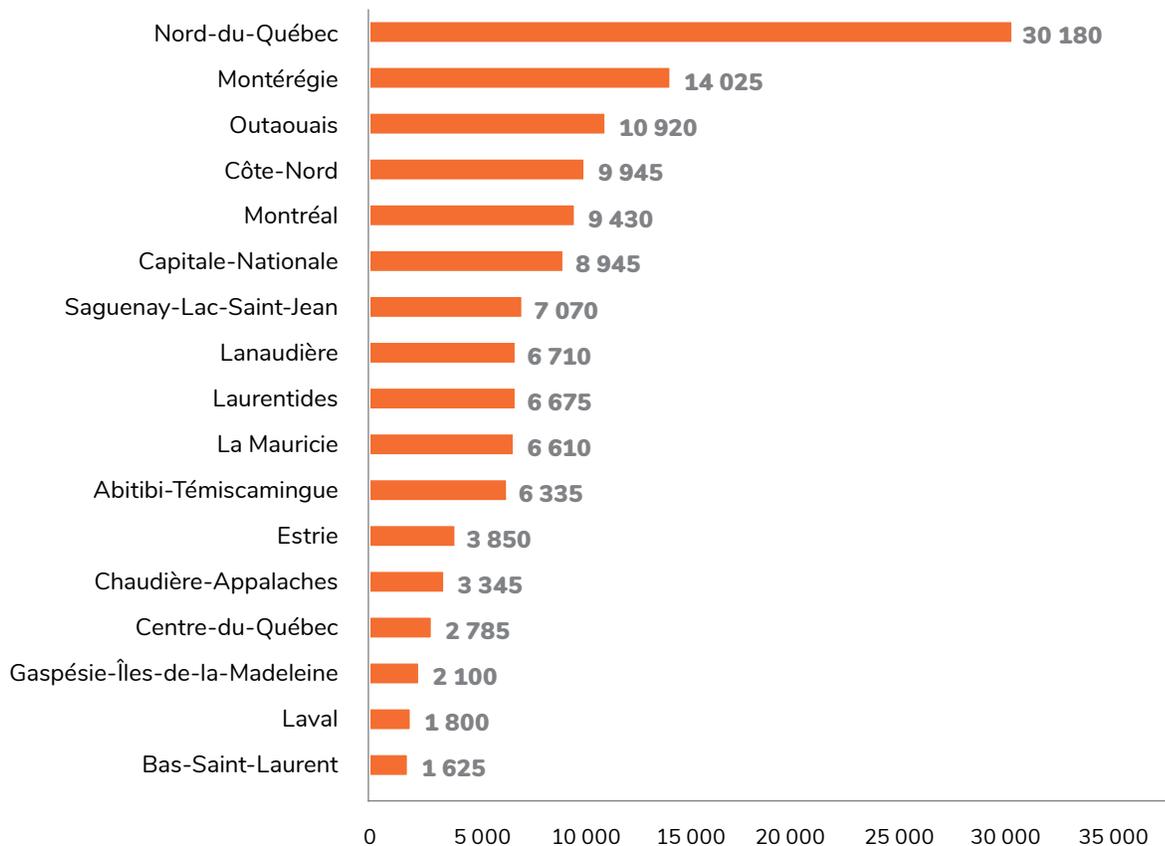
Règle générale, les PNI ont un poids relatif plus important dans les régions éloignées des grandes concentrations de population. Ces régions sont le Nord-du-Québec, la Côte-Nord, l'Abitibi-Témiscamingue, l'Outaouais (le nord du territoire), le Saguenay-Lac-Saint-Jean, le nord de la Mauricie et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Dans les autres régions, ils constituent environ 1 % ou moins des résidents. Si le fait d'habiter loin des grands centres offre des avantages, notamment du point de vue de la sauvegarde culturelle, l'éloignement par rapport à de grands marchés de biens, de services et d'emplois restreint les possibilités économiques.

Les PNI en régions éloignées des grands centres vivent aussi davantage dans une réserve, un établissement indien ou un village nordique. Ils sont aussi plus souvent inscrits au registre des Indiens ou couverts par des traités. Nous avons vu précédemment que ces PNI sont aussi plus jeunes et moins scolarisés que les autres. En conséquence, leur participation au marché du travail est également plus limitée, et l'importance de l'emploi public y est largement supérieure à ce qu'on retrouve ailleurs. À titre d'exemple, les résidents des quatorze villages nordiques occupant un emploi, qu'ils soient Inuit ou pas, œuvrent à près de 60 % en santé et services sociaux (23 %), en administration publique (20,4 %) ou en éducation (14,3 %). Cela représente plus du double de la moyenne québécoise (28,7 %). Cette concentration de l'emploi dans un petit nombre d'activités est source de possibilités limitées et de fragilité, notamment face à un changement de conjoncture. D'où la nécessité d'une stratégie de diversification viable dans les conditions qui prévalent dans ces territoires. L'enjeu, rappelons-le, se retrouve partout où des populations réduites vivent un

éloignement par rapport à des centres urbains majeurs. À cet égard, les différences intrarégionales entre espaces urbains et ruraux sont en général plus importantes qu'entre les régions. Cependant, nous avons aussi constaté que ces écarts territoriaux se sont réduits à mesure que le marché du travail s'améliorait au Québec. Il est donc concevable que cette tendance prévale au cours des années qui viennent.

GRAPHIQUE 21

CLASSEMENT DES RÉGIONS SELON LE NOMBRE DE PNI, QUÉBEC 2021

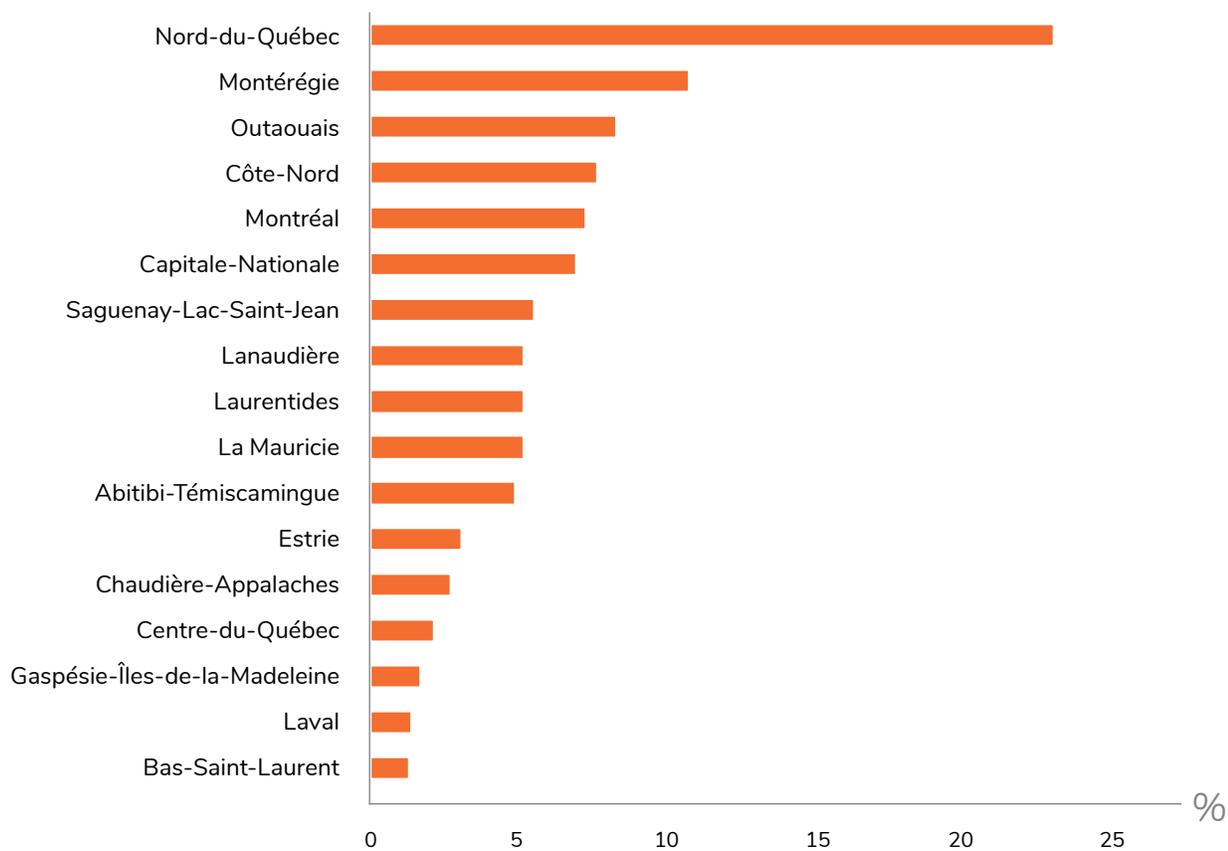


21 CLASSEMENT DES RÉGIONS SELON LE NOMBRE DE PNI, QUÉBEC, 2021

Source : Statistique Canada, fichier 98-401-X2021006

GRAPHIQUE 22

CLASSEMENT DES RÉGIONS SELON LA PART DES PNI DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2021

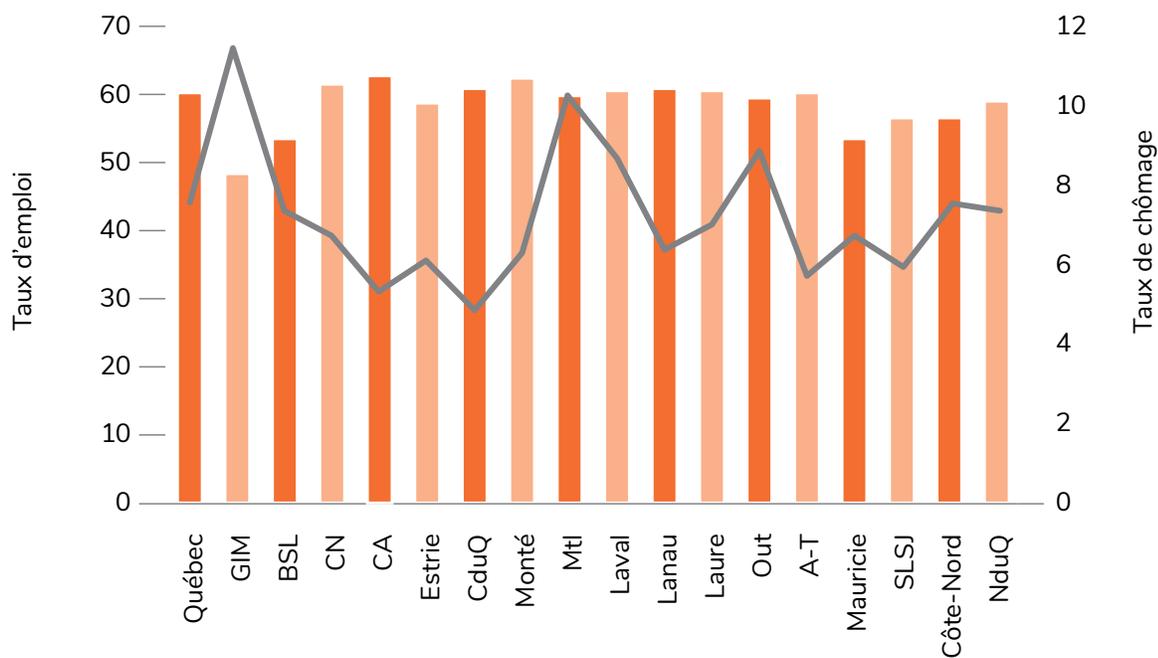


22 CLASSEMENT DES RÉGIONS SELON LA PART DES PNI DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2021

Source : Statistique Canada, fichier 98-401-X2021006

GRAPHIQUE 23

TAUX D'EMPLOI ET TAUX DE CHÔMAGE, QUÉBEC ET RÉGIONS, 2021

**23** TAUX D'EMPLOI ET TAUX DE CHÔMAGE, QUÉBEC ET RÉGIONS, 2021

Source : Statistique Canada, 98-401-X2021008

Note : GIM : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, BSL : Bas-Saint-Laurent,

CN : Capitale-Nationale, CA : Chaudière-Appalaches, CduQ : Centre-du-Québec,

Monté : Montérégie, Mtl : Montréal, Lanau : Lanaudière, Laure : Laurentides

Out : Outaouais, A-T : Abitibi-Témiscamingue, SLSJ : Saguenay-Lac-Saint-Jean

NduQ : Nord-du-Québec



CONCLUSION

Les informations provenant du recensement de 2021 sont circonstancielles, c'est-à-dire qu'elles reflètent la situation prévalant au moment où la collecte a eu lieu. Or, les restrictions sanitaires découlant de la COVID-19 étaient partiellement en vigueur à ce moment. De plus, les données portant sur l'année 2020 ont été influencées davantage encore par la pandémie. Le refus, la non-participation ou la participation partielle de certaines nations ont également affecté les résultats. En dépit de ces limitations, le portrait que nous livre cet exercice demeure le plus complet que nous ayons. En outre, il permet des comparaisons et des rapprochements, dans le temps et dans l'espace. On peut en ainsi mesurer le chemin parcouru depuis le recensement précédent et ceux qui sont antérieurs. On peut aussi évaluer la situation relative des Premières Nations et Inuit du Québec par rapport à d'autres groupes.

Les variations internes aux groupes de PNI peuvent également être observées. Ces informations sont pertinentes à l'établissement de diagnostics et à la formulation de propositions stratégiques destinées à l'attente d'objectifs souhaités. Ainsi, onze nations réparties sur un vaste territoire connaissent des réalités variées. Certaines sont voisines d'importants centres urbains, tandis que d'autres en sont très éloignées. Des individus appartiennent à des communautés couvertes par des traités, ou encore ils sont officiellement reconnus par le gouvernement fédéral ou par leur nation respective, d'autres, non.

La localisation des groupes ou des personnes joue un rôle important à plusieurs titres. Les résidents de réserves ou de villages nordiques sont ainsi plus jeunes, moins scolarisés, moins employés que les autres. L'accès au logement ou à des services de santé et d'éducation, notamment d'enseignement supérieur, est aussi souvent différencié selon le lieu. La diversité des emplois disponibles et des services offerts dépend fortement de la taille de la population. Or, les réserves ou villages isolés sont habituellement d'assez petite taille.

Tous ces facteurs contribuent à produire des résultats qui sont en général inférieurs à ceux observés au Québec dans son ensemble. Ces constats n'empêchent pas que les grands indicateurs que sont la diplomation, l'emploi et

le revenu soient en amélioration depuis plusieurs années, et ce malgré des conjonctures parfois défavorables. Des avancées internes aux communautés y contribuent, mais aussi un contexte plus large marqué par une rareté parfois criante de travailleurs dans plusieurs domaines d'activité. Cette situation offre des possibilités à exploiter. Des transformations techniques et de l'emploi présentent aussi des avantages. La généralisation du télétravail atténue en partie le désavantage de l'éloignement. Certaines conditions sont requises pour en tirer des bénéfices, dont les compétences indispensables à ces fonctions exerçables à distance, l'infrastructure adéquate, dont l'internet à haute vitesse, mais aussi le logement adéquat.

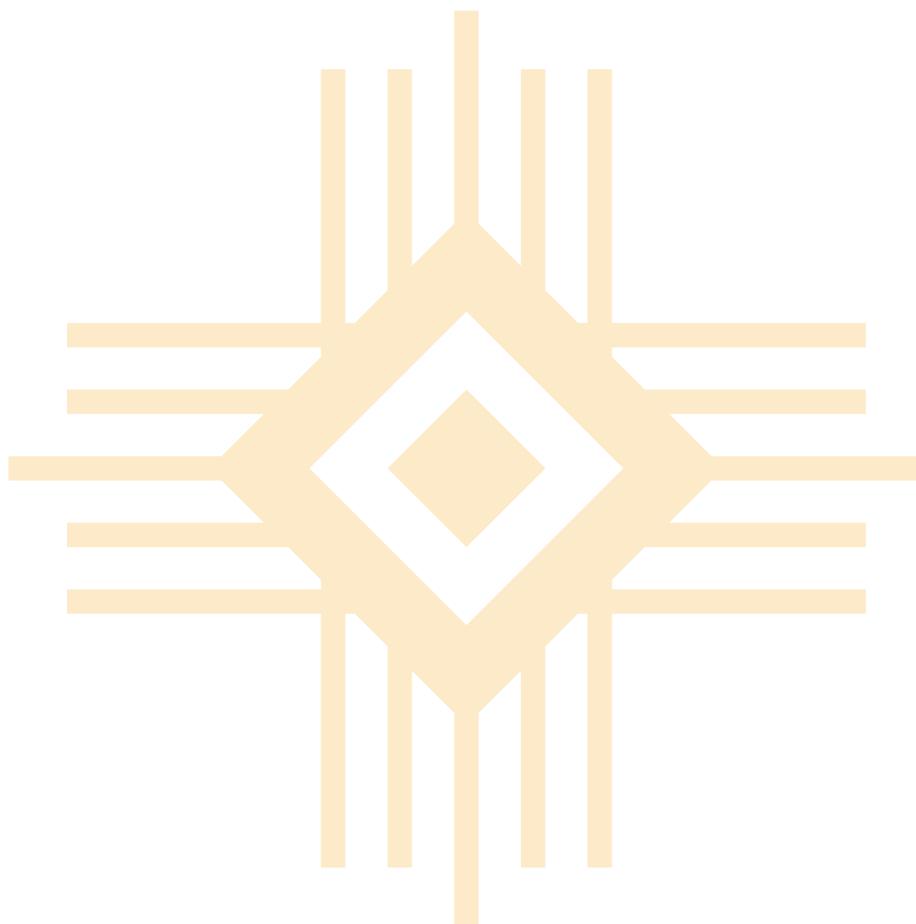
Le changement climatique impose de son côté des transformations impératives de l'activité et des conditions d'existence, et ce à court terme. Les peuples habitant de vastes territoires regorgeant de ressources indispensables à ces changements ont en main des atouts dont ils peuvent tirer profit s'ils parviennent à en exercer la maîtrise. Pour ce faire, ils auront néanmoins besoin d'établir des partenariats respectueux des besoins et des intérêts des parties prenantes. La diversification économique qui accompagne ces développements promet plus de stabilité et plus de potentialités pour les membres des communautés, qui pour l'instant sont restreintes face à l'éventail d'emplois offerts.

Les Premières Nations et les Inuit du Québec vont encore gagner en poids démographique au cours des années à venir. Ces jeunes populations constituent un bassin essentiel de nouvelles compétences au sein d'une population vieillissante. Leur apport au bien-être collectif, le leur comme celui de leurs concitoyens, ne peut que croître. Pour ce faire, le défi de l'éducation est peut-être le plus crucial à relever. Il est encourageant à cet égard de constater la contribution croissante des jeunes femmes à l'amélioration des résultats obtenus. Le défi est d'inciter plus de jeunes hommes à obtenir les qualifications qui les rendront plus autonomes et plus aptes à saisir les occasions qui se présentent, tout en escomptant que les jeunes femmes poursuivront sur la lancée des dernières décennies, ce qui est probable compte tenu des exemples et des modèles de plus en plus nombreux auxquels elles peuvent s'identifier.

La croissance des populations hors communauté continuera à surpasser celle sur les territoires propres aux PNI. Cette réalité soulève plusieurs questions, tout en ouvrant aussi des perspectives, tant pour les personnes que pour les collectivités. On observe à l'examen des données du recensement que la scolarité s'avère avantageuse pour les PNI en milieu urbain, au point de réduire considérablement les écarts encore présents avec les non-Autochtones. Des obstacles demeurent à une entière égalité des chances, dont des discriminations ou des barrières culturelles parfois difficiles à identifier, mais le degré de visibilité de ces enjeux est sans commune mesure avec l'invisibilité qui prévalait antérieurement. En ce sens, une condition essentielle à d'autres avancées est remplie. Les compétences acquises et les contacts développés par les PNI vivant hors communauté peuvent bénéficier à celles-ci si les liens sont maintenus. D'ailleurs, il n'y a pas

forcément de clivage entre les deux réalités. Les individus sont mobiles, ils peuvent se former ou acquérir des compétences à l'extérieur et les exercer au sein de leur collectivité. Souvent, ceux qui exercent des fonctions professionnelles ou de direction se sont formés dans les universités ou collèges situés ailleurs. Ce processus est bénéfique. D'autres peuples sur la planète comptent sur une diaspora importante pour un apport en ressources de toutes natures. Celle-ci ne coupe pas nécessairement les liens avec la mère-patrie. Au contraire, elle contribue le plus souvent à son avancement.

L'attachement des PNI au territoire, à la famille, à la communauté, à la culture et à la langue est fort, même chez ceux qui résident à l'extérieur. L'éducation, l'emploi, les compétences et les revenus qui en découlent s'avèrent des moyens indispensables à la préservation et à la vitalité de ces biens véritables.



BIBLIOGRAPHIE

Aboriginal Affairs and Northern Development Canada. (2015). Skills in Canada—Preliminary Results of the Programme for the International Assessment of Adult Competencies. Repéré à https://www.aadnc-aandc.gc.ca/DAM/DAM-INTER-HQAI/STAGING/texte-text/ncr_5a_1429704264288_eng.pdf

Bernard-François, Maltissa. Inégalités sociales entre les Autochtones et les non-Autochtones du Canada. Une compréhension basée sur l'Indice de bien-être des collectivités. Mémoire de maîtrise Maîtrise ès Arts, Mondialisation et Développement international Université d'Ottawa, décembre 2019.

Brossard, Louise. *Les peuples autochtones : des réalités méconnues à tout point de vue*, ICEA, 2019.
[En ligne] : <https://icea-apprendreagir.ca/les-peuples-autochtones-des-realites-meconnues-a-tout-point-de-vue/#:~:text=Il%20s'agit%20des%20Ab%C3%A9naki,d%C3%A9vast%C3%A9s%20lors%20de%20la%20colonisation>.

Centre de collaboration nationale de la santé autochtone (CCNSA). 2014. *Politiques, programmes et stratégies contre le racisme envers les autochtones : une approche canadienne*. Préparé par Charlotte Reading. Prince George : Université du Nord de la Colombie-Britannique, 12 p.

Comité consultatif des Premières Nations et des Inuits relatif au marché du travail (CCPNIMT). 2015. *L'état du marché du travail au Québec pour les Premières Nations et les Inuits : situation récente et tendances. Rapport préliminaire*, 105 p.

Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador. 2008. *Enquête régionale sur la santé des Premières Nations de la région du Québec*.
[en ligne] : [https://www.cssspnql.com/champs-intervention/secteur-recherche/enquetes-populationnelles/enquete-regionale-sante \(16-05-2017\)](https://www.cssspnql.com/champs-intervention/secteur-recherche/enquetes-populationnelles/enquete-regionale-sante (16-05-2017)).

Commission vérité réconciliation (CVR). 2015. *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir. Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada*, 284 p.
[en ligne] http://www.myrobust.com/websites/trcinstitution/File/Reports/French/French_Executive_Summary_Web.pdf.

Conseil des ministres de l'Éducation Canada (CMEC). 2012. Analyse documentaire des facteurs affectant la transition des études au marché du travail pour les jeunes autochtones. Toronto : CMEC, 120 p.

Conseil des ministres de l'Éducation Canada (CMEC). 2016. « Quel est le rôle de l'éducation dans le développement des compétences en littératie et en numératie dans les territoires ? », *Pleins feux sur le PEICA au Canada*, # 1, août, p. 2.

Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes. 2016. *Rapport annuel 2015-2016*, 25 p.
[en ligne] http://www.conseilscolaire-schoolcouncil.com/uploads/5/0/1/6/50169401/2015-2016_fnaesc_annual_report_approuv%C3%A9.pdf

Cooke, M., Beavon, D. & McHardy, M. (2004). Measuring the Well-Being of Aboriginal People: An Application of the United Nations' Human Development Index to Registered Indians in Canada, 1981–2001 (Publication no R2-345/2001E-PDF). Ottawa : Direction de la recherche et de l'analyse, Affaires indiennes et du Nord Canada.

Cooke, M. (2005). L'indice de bien-être des collectivités autochtones (IBC) : une analyse théorique (Publication no R2-400/2005F-PDF). Repéré sur le site des publications du gouvernement du Canada : <http://publications.gc.ca/collections/Collection/R2-400-2005F.pdf> Cooke, M., Mitrou, F., Lawrence, D., Guimond, E. & Beavon, D. (2007). Indigenous well-being in four countries: An Application of the UNDP'S Human Development Index to Indigenous Peoples in Australia, Canada, New Zealand, and the United States. *BMC International Health and Human Rights* 7(9). <http://dx.doi.org/10.1186/1472-698X-7-9>. 71.

Cornellier, Manon. 2016. « Au-delà de l'argent, » *Le Devoir*, 7 décembre, p. A6.

Cossette Civitella, Anabel. 2017. « Le double défi des collégiens des Premières Nations. Le Collège John Abbott aide les autochtones à étudier dans une langue seconde, loin de chez eux », *Le Devoir*, 29 août.

Da Silveira, Yvonne. 2012. « Développer la littératie pour l'élève autochtone, un parcours à obstacles ! ». *Québec français*, 166, p. 50-52.

Dufour, Emmanuelle. 2015. « Une école où tu réapprends à être fière de ce que tu es... ». L'Institut Kiuna et le programme sciences humaines — Premières Nations ». Dans *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XLV, no. 2-3, p. 163-176.

Encyclopédie canadienne. En ligne : <https://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/education-des-autochtones/>

Gervais, Lisa-Marie. 2018. « Le surpeuplement fait des ravages », *Le Devoir*, 16 mai, p. A 4.

Girouard, Catherine. 2018. « L'UQ et les Autochtones, une collaboration naturelle », *Le Devoir*, 25 août.

Hu, M. Literacy, A Daley, C Warman . *Numeracy, technology skill, and labour market outcomes among Indigenous Peoples in Canada*, *Canadian Public Policy*, 2019 - utpjournals.press.

Lefebvre-Radelli, Lea et Jean-Luc Ratel. 2017. « Étudiant-e-s autochtones : expériences et parcours au postsecondaire ». *Les Cahiers du CIÉRA*, no. 15, décembre 2017.

Lévesque, Carole. 2003. « The Presence of Aboriginal Peoples in Quebec's Cities: Multiple Movements, Diverse Issues ». Dans *New House*, D. et PETERS, E. (Eds), *Not Stranger in these parts: urban Aboriginal peoples*. Ottawa: Policy Research Initiative, 23–34.

Lévesque, Carole. 2016. « La présence autochtone dans les villes au Québec : actions, tendances et enjeux ». *Cahier ODENA* no. 2016-01. Note de recherche. Montréal : Alliance de recherche ODENA, DIALOG et RCAAQ, 15 p. [en ligne] https://www.cerp.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Documents_deposes_a_la_Commission/P-117.pdf

Loiselle, Marguerite avec la collaboration de Lyne Legault. 2010. *Une analyse des déterminants de persévérance et de réussite des étudiants autochtones à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Rapport de recherche*. Rouyn-Noranda : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, 108 p.

Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS). 2018. *Portrait des inégalités socioéconomiques touchant les Autochtones du Québec*. Recherche réalisée par Julia Posca. Montréal : IRIS, 14 p.

Lambert-Chan, Marie. 2018. « Autochtones, cette université est la vôtre », *Québec Science* 29 mars. En ligne : <https://www.quebecscience.qc.ca/societe/cette-universite-est-la-votre/>

Lévesque, Carole et Geneviève Polèse avec la collaboration de D. de Juriew, R. Labrana, A-M Turcotte et S. Chiasson. 2015. « Une synthèse des connaissances sur la réussite et la persévérance scolaires des élèves autochtones au Québec et dans les autres provinces canadiennes ». *Cahiers DIALOG*, no. 2015-01, 276 p.

Lévesque, Carole. 2016. « La présence autochtone dans les villes au Québec : actions, tendances et enjeux ». *Cahier ODENA* no. 2016-01. Note de recherche. Montréal : Alliance de recherche ODENA, DIALOG et RCAAQ, 15 p. [en ligne] https://www.cerp.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Documents_deposes_a_la_Commission/P-117.pdf

LOXLEY, J. (2010). *Aboriginal, Northern, and Community Economic Development: Papers and Retrospectives*. Winnipeg, Canada: Arbeiter Ring Publishing.

McHardy, M. & O'Sullivan, E. (2004). *Bien-être des collectivités des Premières Nations du Canada : indice du bien-être des collectivités* (IBC), 2001. Ottawa, Canada : Direction de la recherche et de l'analyse, Affaires indiennes et du nord, Canada.

Moyser, M. (2017, mars). *Les Autochtones vivant hors réserve et le marché du travail : estimations de l'Enquête sur la population active, 2007 à 2015*.

Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/71-588-x/71-588-x2017001-fra.pdf?st=sMMYVujyè>

- Nadeau, Jean-François. 2016. « La situation des élèves autochtones risque de se dégrader », *Le Devoir*, 7 décembre, p. A 2.
- Niosi, Laurence. 2018. « Quand savoir et culture autochtones entrent à l'université », Radio-Canada, 18 avril. En ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1095363/universite-autochtone-integrer-culture-connaissances-concordia-montreal>
- O'Sullivan, E. (2011). *L'indice du bien-être des collectivités (IBC) : Mesure du bien-être dans les collectivités des Premières Nations et les collectivités non autochtones, 1981 à 2006* (Publication : R3-170/2-2012F-PDF). Repéré sur le site d'Affaires autochtones et développement du Nord Canada : https://www.aadnc-aandc.gc.ca/DAM/DAM-INTERHQ-AI/STAGING/texte-text/rs_pubs_cwb_mwbfnnac_1343833917297_fra.pdf
- Papineau, Philippe. 2017. « Le cégep de Jonquière adapte son programme de journalisme aux autochtones ». *Le Devoir*, 17 novembre.
- Patrick, Caryl. 2015. *L'itinérance autochtone au Canada. Revue de littérature*. Toronto : The Homeless Hub Press, 128 p. [en ligne : https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2021/03/Note_Ine_galite_s_4_WEB_02.pdf].
- Penney, C., O'Sullivan E. & Senécal, S. (2012). *L'indice du bien-être des collectivités (IBC) : Examen du bien-être dans les collectivités inuites, de 1981 à 2006*. Rapport non publié. Gatineau, Canada : Affaires autochtones et Développement du Nord Canada.
- Posca, Julia. *Portrait des inégalités socioéconomiques touchant les Autochtones du Québec*, IRIS, janvier 2018,
- Radio-Canada. 5 septembre 2016. *Un avenir prometteur pour l'Institution Kiuna d'Odanak, seul cégep autochtone du Québec* [en ligne] : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/801232/autochtones-college-cegep-ministere-education>
- Radio-Canada et CBC. 14 août 2017. *La situation des Autochtones au Canada sous la loupe de l'ONU* [en ligne] : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1050258/canada-onu-discrimination-raciale-autochtone-bilan>
- Radio-Canada Ici Abitibi-Témiscamingue. 16 août 2017. *Formation des adultes : le centre Kitci Amik de Lac-Simon aura pignon sur rue à Val-d'Or*. [En ligne] : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1050723/formation-des-adultes-le-centre-kitci-amik-de-lac-simon-aura-pignon-sur-rue-a-val-dor>
- Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ). 2009. *Portrait de la littératie dans le Mouvement des centres d'amitié autochtones du Québec*. Wendake : RCAAQ, 58 p.
- Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ). 2014. *Lutte à l'intimidation envers les Autochtones dans les villes. Mémoire déposé au ministère de la Famille dans le cadre de l'élaboration du plan d'action concerté de lutte contre l'intimidation*. Québec : Regroupement des centres d'amitié Autochtones du Québec, 17 p.
- Regroupement des centres d'amitié Autochtones du Québec. 2016 b. *Ensemble pour l'égalité des femmes autochtones dans les villes. Mémoire déposé au Secrétariat à la condition féminine dans le cadre du renouvellement du Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes*. Québec : RCAAQ, 21 p.
- Regroupement des centres d'amitié Autochtones du Québec. 2016 c. *L'apprentissage tout au long de la vie : soutenir la réussite éducative des Autochtones en milieu urbain. Mémoire déposé au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec dans le cadre des consultations pour une politique de la réussite éducative*. Québec : RAAQ, 22 p.
- Roy, Normand. *Le marché du travail des Premières Nations et des Inuits du Québec, 2019*. Comité consultatif des Premières Nations et des Inuits du Québec, 2019.
- Roy, Normand. *L'évolution du marché du travail des Premières Nations et des Inuits du Québec de 2019 à 2021*. Comité consultatif des Premières Nations et des Inuits du Québec, 2022.
- Services aux Autochtones Canada (SAC). (2019). *Indice du bien-être des communautés 2016*. Repéré à <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1100100016579/1557319653695>
- Statistics Canada. (2015, 24 December). *Aboriginal Statistics at a Glance: 2nd Edition*. Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/89-645-x/89-645-x2015001-eng.pdf?st=s7GczB6b> Statistique.

Statistique Canada. (2022 a, 21 septembre). *La population autochtone continue de croître et est beaucoup plus jeune que la population non autochtone, malgré un ralentissement de son rythme de croissance*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220921/dq220921a-fra.htm>

Statistique Canada. (2022 b, 21 septembre). *Identité autochtone par statut d'Indien inscrit ou des traités et résidence selon la géographie autochtone : Canada, provinces et territoires*. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810026401&request_locale=fr

Statistique Canada. 2016 d. *Le lien entre les compétences et le faible revenu*, recherche réalisée par Andrew Heisz, Geranda Notten et Jerry Situ, produit no 75-006-X-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa : Statistique Canada, 8 p.

Statistique Canada. 2017a. *Les conditions de logement des peuples autochtones au Canada. Recensement de la population 2016*, 25 octobre, 7 p

Statistique Canada. (2017, 25 octobre). *Les peuples autochtones au Canada : faits saillants du Recensement de 2016*.

Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/dailyquotidien/171025/dq171025a-fra.pdf?st=etbSkXUe> Statistique

Canada. (2018, 11 octobre). Dictionnaire, Recensement de la population, 2016. Repéré à <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/98-301-x2016001-fra.pdf> Canada. (2017, 25 octobre).

Statistique Canada. 2016 c. « Littératie et numératie chez les Premières Nations vivant hors réserve et les Métis : des niveaux de compétence plus élevés se traduisent-ils par de meilleurs résultats sur le marché du travail ? ». *Dans Regards sur la société canadienne*, No 75-006-X au catalogue, 15 p.

Statistique Canada. *Statistiques du revenu dans Tableaux de données*, Recensement de 2016.

Repéré à <https://www12.statcan.gc.ca/censusercensement/2016/dp-pd/index-fra.cfm>

Statistique Canada, Recensement 2016, tableau en ligne : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/hlt-fst/abo-aut/Tableau.cfm?Lang=Fra&T=103&S=88&O=A&RPP=25>

Statistique Canada. 2018. *Les Premières Nations, les Métis et les Inuits au Canada : des populations diverses et en plein essor*. Ministère de l'Industrie (20 mars), 13 p.

Statistique Canada. Dictionnaire, Recensement de la population, 2021, *Dictionnaire* : 98-301-X2021001

Statistique Canada. Guide du Recensement de la population, 2021. *Guide* : 98-304-X2021001

Statistique Canada. Tableaux de données : Peuples autochtones. *Description* : Cet ensemble de tableaux croisés brosse un portrait du Canada. Ils varient en complexité et sont offerts pour divers niveaux géographiques. Référence : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/dt-td/Index-fra.cfm?LANG=F&SUB=98P1010&SR=0&RPP=10&SORT=date>

Statistique Canada. Série « Perspective géographique » : Peuples autochtones. *Profil d'une communauté ou d'une région* : 98-404-X2021001

Statistique Canada. Premières Nations, Métis et Inuit au Canada. *Infographie* : 11-627M-2022057

Statistique Canada. *La population autochtone continue de croître et est beaucoup plus jeune que la population non autochtone, malgré un ralentissement de son rythme de croissance*. Le Quotidien, 21 septembre 2022.

Statistique Canada. *Guide de référence sur les peuples autochtones*, Recensement de la population, 2021, Guide : 98-500-X2021009

Toulouse, Pamela Rose. 2016. « Mesurer ce qui compte en éducation des Autochtones : proposer une vision axée sur l'holisme, la diversité et l'engagement ». Dans *Mesurer ce qui compte*. People for Education. Toronto : mars, 21 p.

Vastel, Marie. 2018. « Les communautés autochtones sur la voie de l'autodétermination », *Le Devoir*, 28 décembre.

ANNEXE STATISTIQUE

TABLEAU 1

Répartition (nombre) de la population selon l'identité autochtone (dont les Premières Nations et les Inuit) et selon la province ou le territoire, Canada, 2021

	Identité autochtone	PNI	Premières Nations	Métis	Inuit	Identité non autochtone	Population totale
Terre-Neuve-et-Labrador	46 545	35 765	28 435	7 335	7 330	455 550	502 095
Île-du-Prince-Édouard	3 385	2 345	2 165	845	180	147 100	150 485
Nouvelle-Écosse	52 430	29 150	28 050	21 090	1 100	903 430	955 860
Nouveau-Brunswick	33 295	21 645	20 960	10 170	685	725 900	759 195
Québec	205 010	132 350	116 550	61 010	15 800	8 103 470	8 308 480
Ontario	406 585	255 340	251 030	134 615	4 310	13 625 165	14 031 750
Manitoba	237 185	135 615	134 890	96 725	725	1 069 995	1 307 180
Saskatchewan	187 885	121 635	121 175	62 800	460	915 310	1 103 195
Alberta	284 470	148 585	145 640	127 470	2 945	3 893 245	4 177 715
Colombie-Britannique	290 210	181 805	180 085	97 860	1 720	4 625 730	4 915 940
Yukon	8 810	7 195	6 935	1 285	260	30 780	39 590
Territoires du Nord-Ouest	20 035	16 470	12 315	2 890	4 155	20 345	40 380
Nunavut	31 385	31 045	180	120	30 865	5 210	36 595
Canada	1 807 250	1 118 945	1 048 405	624 220	70 540	34 521 230	36 328 480

TABLEAU 2

Répartition selon l'âge de la population autochtone et non autochtone, Canada et Québec, 2021

Canada	Identité autochtone	Premières Nations	Inuit	Identité non autochtone
Total — Âge	1 807 250	1 048 405	70 540	3 452 1 230
0 à 14 ans	459 210	283 650	22 665	5 533 350
15 à 24 ans	284 890	170 910	12 175	3 896 170
25 à 34 ans	263 655	154 980	10 935	4 634 975
35 à 44 ans	217 990	123 405	7 745	4 654 435
45 à 54 ans	206 360	115 560	7 300	4 428 480
55 à 64 ans	202 785	109 460	5 585	4 959 580
65 ans et plus	172 355	90 440	4 135	6 414 240
Âge moyen	33,6	32,5	28,9	41,8
Québec	Identité autochtone	Premières Nations	Inuit	Identité non autochtone
Total — Âge	205 010	116 550	15 800	8 103 470
0 à 14 ans	43 105	24 220	5 420	1 346 650
15 à 24 ans	26 510	15 150	2 840	857 710
25 à 34 ans	26 215	15 255	2 430	1 030 760
35 à 44 ans	25 110	14 245	1 560	1 091 760
45 à 54 ans	24 240	13 605	1 475	1 008 300
55 à 64 ans	28 470	15 865	1 170	1 199 675
65 ans et plus	31 370	18 215	895	1 568 620
Âge moyen	38,4	38,5	27,7	42,1

TABLEAU 3

**Population selon l'identité autochtone et selon le sexe,
Canada et Québec, 2021**

Canada	Premières Nations et Inuits	Premières Nations	Inuits	Identité non autochtone	Total
Hommes	541 160	506 515	34 645	17 059 520	17 600 680
Femmes	577 785	541 890	35 895	17 461 710	18 039 495
Total	1 118 945	1 048 405	70 540	34 521 230	35 640 175
Québec	Premières Nations et Inuits	Premières Nations	Inuits	Identité non autochtone	Total
Hommes	63 700	56 080	7 620	4 025 710	4 089 410
Femmes	68 650	60 475	8 175	4 077 760	4 146 410
Total	132 350	116 550	15 800	8 103 470	8 235 820

Source : Statistique Canada, Profil du recensement, 2021, fichier 98-401-X2021001

TABLEAU 4

**Principaux indicateurs du marché du travail (en %),
selon les groupes Autochtones et non Autochtones et la province, 2021**

	Taux d'activité			Taux d'emploi			Taux de chômage		
	Premières Nations	Inuit	Non Autochtones	Premières Nations	Inuit	Non Autochtones	Premières Nations	Inuit	Non Autochtones
Canada	55,6	56,6	63,9	46,3	46,4	57,4	16,7	18,1	10,1
Terre-Neuve-et-Labrador	58,6	58,5	55,8	47,5	48,5	47,5	19	17,1	14,8
Île-du-Prince-Édouard	63,4	76	65,8	54,6	64	59	13,9	15,8	10,3
Nouvelle-Écosse	57,3	62,2	59,5	47,3	54,3	52	17,4	12,7	12,6
Nouveau-Brunswick	59,1	46,9	60,1	49,1	42,7	54,1	16,9	11,1	10,1
Québec	58,6	59,2	64,2	53	52	59,4	9,6	12,4	7,5
Ontario	57,9	62,1	62,9	48,7	49,2	55,2	15,9	20,8	12,2
Manitoba	46,7	63,6	66	37,3	50,5	61,2	20,1	19,1	7,2
Saskatchewan	46,6	58,8	67,4	35,5	50	62,6	23,7	17,5	7
Alberta	56,1	65,6	68,4	43,9	53,3	60,8	21,7	19,1	11,1
Colombie-Britannique	59,2	62,7	63,3	51,2	54	58,1	13,5	12,7	8,2
Yukon	63,9	63,9	73,6	53,9	50	69,8	15,6	21,7	5,2
Territoires du Nord-Ouest	57	57,6	81,1	47,5	48,1	77,5	16,8	16,3	4,3
Nunavut	79,3	51,9	87,4	72,4	40,3	84,8	8,7	22,3	3,3

Source : Statistique Canada, tableau : 98-10-0423-01

TABLEAU 5

Répartition selon l'âge de la population autochtone et non autochtone, Canada et Québec, 2021

Indicateur	2001			2006			2011			2016			2021		
	Premières Nations	Inuit	Non Autochtones	Premières Nations	Inuit	Non Autochtones									
Population de 15 ans et +	35 730	5 595	5 776 455	47 980	6 880	6 366 240	61 780	8 125	6 366 240	70 450	9 130	6 491 410	92 335	10 380	6 756 820
Population active	20 080	3 415	3 710 225	28 770	4 355	4 116 700	36 935	5 100	4 116 700	40 660	6 040	4 169 885	54 110	6 150	4 338 310
Personnes occupées	16 160	2 780	3 407 960	24 310	3 495	3 822 705	31 405	4 275	3 822 705	34 840	4 985	3 875 205	48 935	5 400	4 012 970
Chômeurs	3 925	640	302 260	4 460	860	293 995	5 525	825	293 995	5 820	1 050	294 675	5 175	760	325 345
Population inactive	15 650	2 180	2 066 235	19 205	2 530	2 249 540	24 845	3 025	2 249 540	29 790	3 095	2 321 530	38 225	4 225	2 418 505

TABLEAU 6

Taux d'emploi des Autochtones et Premières Nations, de 2007 à 2021, Québec

Année	Autochtones		Premières Nations	
	Canada	Québec	Canada	Québec
2007	57,9	45,9	54,5	41,3
2008	59,4	54	55,4	47
2009	56,6	55,5	52,5	59
2010	53,3	44,6	48,2	43,4
2011	55	47,4	49,6	52,1
2012	56	47,9	52,4	41,8
2013	56,2	52,4	52,4	48,3
2014	56,4	51,3	53,4	52,2
2015	54,5	45,4	50,4	44,5
2016	55,7	48,3	52	49,9
2017	56,4	50,9	53,3	54
2018	56,8	56	54,1	63,4
2019	56,8	52,5	53,3	49,9
2020	52	46,7	50	53,2
2021	56,4	52,3	53,2	52,8

Source Statistique Canada, fichier 4cctl_abo_main_A, commande spéciale d'Emploi-Québec

TABLEAU 7

Indicateurs du marché du travail des PNI et des Inuit du Québec, 2021

Indicateur	Population de 15 ans et +		Population active		Personnes occupées		Chômeurs		
	Nombre	% du total	Nombre	% du total	Nombre	% du total	Nombre	% du total	
Québec	92 335	100,0 %	54 110	100,0 %	48 935	100,0 %	5 180	100,0 %	
PN	AR	11 705	12,7 %	6 375	11,8 %	5 740	11,7 %	640	12,4 %
	RMR	41 140	44,6 %	25 550	47,2 %	23 125	47,3 %	2 425	46,8 %
	AR+RMR	52 845	57,2 %	31 925	59,0 %	28 865	59,0 %	3 065	59,2 %
INUITS	Québec	10 375	100,0 %	6 155	100,0 %	5 395	100,0 %	755	100,0 %
	AR	320	3,1 %	145	2,4 %	115	2,1 %	20	2,6 %
	RMR	1 370	13,2 %	770	12,5 %	670	12,4 %	100	13,2 %
	AR+RMR	1 690	16,3 %	915	14,9 %	785	14,6 %	120	15,9 %

Source : Statistique Canada, fichier 98100451, ivt

TABLEAU 8

Principaux indicateurs du marché du travail (N et taux en %) pour les Premières Nations et Inuit selon la géographie autochtone, Québec 2021

Premières Nations

Situation d'activité	Population de 15 ans et plus	Population active	Personnes occupées	Chômeurs	Population inactive	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Réserve	25 060	13 905	12 490	1 415	11 150	55,5	49,8	10,2
Hors réserve	67 280	40 205	36 440	3 760	27 075	59,8	54,2	9,4

Inuit

Situation d'activité	Population de 15 ans et plus	Population active	Personnes occupées	Chômeurs	Population inactive	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Nunangat	8 085	4 875	4 300	575	3 210	60,3	53,2	11,8
Hors Nunangat	2 295	1 275	1 095	185	1 015	55,6	47,7	14,5

TABLEAU 9

Taux d'emploi (en %) pour les Premières Nations et les Inuit selon la géographie autochtone, la scolarité et l'âge, Québec, 2021

Scolarité	Groupes d'âge	Premières Nations			Inuk (Inuit)		
		Total	Réserve	Hors réserve	Total	Nunavik	Hors Nunavik
Total	Total — Âge 25 à 54 ans	53	49,9	54,2	52	53,2	47,7
		72,4	64,1	76	61,7	62,3	58,8
Sans diplôme d'études secondaires...	Total — Âge	37,6	38,8	36,8	44,3	47,1	25,3
	25 à 54 ans	53,8	52,7	54,9	53,3	55,7	29,8
Avec un diplôme d'études secondaires...	Total — Âge 25 à 54 ans	65,1	65	65	67,6	75	62,1
		79,8	73,1	81,1	71,4	80,6	63,4
Avec certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep...	Total — Âge	67,8	71,9	66,8	72,8	76,8	69,6
	25 à 54 ans	84,5	81,1	85,5	81,8	82,1	85,2
Avec un baccalauréat	Total — Âge 25 à 54 ans	72,9	73,6	72,9	70,5	57,1	77,4
		90,3	87,4	90,8	79,3	85,7	81
Avec diplôme ou grade universitaire supérieur au bac...	Total — Âge 25 à 54 ans	73,8	78,2	72,9	77,8	100	83,3
		93,6	91,2	93,2	80	100	50

Source : Statistique Canada, tableau : 98-10-0423-01

TABLEAU 10

**Population de 15 ans et plus selon certains groupes d'âge,
Québec, 2021**

Âge	PNI		PN		Inuit		Non Autochtones		Population totale	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
15 à 24 ans	17990	17,5 %	15150	16,4 %	2840	27,4 %	857710	12,7 %	884210	12,8 %
15 à 19 ans	9320	9,1 %	7875	8,5 %	1445	13,9 %	414130	6,1 %	427915	6,2 %
20 à 24 ans	8675	8,4 %	7280	7,9 %	1395	13,5 %	443580	6,6 %	456295	6,6 %
25 ans et plus	84720	82,5 %	77185	83,6 %	7535	72,7 %	5899110	87,3 %	6034515	87,2 %
25 à 64 ans	65600	63,9 %	58965	63,9 %	6635	64,0 %	4330490	64,1 %	4434525	64,1 %
25 à 54 ans	48570	47,3 %	43100	46,7 %	5470	52,7 %	3130820	46,3 %	3206380	46,3 %
25 à 34 ans	17685	17,2 %	15255	16,5 %	2430	23,4 %	1030760	15,3 %	1056975	15,3 %
35 à 44 ans	15805	15,4 %	14245	15,4 %	1560	15,0 %	1091760	16,2 %	1116870	16,1 %
45 à 54 ans	15080	14,7 %	13605	14,7 %	1475	14,2 %	1008300	14,9 %	1032540	14,9 %
55 à 64 ans	17035	16,6 %	15865	17,2 %	1170	11,3 %	1199675	17,8 %	1228145	17,8 %
65 ans et plus	19110	18,6 %	18215	19,7 %	895	8,6 %	1568620	23,2 %	1599990	23,1 %
65 à 74 ans	12580	12,2 %	11955	12,9 %	625	6,0 %	956375	14,2 %	977335	14,1 %
75 ans et plus	6535	6,4 %	6265	6,8 %	270	2,6 %	612240	9,1 %	622650	9,0 %
Total	102710	100 %	92340	100 %	10370	100 %	6756820	100 %	6918725	100 %
Âge moyen	37,4		38,5		27,7		42,1		42	

Source : Statistique Canada, 2022, série Perspective géographique.

TABLEAU 11

Principaux indicateurs du marché du travail (N et taux en %) pour les Autochtones et les non-Autochtones selon le groupe d'âge, Québec 2021

Âge	Autochtones			Premières Nations			Inuit			Non Autochtones		
	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Total — Âge	60,1	54,1	10	58,6	53	9,6	59,2	52	12,4	64,2	59,4	7,5
15 à 24 ans	56,4	48	14,8	52,9	44,5	16	52,3	44,4	15,8	65,7	57,9	11,8
15 à 19 ans	43,9	37,8	14	40,1	34,4	14,4	40,1	33,2	18,1	51,7	45,6	11,8
20 à 24 ans	69,9	59,2	15,3	66,7	55,4	17	64,9	55,6	14,4	78,7	69,4	11,9
25 à 64 ans	74,4	68,1	8,5	73,6	67,8	7,8	68,2	60,5	11,3	82,2	77,1	6,2
25 à 54 ans	79,7	73,2	8,2	78,4	72,4	7,7	69,7	61,6	11,7	88,4	83,4	5,7
25 à 34 ans	77,4	70,1	9,4	74,8	67,9	9,2	70,2	60,9	12,9	87,8	82	6,6
25 à 29 ans	75,9	69,3	8,9	73,1	66,7	8,7	70,2	60,9	13,8	86,9	80,6	7,3
30 à 34 ans	78,8	70,9	10	76,7	69,2	9,7	69,4	60,7	12,6	88,6	83,4	6
35 à 44 ans	81,9	75,7	7,6	80,3	74,6	7,1	70,4	62,7	11,9	89,4	84,7	5,3
45 à 54 ans	79,8	73,9	7,4	80,4	75,1	6,6	68,8	62,4	9,4	88	83,4	5,3
55 à 64 ans	60,4	54,6	9,6	60,5	55,4	8,3	60	54,5	9,2	65,7	60,6	7,8
65 ans et plus	15,2	12,1	20,2	14,9	12,1	19	16,2	14,5	6,9	13,8	11,4	17,8

TABLEAU 12

**Principaux indicateurs du marché du travail (N et %) pour les Autochtones
et les non-Autochtones selon le sexe, Québec, 2021**

	Autochtones			Premières Nations			Inuit			Non Autochtones		
	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Hommes	62,2	55,7	10,5	61	54,9	10,1	61,9	53,8	12,9	67,6	62,4	7,6
Femmes	58,1	52,6	9,5	56,5	51,3	9,1	57,1	50,4	11,6	60,9	56,4	7,4
Total	60,1	54,1	10	58,6	53	9,6	59,2	52	12,4	64,2	59,4	7,5

Source : Statistique Canada, fichier 98100423

TABLEAU 13

Répartition (n et %) de la population Autochtone et non Autochtone de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité, québec

	Autochtones		Premières Nations		Inuit		Non Autochtones		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Aucun certificat, diplôme ou grade	47 130	30,9%	28930	31,3%	6 235	60,1%	1 206 835	17,9%	1 256 550	17,9%
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	32 085	21,1%	19750	21,4%	2 230	21,5%	1 447 770	21,4%	1 482 020	21,4%
Certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires	73 140	48,0%	43650	47,3%	1 910	18,4%	4 102 210	60,7%	4 180 155	60,7%
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	57 595	37,8%	34465	37,3%	1 640	15,8%	2 490 030	36,9%	2 551 215	36,9%
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	29 475	19,3%	17495	18,9%	930	9,0%	1 065 025	15,8%	1 096 360	15,8%
Certificat ou diplôme d'une école de métiers, autre qu'un certificat d'apprenti	20 585	13,5%	12265	13,3%	510	4,9%	771 215	11,4%	793 030	11,4%
Certificat d'apprenti dans un métier	8 895	5,8%	5225	5,7%	420	4,0%	293 815	4,3%	303 330	4,3%
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	23 780	15,6%	14255	15,4%	575	5,5%	1 176 765	17,4%	1 202 040	17,4%
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	4 340	2,8%	2720	2,9%	135	1,3%	248 245	3,7%	252 815	3,7%
Baccalauréat ou grade supérieur	15 540	10,2%	9185	9,9%	270	2,6%	1 612 180	23,9%	1 628 940	23,9%
Baccalauréat	11 040	7,2%	6535	7,1%	220	2,1%	999 890	14,8%	1 011 695	14,8%
Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	1 155	0,8%	695	0,8%	10	0,1%	148 150	2,2%	149 425	2,2%
Diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie	210	0,1%	130	0,1%	10	0,1%	43 520	0,6%	43 755	0,6%
Maîtrise	2 750	1,8%	1610	1,7%	25	0,2%	357 790	5,3%	360 795	5,3%
Doctorat acquis	380	0,2%	215	0,2%	10	0,1%	62 830	0,9%	63 270	0,9%

Source : Statistique Canada, fichier 98100423.ivt

TABLEAU 14

Répartition selon l'âge de la population Autochtone et non Autochtone, Canada et Québec, 2021

Diplomation	Autochtones			Premières Nations			Inuit			Non Autochtones		
	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Total - Plus haut certificat, diplôme ou grade	60	54	10	58,6	53	9,6	59,2	52	12,4	64,2	59,4	7,5
Aucun certificat, diplôme ou grade	42,2	35,9	15	40,6	34,5	15,2	49,9	43	13,8	39,8	34,8	12,6
Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	58,1	51,3	11,8	56,6	50	11,6	71,5	63,5	11	55,7	49,9	10,4
Certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires	72,2	66,8	7,5	71,4	66,6	6,7	75,9	68,1	10,3	74,4	70	5,9
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat	70,8	65	8,3	70,1	64,9	7,5	76,2	67,7	11,6	72,2	67,3	6,7
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	70	63,5	9,3	69	63,4	8,1	76,9	66,1	14	73,1	68,3	6,6
Certificat ou diplôme d'une école de métiers, autre qu'un certificat d'apprenti	70,3	64	9,1	69,2	63,8	7,9	80,4	66,7	15,9	73,2	68,4	6,5
Certificat d'apprenti dans un métier	69,1	62,4	9,7	68,4	62,5	8,7	72,6	64,3	11,5	73,1	68,2	6,7
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	73	67,7	7,3	72,8	67,6	7,1	78,3	72,2	7,8	72,7	67,8	6,8
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	64,3	60	6,6	63,6	59,9	5,8	66,7	63	0	65,5	61,1	6,7
Baccalauréat ou grade supérieur	77,1	73,5	4,8	76,3	73,2	4,1	74,1	70,4	5	77,8	74,1	4,8
Baccalauréat	77	73,1	5	76,1	72,9	4,3	72,7	70,5	6,3	77,3	73,3	5,1
Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	76,4	72,8	5,2	74,8	71,9	3,8	100	100	0	76,2	72,8	4,5
Diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie	78,7	76,6	0	84,6	80,8	0	0	0	0	78	76,1	2,5
Maîtrise	78,4	75,5	3,6	76,4	74,2	2,8	100	100	0	79,7	76,2	4,5
Doctorat acquis	73	68,5	4,6	79,1	69,8	5,9	0	0	0	78,9	75,6	4,1

Source: Statistique Canada, fichier 98100423.i vt

TABLEAU 15

Répartition de la population selon le revenu médian et l'emploi, PNI et non Autochtones, Québec, 2020

Type de travail	Sexe		Premières Nations		Inuit		non Autochtones	
Total — Travail pendant l'année de référence	Total	30 400	23 600	36 000	857 710	12,7 %	884 210	12,8 %
	Hommes	32 800	25 000	40 800	414 130	6,1 %	427 915	6,2 %
	Femmes	28 600	22 000	31 600	443 580	6,6 %	456 295	6,6 %
N'a pas travaillé	Total	5 920	6 400	3 760	5 899 110	87,3 %	6 034 515	87,2 %
	Hommes	6 000	6 950	3 240	4 330 490	64,1 %	4 434 525	64,1 %
	Femmes	5 760	5 920	4 360	3 130 820	46,3 %	3 206 380	46,3 %
A travaillé une partie de l'année, à temps partiel ou à temps plein	Total	17 800	16 800	18 800	1 030 760	15,3 %	1 056 975	15,3 %
	Hommes	19 800	18 000	22 400	1 091 760	16,2 %	1 116 870	16,1 %
	Femmes	15 900	15 600	16 200	1 008 300	14,9 %	1 032 540	14,9 %
A travaillé toute l'année à temps plein	Total	51 600	46 400	58 400	1 199 675	17,8 %	1 228 145	17,8 %
	Hommes	54 400	46 800	63 200	1 568 620	23,2 %	1 599 990	23,1 %
	Femmes	49 200	46 000	53 600	956 375	14,2 %	977 335	14,1 %

Source : Statistique Canada, fichier 98100282.ivt

TABLEAU 16

**Situation de faible revenu selon l'identité autochtone (N et %),
Québec, 2021**

	Localisation	Nombre de personnes	Pourcentage du groupe
Autochtones		38 800	15,8
Premières Nations	Sur réserve	6 935	14,8
	Hors réserve	16 480	15,8
	Total	23 420	15,5
Inuit		3 245	16,6
Non Autochtones		1 222 170	11,8

TABLEAU 17

Principaux indicateurs du marché du travail (N et taux en %) pour les Autochtones et les non-Autochtones selon le groupe d'âge, Québec 2021

		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Variation de 2015 à 2021		
									Variation totale	Variation annuelle (%)	Variation totale (N ou points de pourcentage)
Population 15 ans et +	TOTAL	6 750,0	6 784,3	6 843,1	6 921,0	7 000,6	7 053,5	7 098,9	348,9	5,2	
	Autochtones	108,7	115,2	120,5	125,4	130,3	135,0	139,6	30,9	28,4	
	Premières Nations	42,2	43,5	44,7	46,0	47,3	48,5	50,4	8,2	19,4	
Population active	TOTAL	4 361,8	4 365,4	4 423,4	4 464,6	4 536,7	4 487,1	4 542,6	180,8	4,1	
	Autochtones	56,3	62,7	67,2	76,4	74,3	72,2	80,8	24,5	43,5	
	Premières Nations	21,9	24,9	26,4	30,6	25,4	28,9	30,4	8,5	38,8	
Emploi	TOTAL	4 027,3	4 051,2	4 153,3	4 218,3	4 302,9	4 087,8	4 262,9	235,6	5,9	
	Autochtones	49,4	55,6	61,3	70,3	68,4	63,0	73,0	23,6	47,8	
	Premières Nations	18,8	21,7	24,1	29,1	23,6	25,8	26,6	7,8	41,5	
Taux de chômage	TOTAL	7,7	7,2	6,1	5,5	5,2	8,9	6,2			-1,5
	Autochtones	12,2	11,3	8,8	8	8	12,7	9,6			-2,6
	Premières Nations	14,2	12,9	8,3	4,9	7,1	10,7	12,5			-1,7
Taux d'activité	TOTAL	64,6	64,3	64,6	64,5	64,8	63,6	64			-0,6
	Autochtones	51,7	54,5	55,7	60,9	57	53,5	57,9			6,2
	Premières Nations	51,7	57,2	58,9	66,6	53,8	59,6	60,4			8,7
Taux d'emploi	TOTAL	59,7	59,7	60,7	60,9	61,5	58	60			0,3
	Autochtones	45,4	48,3	50,9	56	52,5	46,7	52,3			6,9
	Premières Nations	44,5	49,9	54	63,4	49,9	53,2	52,8			8,3

Note : les taux de chômage des Premières Nations présentent des fluctuations trop importantes pour être considérés comme fiables.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, données annuelles, fichier 4ctl_abo_main_AN.ivt

TABLEAU 18

Répartition (N et %) de la population selon l'identité autochtone et la région administrative, Québec 2021

	PNI			Premières Nations			Inuits			Population régionale		
	N	% du Québec	% de la région	N	% du Québec	% de la région	N	% du Québec	% de la région	N	% du Québec	% de la région
Bas-Saint-Laurent	1625	1,2 %	0,8 %	1570	1,3 %	0,8 %	55	0,3 %	0,0 %	199039	2,3 %	100 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	7070	5,3 %	2,6 %	6885	5,9 %	2,5 %	185	1,2 %	0,1 %	275552	3,2 %	100 %
Capitale-Nationale	8945	6,8 %	1,2 %	8690	7,5 %	1,1 %	255	1,6 %	0,0 %	757950	8,9 %	100 %
La Mauricie	6610	5,0 %	2,4 %	6535	5,6 %	2,4 %	75	0,5 %	0,0 %	273055	3,2 %	100 %
Estrie	3850	2,9 %	1,1 %	3720	3,2 %	1,1 %	130	0,8 %	0,0 %	337701	4,0 %	100 %
Montréal	9430	7,1 %	0,5 %	8745	7,5 %	0,4 %	685	4,3 %	0,0 %	2004265	23,6 %	100 %
Outaouais	10920	8,3 %	2,7 %	10555	9,1 %	2,6 %	365	2,3 %	0,1 %	405158	4,8 %	100 %
Abitibi-Témiscamingue	6335	4,8 %	4,3 %	6310	5,4 %	4,3 %	25	0,2 %	0,0 %	147082	1,7 %	100 %
Côte-Nord	9945	7,5 %	11,2 %	9520	8,2 %	10,8 %	425	2,7 %	0,5 %	88525	1,0 %	100 %
Nord-du-Québec	30180	22,8 %	66,0 %	17520	15,0 %	38,3 %	12660	80,2 %	27,7 %	45740	0,5 %	100 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2100	1,6 %	2,4 %	2040	1,8 %	2,3 %	60	0,4 %	0,1 %	89342	1,1 %	100 %
Chaudière-Appalaches	3345	2,5 %	0,8 %	3270	2,8 %	0,8 %	75	0,5 %	0,0 %	433312	5,1 %	100 %
Laval	1800	1,4 %	0,4 %	1745	1,5 %	0,4 %	55	0,3 %	0,0 %	438366	5,2 %	100 %
Lanaudière	6710	5,1 %	1,3 %	6685	5,7 %	1,3 %	25	0,2 %	0,0 %	528598	6,2 %	100 %
Laurentides	6675	5,0 %	1,0 %	6490	5,6 %	1,0 %	185	1,2 %	0,0 %	636083	7,5 %	100 %
Montérégie	14025	10,6 %	0,9 %	13540	11,6 %	0,9 %	485	3,1 %	0,0 %	1591620	18,7 %	100 %
Centre-du-Québec	2785	2,1 %	1,1 %	2740	2,4 %	1,1 %	45	0,3 %	0,0 %	250445	2,9 %	100 %
Total Québec	132350	100 %	1,6 %	116560	100 %	1,4 %	15790	100 %	0,2 %	8501833	100 %	100 %

TABLEAU 19

Les indicateurs du marché du travail pour le Québec et les 6 RMR, PNI et population totale, 15 ans et plus, 2021

Québec et RMR		Total — Situation d'activité	Population active	Personnes occupées	Chômeurs	Population inactive	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Québec	Total	6918725	4435465	4100445	335020	2483260	64,1	59,3	7,6
	PN	92335	54110	48935	5180	38225	58,6	53	9,6
	Inuit	10375	6155	5395	755	4225	59,3	52	12,3
Montréal (RMR), Qc	Total	3485575	2310440	2117375	193070	1175135	66,3	60,7	8,4
	PN	21660	13490	12205	1290	8165	62,3	56,3	9,6
	Inuit	740	420	350	75	320	56,8	47,3	17,9
Québec (RMR), Qc	Total	683715	453375	424230	29145	230340	66,3	62	6,4
	PN	7485	4765	4335	430	2720	63,7	57,9	9
	Inuit	155	75	70	0	80	48,4	45,2	0
Saguenay (RMR), Qc	Total	133435	79960	75455	4500	53480	59,9	56,5	5,6
	PN	2135	1235	1150	85	900	57,8	53,9	6,9
	Inuit	75	25	15	10	45	33,3	20	40
Sherbrooke (RMR), Qc	Total	184175	116165	109150	7020	68005	63,1	59,3	6
	PN	2100	1325	1220	110	770	63,1	58,1	8,3
	Inuit	55	55	55	0	0	100	100	0
Trois-Rivières (RMR), Qc	Total	132050	78565	73525	5040	53480	59,5	55,7	6,4
	PN	1550	795	670	120	755	51,3	43,2	15,1
	Inuit	40	15	15	0	30	37,5	37,5	0
Ottawa — Gatineau (partie du Québec) (RMR), Qc	Total	283470	189300	172775	16520	94170	66,8	61	8,7
	PN	6210	3940	3545	390	2265	63,4	57,1	9,9
	Inuit	305	180	165	15	125	59	54,1	8,3

Source : Statistique Canada, fichier 98100451.iwt

Annexe 2

Concepts, méthodes et questions utilisés lors du recensement de 2021

Guide de référence sur les peuples autochtones, Recensement de la population, 2021

Date de diffusion : le 30 mars 2022 (préliminaire).

Mis à jour : le 21 septembre 2022

La classification « **statut d'Indien inscrit ou des traités** » indique si une personne est un Indien inscrit ou un Indien des traités en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada. Cette classification comporte un code binaire qui reflète les réponses déclarées suivantes : « Indien inscrit ou des traités » ou « Pas un Indien inscrit ou un Indien des traités ».

La classification « **membre d'une Première Nation ou bande indienne** » indique si la personne est membre ou non d'une Première Nation ou d'une bande indienne. Cette classification reflète les réponses déclarées suivantes : « Membre d'une Première Nation ou bande indienne » ou « Pas membre d'une Première Nation ou bande indienne ».

La variable « **inscription en vertu d'un accord sur les revendications territoriales des Inuit** » indique si une personne est inscrite ou non en vertu d'un accord sur les revendications territoriales des Inuit ou si elle en est la bénéficiaire. Les Inuit ont négocié des revendications territoriales globales avec le gouvernement fédéral. Ces accords traitent d'une vaste gamme d'enjeux, comme les titres fonciers, les droits de pêche et de piégeage, et la compensation financière. La variable « inscription en vertu d'un accord sur les revendications territoriales des Inuit »

est déterminée en fonction des réponses à la question sur l'inscription en vertu d'un accord sur les revendications territoriales des Inuit et à la question sur l'appartenance à un groupe autochtone. Les personnes non autochtones sont classées dans la catégorie « N'est pas inscrite en vertu d'un accord sur les revendications territoriales des Inuit et n'en est pas bénéficiaire ».

La variable « **ascendance autochtone** » indique si une personne a une ascendance liée aux peuples autochtones du Canada, c'est-à-dire les Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), les Métis et/ou les Inuit. L'ascendance désigne les origines ethniques ou culturelles des ancêtres de la personne, un ancêtre est généralement plus éloigné qu'un grand-parent. Une personne peut avoir plus d'une origine ethnique ou culturelle. Dans le Recensement de 2021, les termes « origine » et « ascendance » sont utilisés de manière interchangeable.

Des régions géographiques particulières sont souvent importantes pour les utilisateurs des données sur les Premières Nations, les Métis et les Inuit. Les variables suivantes sont disponibles dans le Recensement de 2021 :

- [résidence dans une réserve ou hors réserve](#) ;
- [résidence à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Inuk Nunangat](#).

La variable « **résidence dans une réserve ou hors réserve** » indique si le lieu habituel de résidence de la personne est dans une subdivision de recensement (SDR) définie comme étant « dans une réserve » ou « hors réserve ». La catégorie « réserve » comprend huit types de SDR légalement affiliées aux Premières Nations ou aux bandes indiennes : réserve indienne (IRI), établissement indien (S-É) [sauf les deux établissements indiens de Champagne Landing 10 et de Kloo Lake du Yukon], le Indian gouvernement district (IGD), terres réservées aux Cris (TC), terres réservées aux Naskapis (TK), Nisga'a land (NL), Tsawwassen Lands (TWL) et Tla'amin Lands (TAL). La catégorie « hors réserve » comprend toutes les SDR du Canada non définies comme étant « dans une réserve ».

La définition de la résidence dans une réserve inclut certaines subdivisions de recensement pour lesquelles une Première Nation a signé un traité moderne ou un accord sur l'autonomie gouvernementale qui lui confère la propriété des terres.

La variable « **résidence à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Inuk Nunangat** » indique si le lieu habituel de résidence de la personne est dans une SDR se trouvant à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Inuk Nunangat. L'Inuk Nunangat est la patrie des Inuit du Canada et comprend les communautés situées dans les quatre régions inuites : Nunatsiavut (côte nord du Labrador), Nunavik (Nord du Québec), le territoire du Nunavut et la région Inuvialuit des Territoires du Nord-Ouest.

Les définitions détaillées des variables se trouvent dans le *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, produit no 98-301-X au catalogue de Statistique Canada.

Questions du recensement

Les données du Recensement de la population de 2021 sur l'identité autochtone, le groupe autochtone, le statut d'Indien inscrit ou des traités, l'appartenance à une Première Nation ou une bande indienne, l'appartenance à une organisation métisse ou à un établissement métis, l'inscription en vertu d'un accord sur les revendications territoriales des Inuit et l'ascendance autochtone ont été obtenues à partir des réponses recueillies aux questions 23, 24, 26, 27, 28 et 29. Plus précisément :

- pour la variable « identité autochtone », les données sont dérivées des questions 24, 26 et 27 ;
- pour la variable « groupe autochtone », elles sont dérivées de la question 24 ;
- pour la variable « statut d'Indien inscrit ou des traités », elles sont dérivées de la question 26 ;
- pour la variable « membre d'une Première Nation ou bande indienne », elles sont dérivées de la question 27 ;
- pour la variable « membre d'une organisation métisse ou d'un établissement métis », elles sont dérivées de la question 28 ;
- pour la variable « inscription en vertu d'un accord sur les revendications territoriales des Inuit », elles sont dérivées de la question 29 ;
- pour la variable « ascendance autochtone », elles sont dérivées de la question 23 (origine ethnique ou culturelle).

23. Quelles étaient les origines ethniques ou culturelles des **ancêtres** de cette personne ?

Les ancêtres peuvent avoir des origines autochtones, des origines qui réfèrent à différents pays ou d'autres origines qui peuvent ne pas référer à un pays.

Pour voir des exemples d'origines ethniques ou culturelles, visitez le

www12.statcan.gc.ca/ascendance

- Précisez toutes les origines qui s'appliquent en lettres majuscules.

24. Cette personne est-elle Première Nation, Métis ou Inuit (Inuk) ?

Note : Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord) comprend les Indiens avec statut et les Indiens sans statut. Si « Oui », cochez « x » le ou les cercles qui décrivent le mieux cette personne maintenant.

Non, pas Première Nation, Métis ou Inuk (Inuk)

Continuez à la question suivante

ou

Oui, Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord)

Passez à la question 26.

Oui, Métis

Passez à la question 26.

Oui, Inuit (Inuk)

Passez à la question 26.

Cette question permet de recueillir des données conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, sa réglementation et ses directives, pour appuyer les programmes qui donnent à chacun une chance égale de participer à la vie sociale, culturelle et économique du Canada.

26. Cette personne est-elle un Indien avec statut (Indien inscrit ou des traités aux termes de la *Loi sur les Indiens du Canada*) ?

Non

Oui, Indien avec statut (Indien inscrit ou des traités)

27. Cette personne est-elle membre d'une Première Nation ou bande indienne ?

Si « Oui », de quelle Première Nation ou bande indienne ?

Par exemple, Atikamekw de Manawan, Première Nation de Sturgeon Lake, bande indienne Soowahlie.

Non

Oui, membre d'une Première Nation ou bande indienne

Précisez le nom de la Première Nation ou bande indienne :

29. Cette personne est-elle inscrite en vertu d'un accord sur les revendications territoriales des **Inuit** ou est-elle bénéficiaire d'un accord sur les revendications territoriales des **Inuit** ?

Non

Oui

Quel est l'accord sur les revendications territoriales des **Inuit** ?

La Convention définitive des Inuvialuit

L'Accord du Nunavut (L'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut)

La Convention de la Baie-James et du Nord québécois (Nunavik)

L'Accord sur les revendications territoriales des **Inuit** du Labrador (Nunatsiavut)

ou

Précisez l'accord :

Référence : https://www.statcan.gc.ca/fr/programmes-statistiques/instrument/3901_Q2_V6

Guide de l'Enquête sur la population active

2020, numéro de catalogue 71-543-G

Les concepts et définitions d'emploi et de chômage adoptés par l'enquête reposent sur ceux qui sont approuvés par l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Emploi: Les personnes occupées sont celles qui, au cours de la semaine de référence :

- effectuaient un travail quelconque dans le cadre d'un emploi ou dans une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré accompli pour un employeur ou à son propre compte. Cela comprend aussi les personnes qui effectuaient un travail familial, lequel est défini comme un travail non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnels appartenant à un membre apparenté du même ménage et exploité par ce dernier ; ou
- avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances ou à la suite d'un conflit de travail. Cette catégorie exclut les personnes mises à pied ou entre deux emplois occasionnels, et celles qui n'avaient pas d'emploi à ce moment-là (même si elles avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure).

Chômage : Puisque le concept de chômage repose sur la portion inutilisée de l'offre de main-d'œuvre, la définition opérationnelle du chômage est principalement basée sur l'activité de recherche d'emploi et sur la disponibilité à occuper un emploi. Non seulement la prise en compte d'une activité de recherche s'avère appropriée sur le plan conceptuel, mais cette activité peut, dans une enquête ménage, se mesurer objectivement et uniformément dans le temps. La définition du chômage est donc la suivante :

Les chômeurs sont les personnes qui, au cours de la semaine de référence :

- n'avaient pas de travail, mais avaient cherché du travail au cours des quatre dernières semaines se terminant avec la période de référence et étaient disponibles pour travailler ;
- avaient été mises à pied temporairement à cause de la conjoncture économique, mais s'attendaient à être rappelées au travail et étaient disponibles pour travailler ; ou
- étaient sans emploi, mais avaient un emploi devant commencer dans les quatre semaines à compter de la période de référence et étaient disponibles pour travailler.

Les personnes sont considérées comme étant disponibles pour travailler si elles ont déclaré qu'elles auraient pu travailler durant la semaine de référence si un emploi convenable leur avait été offert (ou, dans le cas des personnes mises à pied temporairement, si on les avait rappelées au travail) ; ou si la raison pour laquelle elles n'ont pas occupé un emploi était de nature temporaire, notamment du fait d'une maladie ou d'une incapacité, d'obligations personnelles ou familiales, parce qu'elles avaient déjà un emploi devant bientôt débiter, ou qu'elles étaient en vacances (avant 1997, les personnes en vacances n'étaient pas considérées comme étant disponibles). Les étudiants à temps plein qui sont actuellement aux études et qui cherchent un travail à temps plein ne sont pas considérés comme étant disponibles au cours de la semaine de référence. Il est présumé que ces étudiants sont à la recherche d'un emploi d'été, d'un emploi dans le cadre d'un programme coopératif ou d'un emploi permanent qu'ils occuperont ultérieurement ; ils ne sont donc pas pris en compte dans l'offre de main-d'œuvre.

Il faut souligner que cette définition englobe deux groupes de personnes qui n'ont pas à être à la recherche d'un emploi : les personnes mises à pied temporairement et celles qui ont un emploi débutant à une date future déterminée. Les personnes mises à pied temporairement sont comptées parmi les chômeurs ; elles sont manifestement disposées à fournir leurs services puisqu'elles s'attendent à retourner au travail. Le même raisonnement vaut pour les personnes qui doivent commencer un nouvel emploi dans quatre semaines ou moins.

Enfin, pour mesurer la recherche d'emploi et ainsi déterminer le nombre de chômeurs, l'EPA se fonde sur une période de quatre semaines, alors que la période de référence est d'une semaine dans le cas des personnes occupées. Cette différence est justifiée par le temps qu'il faille consacrer à la recherche d'un emploi, par exemple, le temps écoulé entre le moment où l'on fait une demande d'emploi et la réception des réponses. Ces délais exigent que les démarches liées à la recherche d'emploi soient mesurées sur une période plus longue qu'une semaine pour obtenir une mesure exhaustive du nombre de chercheurs d'emploi.

Inactifs : Il s'agit des personnes qui n'étaient ni occupées, ni en chômage durant la période de référence. Cette catégorie englobe les personnes qui, durant la période de référence, étaient incapables de travailler ou n'étaient pas disponibles pour travailler. Elle comprend aussi les personnes qui étaient sans travail et n'avaient ni recherché du travail au cours des quatre dernières semaines, ni un emploi devant commencer dans les quatre semaines après la période de référence.

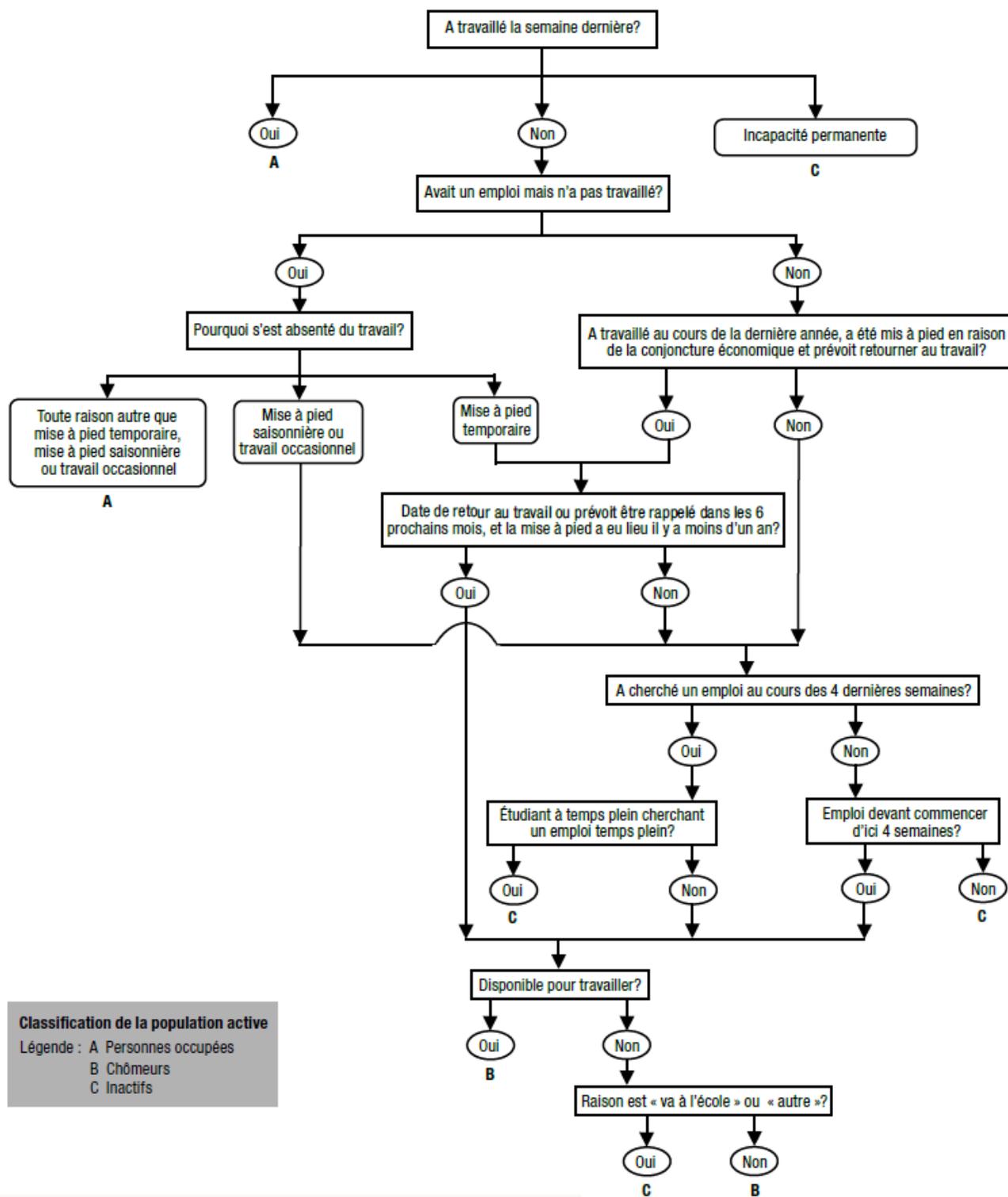
Note sur les comparaisons internationales : La plupart des pays industrialisés, incluant le Canada et les États-Unis, souscrivent aux directives établies par l'Organisation internationale du Travail et les Nations Unies pour définir et mesurer l'activité sur le marché du travail, incluant le chômage. Cependant, ces directives sont, à dessein, plutôt imprécises de façon que chaque pays puisse les interpréter dans le contexte de leur propre marché du travail. Par conséquent, les taux de chômage ne sont pas tout à fait comparables entre les pays. Les analystes du Centre de l'information sur le marché du travail à Statistique Canada ont examiné vigoureusement les différences de mesure entre les taux de chômage canadien et américain. Lorsque le taux de chômage canadien est ajusté en fonction des estimations américaines, il diminue d'environ un point de pourcentage. Pour obtenir plus d'information sur les différences conceptuelles entre les mesures des taux d'emploi et de chômage du Canada et des États-Unis, veuillez consulter le document technique intitulé « Mesure de l'emploi et du chômage au Canada et aux États-Unis — une comparaison ».

Classification de la population active selon l'activité

Chaque répondant âgé de 15 ans et plus est classé dans une catégorie de la population active (personne occupée, chômeur et inactif), d'après les réponses qu'il a fournies à un certain nombre de questions durant l'interview. Le graphique 2.1 illustre le cheminement suivi pour déterminer la situation des répondants en ce qui a trait à l'activité.

Groupe autochtone : Il s'agit des personnes ayant déclaré être Autochtones, soit Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuk. Les personnes vivant dans les réserves et établissements autochtones dans les provinces et celles vivant dans les territoires sont exclues du champ de l'enquête. Dans le cadre de l'EPA, une personne peut déclarer faire partie de plus d'un de ces groupes. Par exemple, un répondant peut déclarer être à la fois Premières Nations et Métis.

Figure 2.1
Classification de la population active



Note : La réponse « Incapacité permanente » a été éliminée de l'enchaînement des questions en mars 2020.
Source : l'Enquête sur la population active (3701).



**COMITÉ CONSULTATIF
DES PREMIÈRES NATIONS ET DES INUIT
SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL**

22, De Liège, St-Jean Richelieu, Québec J3B 8N4 • 450-741-4526

www.ccpnimt-fnilmac.com

